



# BIBLIOTHÈQUE

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans [Depositum](#), site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous. L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre.

## Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) obtained the permission of the author to use a copy of this document for nonprofit purposes in order to put it in the open archives [Depositum](#), which is free and accessible to all. The author retains ownership of the copyright on this document.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PAUVRETÉ ET EXCLUSION SOCIALE : DES INÉGALITÉS À LA  
SOLIDARITÉ

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE SUR MESURE  
EN INCLUSION ET PARTICIPATION SOCIALE

PAR

LAURIE PAQUIN

AVRIL 2024

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite remercier les quarante personnes qui m'ont accordé leur confiance et ont accepté de participer aux groupes de discussion et aux entretiens individuels. L'authenticité de vos témoignages est au cœur de ce projet de recherche. Chaque rencontre avec vous m'a émue et m'a rappelé la pertinence de cette démarche. Je remercie également les organismes communautaires et publics qui ont contribué à la réalisation des groupes de discussion et des entretiens : Centre de croissance (La Sarre), Alpha-Témis (Ville-Marie), Maison de la famille de Témiscaming, Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel (CALACS) l'Étoile du Nord (Val-d'Or), Ressourcerie Bernard-Hamel (Rouyn-Noranda), Alternative pour Elles (Rouyn-Noranda), Fraternité Saint-Michel (Rouyn-Noranda), Groupe IMAGE (Rouyn-Noranda), GMF de Rouyn-Noranda, Corporation de développement communautaire d'Amos et La Passerelle (Amos). Le travail que vous réalisez auprès des personnes qui survivent à la pauvreté et à l'exclusion sociale est immense.

J'aimerais aussi remercier ma directrice Carol Castro et mon co-directeur Hugo Asselin pour leur soutien depuis le tout début de ce projet de recherche. Vous m'avez montré que la rigueur scientifique, l'ouverture et l'humanité vont de pair. Merci pour votre confiance et votre temps. Je dis merci également au Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue et à mon ancien collègue Christian Milot. Votre flexibilité a grandement aidé ma conciliation travail-études. Carol, Hugo et Christian, merci pour votre compréhension à travers cette idée un peu folle de travailler et d'étudier à temps plein!

Je tiens aussi à souligner la contribution d'Aline Dunoyer pour son aide précieuse dans la préparation et la réalisation des groupes de discussion. Merci mon amie.

Je remercie chaleureusement mes parents, leurs conjoint·e·s et mes grands-parents pour leurs encouragements depuis le début de mes études et malgré les changements de cap. Finalement, la petite fille qui aimait mieux lire et rêver que faire ses devoirs se sera rendue loin à l'école!

Je tiens à remercier particulièrement mon amoureux Marc-Antoine Bélanger. Merci à mon travailleur social préféré d'avoir écouté mes monologues empreints de doutes, d'espoir et d'indignation face aux parcours de vie qui ont rempli ma tête dans la dernière année.

Finalement, je souligne le soutien financier de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, du Fonds québécois d'initiatives sociales et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>ii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>vi</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>vii</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>viii</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE.....</b>	<b>4</b>
<i>1.1 Inégalités de santé .....</i>	<i>7</i>
<i>1.2 Inégalités en éducation et en emploi .....</i>	<i>9</i>
<i>1.3 Inégalités de participation sociale.....</i>	<i>12</i>
<i>1.4 Inégalités en fonction du genre.....</i>	<i>13</i>
<i>1.5 Inégalités en matière de logement.....</i>	<i>17</i>
<i>1.6 Intérêt pratique et scientifique de la recherche.....</i>	<i>19</i>
<b>CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE.....</b>	<b>20</b>
<i>2.1 Théorie intersectionnelle .....</i>	<i>20</i>
<i>2.2 Pauvreté.....</i>	<i>22</i>
2.2.1 Mesurer la pauvreté .....	23
<i>2.3 Exclusion sociale.....</i>	<i>25</i>
<b>CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>28</b>
<i>3.1 Recrutement et sélection des personnes participantes .....</i>	<i>28</i>
<i>3.2 Collecte de données.....</i>	<i>30</i>
3.2.1 Groupes de discussion .....	32
3.2.2 Entretiens individuels .....	33
<i>3.3 Analyse des données .....</i>	<i>33</i>
<i>3.4 Considérations éthiques .....</i>	<i>34</i>
<b>CHAPITRE 4 – RÉSULTATS.....</b>	<b>36</b>
<i>4.1 Définir la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue .....</i>	<i>36</i>
<i>4.2 Causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale .....</i>	<i>39</i>
<i>4.3 Conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur les conditions de vie.....</i>	<i>45</i>
4.3.1 Emploi et revenu.....	45

4.3.2 Logement.....	50
4.3.3 Santé et accès aux services .....	54
4.3.4 Alimentation, vêtements et activités.....	57
4.3.5 Éducation.....	61
4.3.6 Transport.....	64
4.3.7 Relations interpersonnelles, préjugés et violence .....	66
4.3.8 Rapport aux organisations gouvernementales et communautaires .....	71
4.3.9 Sentiment d'appartenance.....	78
4.4 Solutions collectives .....	79
<b>CHAPITRE 5 –DISCUSSION .....</b>	<b>82</b>
5.1 Définir la pauvreté et l'exclusion sociale : une question de ressources.....	82
5.2 Causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale : entre malchance et choix de société 88	
5.3 Conséquences de la pauvreté et de l'exclusion : payer le prix.....	93
5.3.1 Coût de la vie : Choisir entre se nourrir, se loger ou se vêtir.....	93
5.3.2 Santé et éducation : encore une question de ressources.....	96
5.3.3 Relations avec les ressources publiques et communautaires : la responsabilité de s'adapter .....	98
5.3.4 Relations interpersonnelles : des préjugés à la violence.....	101
5.3.5 Rapport au travail et à la communauté : contribuer à tout prix.....	102
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>105</b>
6.1 Recommandations.....	106
6.1.1. Logement coopératif et transport collectif.....	106
6.1.2. Revenu minimum garanti .....	107
6.1.3. Sensibilisation aux préjugés dans les services publics.....	108
6.1.4. Fracture numérique et formation en littératie, numératie et littératie numérique .....	109
6.1.5. Reconnaissance et développement des compétences en milieu de travail .....	109
6.1.6. Financement adéquat des organismes communautaires.....	110
6.2 Pertinence scientifique et sociale de la recherche.....	110
6.3 Limites de la recherche.....	111
6.4 Perspectives de recherche futures .....	112
<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>113</b>
<b>ANNEXE A – DÉFINITIONS .....</b>	<b>127</b>
<b>ANNEXE B – LETTRE D'INVITATION .....</b>	<b>130</b>
<b>ANNEXE C – CARTE DES MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....</b>	<b>132</b>
<b>ANNEXE D – GUIDE D'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION .....</b>	<b>133</b>
<b>ANNEXE E – MODÈLE DE L'ARBRE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION..</b>	<b>136</b>
<b>ANNEXE F – GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL .....</b>	<b>137</b>
<b>ANNEXE G – PHOTOS ENTRETIENS INDIVIDUELS.....</b>	<b>139</b>
<b>ANNEXE H – MODÈLE D'ANALYSE DES ENTRETIENS .....</b>	<b>144</b>
<b>ANNEXE I – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET CONFIDENTIALITÉ.....</b>	<b>145</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Répartition de la population dans le 5 <sup>e</sup> quintile de l'indice de défavorisation matérielle et sociale des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. ....	6
Tableau 1.2. Indicateurs de santé pour la population de 15 ans et plus selon la situation du revenu. ....	8
Tableau 1.3. Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu en Abitibi-Témiscamingue et au Québec. ....	9
Tableau 1.4. Répartition des adultes de 18-64 ans à faible revenu et taux de faible revenu selon le niveau de scolarité et l'activité. ....	10
Tableau 1.5. Personnes ayant des contraintes temporaires et sévères à l'emploi en Abitibi-Témiscamingue. ....	11
Tableau 1.6. Personnes de 12 ans et plus qui ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale très fort ou plutôt fort 2019-2020 .....	13
Tableau 1.7. Taux d'inoccupation des logements par secteur en 2022. ....	17
Tableau 1.8. Taux d'inoccupation des logements selon le secteur et le nombre de chambres en 2020. ....	17
Tableau 1.9. Logements sociaux et abordables en Abitibi-Témiscamingue. ....	18
Tableau 3.1. Participant·e·s aux groupes de discussion. ....	30
Tableau 3.2. Participant·e·s aux entretiens individuels. ....	30

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

CALACS : Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel

CISSSAT : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

CLSC : Centre local de services communautaires

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

IRIS : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

IRV : Indice du revenu viable

LGBTQIA2+ : lesbiennes, gais, bisexuel·le·s, trans, queer, intersexes, assexuel·le·s/  
agenres, 2 esprits et plus

MFR : Mesure du faible revenu

MPC : Mesure du panier de consommation

MPOC : Maladie pulmonaire obstructive chronique

MRC : Municipalité régionale de comté

PIB : Produit intérieur brut

PAG : Plan d'action gouvernemental

REER : Régime enregistré d'épargne retraite

SFR : Seuil de faible revenu

UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



## RÉSUMÉ

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des problèmes sociaux interreliés qui affectent différentes sphères de la vie des personnes et des collectivités, au-delà des composantes économiques. En effet, la pauvreté et l'exclusion sociale sont engendrées par une répartition inégale des ressources en termes d'avoir, de savoir et de pouvoir citoyen. Une « région ressource » comme l'Abitibi-Témiscamingue est touchée différemment des grands centres urbains, notamment en raison des particularités liées à son territoire, à son économie basée en grande partie sur l'exploitation des ressources naturelles et à des différences d'accès aux services publics et communautaires. Pour mieux comprendre les défis des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue et afin de proposer des pistes d'amélioration des interventions sociales et des politiques sociales, des groupes de discussion et des entretiens individuels ont été réalisés avec un total de 41 personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Une perspective intersectionnelle a permis de mettre en lumière l'interaction des différents facteurs de vulnérabilité et formes de discrimination dont le cumul affecte les parcours de vie des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Le portrait qui en résulte est notamment marqué par des obstacles en matière d'accès au logement, aux soins de santé et services sociaux et au transport. Pour faire face aux difficultés et à un vécu marqué par la violence et la discrimination, les personnes rencontrées ont témoigné de l'importance de la solidarité et de l'entraide. Sur la base des connaissances partagées par ces personnes, six recommandations sont présentées afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue et, par extension, dans les autres régions ressources.

**Mots-clés :** Région ressource; pauvreté; inégalités; marginalisation; exclusion, lutte à la pauvreté; solidarité.

## AVANT-PROPOS

Dans ce mémoire, je privilégie une écriture inclusive. Selon les recommandations du *Guide Écriture inclusive* de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Dumais et Bouchard, s.d.), je favorise l'emploi de termes épicènes et génériques. Dans l'éventualité où une syntaxe neutre n'est pas possible, j'emploie le point médian afin de réunir dans un même mot les accords féminin et masculin sans invisibiliser le féminin (FéminÉtudes, 2020). De plus, l'emploi du point médian permet d'alléger le texte tout en incluant les personnes s'identifiant en dehors de la binarité de genre (Guilbault Fitzbay, 2021).

Même si on irait brailler dans les rues, le gouvernement s'en crisse.  
[Ils] sont pas intéressés à nous autres. [Ils] sont intéressés à l'argent, pas plus.  
Comme [pour] l'environnement [ils] disent [qu'ils vont nettoyer] la planète,  
mais [ils ne nettoient] pas la planète [ils] brisent tout en l'air.  
Ils mettent des milliards en haut pendant qu'il y en a qui crèvent de faim en bas.  
Ç'a pas d'allure.

- Entretien individuel, Homme du Témiscamingue

## INTRODUCTION

Les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont souvent causés ou exacerbés par des politiques sociales insuffisantes ou inadéquates (Racine, 2007) résultant en une répartition inéquitable de la richesse (Racine, 2007; Roy et Soulet, 2001). Ainsi, la pauvreté est « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société » (Gouvernement du Québec, 2002, p. 6). Une personne en situation de pauvreté peut s'auto-identifier comme telle ou rejeter cette appellation, notamment en raison des préjugés véhiculés dans la société (Salomon, 2014). La pauvreté est stigmatisante dans une société où la réussite financière est un standard servant à mesurer l'adéquation des individus (Salomon, 2014).

La pauvreté affecte la participation sociale des citoyen·ne·s (Boismenu *et al.*, 2018) et peut mener à l'exclusion sociale, qui est définie comme un processus multidimensionnel de rupture graduelle et symbolique des liens et des droits sociaux sur les plans individuel et collectif résultant d'un refus de se voir accorder l'accès à l'information, aux ressources, à la reconnaissance et à l'identité (Millar, 2007; Racine, 2007; Silver, 2007).

La pauvreté et l'exclusion sociale peuvent engendrer de l'isolement social, un état de détresse psychologique (Lechaume et Savard, 2015) et sont parmi les principales causes de l'itinérance (Levitas *et al.*, 2007). Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont plus à risque de voir leur santé se dégrader et de développer des maladies chroniques, des cancers, ou encore des troubles respiratoires et cardiovasculaires. En revanche, il n'est pas encore clair si la pauvreté et l'exclusion

sociale sont davantage une cause, une conséquence ou un facteur aggravant des problématiques de santé (Levitas *et al.*, 2007; Loignon *et al.*, 2015; van Bergen *et al.*, 2018).

Les principaux facteurs de risque pouvant mener à la pauvreté ou à l'exclusion sont un faible revenu d'emploi, un chômage prolongé, un faible niveau d'éducation, l'analphabétisme, un handicap et un problème de santé physique ou mentale (Green et Riddell, 2007; Grenier *et al.*, 2008; Nolan et Marx, 2012; Silver, 2007). Des changements de la structure familiale, comme une naissance ou une séparation, sont aussi des facteurs de risque (Groulx, 2011). De plus, les femmes, particulièrement les femmes monoparentales, les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, les personnes immigrantes, les personnes âgées et les personnes vivant seules sont plus à risque (Nolan et Marx, 2012).

La pauvreté et l'exclusion sociale touchent toutes les collectivités, petites et grandes. Ces réalités sont généralement bien documentées quantitativement, mais des études qualitatives sont nécessaires pour en comprendre les répercussions dans différents contextes afin de suggérer des pistes de solution. Plus souvent étudiée en contexte urbain, la pauvreté est aussi une réalité qui touche les régions et milieux ruraux et qui nécessite de s'y attarder (Gélineau *et al.*, 2018). Les régions rurales et éloignées se distinguent, entre autres, par une plus grande vulnérabilité en raison de leur exposition accrue à la détérioration de l'environnement, particulièrement les régions dont l'économie est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles (Ghorra-Gobin, 2010). Toutefois, les territoires ruraux ne représentent pas un bloc homogène. Chaque région se différencie en fonction de la densité de sa population, de son éloignement des centres urbains et de l'économie locale (Gélineau *et al.*, 2018).

En donnant la parole aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, la recherche présentée dans ce mémoire avait comme objectif de réaliser un portrait qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue.

Spécifiquement, il s'agissait de (1) définir collectivement la pauvreté et l'exclusion sociale; (2) identifier les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans la région; et (3) identifier les conséquences sur les conditions de vie.

Le premier chapitre de ce mémoire aborde la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue en considérant les inégalités de santé, d'éducation, d'emploi, de participation sociale, en fonction du genre et en matière de logement. Le second chapitre présente le cadre théorique, notamment la théorie intersectionnelle et sa pertinence pour le travail réalisé. Ce chapitre traite également de la mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Le troisième chapitre présente la méthodologie, soit le recrutement des personnes participantes, la collecte et l'analyse des données et les considérations éthiques. Le quatrième chapitre fait état des résultats découlant de trois groupes de discussion et de 19 entretiens individuels. Le cinquième chapitre est une discussion des résultats à l'aune de la littérature pertinente. Enfin, le mémoire se termine par une conclusion présentant des recommandations adaptées aux réalités régionales.

## CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE

En décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait *la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (Gouvernement du Québec, 2002). Cette loi affirmait alors faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale un impératif national (Observatoire québécois des inégalités, 2023). À l'époque, 14,3% de la population québécoise vivait sous la mesure du faible revenu (MFR), mais la proportion a *augmenté* à 15,7% en 2019 (Institut de la statistique du Québec, 2022). Comme partout en Occident, la concentration croissante des revenus chez les personnes les plus riches fait en sorte que les écarts de richesse augmentent au Québec (Tremblay-Pépin *et al.*, 2020).

L'employabilité est au cœur des derniers plans d'actions gouvernementaux (PAG) en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion. En effet, dans le PAG en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009 et le PAG pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, l'intégration au marché du travail est décrite comme une voie « efficace » pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (MESS, 2010, 2013). Le dernier PAG pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 avance que l'emploi serait non seulement efficace, mais le meilleur moyen envisageable pour sortir les Québécois·e·s de la pauvreté et de l'exclusion sociale (MTESS, 2017). On soutient qu'il est nécessaire de valoriser le travail et l'entrepreneuriat, particulièrement dans les communautés défavorisées, et ce, dès l'école primaire (MESS, 2010, 2013; MTESS, 2017). Des projets d'intégration au marché du travail ont aussi été développés pour les personnes prestataires de l'aide sociale (MESS, 2010, 2013; MTESS, 2017).

L'implication de fondations privées comme la Fondation Lucie et André Chagnon et OLO (œuf, lait, orange) dans l'élaboration et l'application des mesures d'aide vise essentiellement à éduquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale afin qu'elles adoptent de bonnes habitudes de vie leur permettant de développer leur employabilité (Ducharme et Lesemann, 2011). Ces fondations reçoivent du financement gouvernemental (MESS, 2010; MTESS, 2017), ce qui réduit l'enveloppe disponible aux organismes communautaires, qui ont de plus en plus accès à du financement par projet (via les fondations) plutôt que de leur mission de base (Ducharme et Lesemann, 2011). Ces choix politiques témoignent de la nouvelle gestion publique ou *new public management* par l'application de méthodes managériales propres à l'entreprise privée au sein des services publics (Desrochers, 2016)

Parallèlement, les PAG mettent de l'avant une approche territoriale intégrée de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui « se base sur une vision globale et partagée de la situation socioéconomique caractérisant une région ou une localité » (MESS, 2010, p. 33). Avec cette approche, le gouvernement du Québec a créé des Alliances pour la solidarité sur l'ensemble du territoire québécois pour encourager la concertation locale et régionale et permettre aux milieux d'investir les ressources disponibles selon les priorités des communautés (MTESS, 2017). Ce chapitre présente la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue. Les inégalités sociales en termes de santé, d'éducation, d'emploi, de participation sociale, du genre, du logement, du transport et de l'insécurité alimentaire y seront abordées.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'Abitibi-Témiscamingue comptait une population de 148 493 personnes, dont la majorité résidait dans les villes de Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Parallèlement, 34,9% de la population résidait en ruralité, dans une proportion supérieure à la moyenne québécoise de 18,3% (Institut de la statistique du Québec, 2023). La région a connu une légère croissance démographique (+0,4%) de 2017 à 2022, supérieure à la moyenne québécoise. Cela s'explique en partie par un faible taux



migratoire (-0,1%). Selon Beaucaire et Schepper (2022), la région compense par un taux de naissances légèrement plus élevé que le reste de la province. La population de l'Abitibi-Témiscamingue est vieillissante (Beaucaire et Schepper, 2022; Collini, 2019b). On estime qu'en 2023, la portion de personnes de 65 ans et plus dans la région dépassera celle des jeunes de 0 à 19 ans en nombre et en proportion (Collini, 2019b).

Les « régions ressources », comme l'Abitibi-Témiscamingue, ne sont pas à l'abri des inégalités et ne sont pas exemptes de pauvreté. « [S'y] côtoient ainsi prospérité et pauvreté, posant les bases de multiples inégalités » (Tremblay-Pépin *et al.*, 2020, p. 6). Selon le Recensement canadien de 2021, 11 800 ménages de la région, soit 17 425 personnes, vivaient avec un faible revenu après impôts (Collini, 2022b). Les personnes seules sont particulièrement affectées puisque 34,5% de ces ménages ont un faible revenu (Collini, 2022b). Aussi, une personne âgée sur quatre dans la région (24,7%) vit sous la MFR, comparativement à une sur cinq (19,8%) dans l'ensemble du Québec (Collini, 2022b). Il y a en outre des disparités importantes entre les MRC (Tableau 1.1).

**Tableau 1.1. Répartition de la population dans le 5<sup>e</sup> quintile de l'indice de défavorisation matérielle et sociale des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.**

MRC	Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale		Défavorisation combinée	
	n	%	n	%	n	%
Abitibi (22 393 personnes)	4376	19,5%	2178	9,7%	3469	14,6%
Abitibi-Ouest (19 758 personnes)	8680	43,9%	2665	13,5%	3759	18,5%
Vallée-de-l'Or (41 498 personnes)	7099	17,1%	9869	23,8%	7833	19,3%
Rouyn-Noranda (39 606 personnes)	4389	11,0%	10 556	26,7%	8177	21,1%
Témiscamingue (15 543 personnes)	3478	22,4%	2881	18,5%	2371	14,5%
Abitibi-Témiscamingue (138 798 personnes)	28 022	20,2%	28 149	20,3%	25 609	18,3%

Adapté de Collini (2019a).

Selon le CISSSAT (2023), 16% des femmes et 12% des hommes de la région se considèrent pauvres. Dans la région, 4316 personnes de 18 et 64 ans ont été prestataires d'un programme d'assistance sociale (ANNEXE A) en 2022 (CISSSAT, 2022; Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2023a). Parmi ces personnes, 1667 étaient prestataires du Programme d'aide sociale et 1949 du Programme de solidarité sociale. Les autres personnes participaient au programme Objectif emploi (CISSSAT, 2022).

L'Abitibi-Témiscamingue est un territoire vaste (57 337 km<sup>2</sup>) dont la densité de population est faible (2,6 habitant·e·s par km<sup>2</sup>). L'automobile est le principal moyen de transport dans et entre les cinq MRC de la région (Collini et Ross, 2021a, 2021b, 2021c, 2021d, 2021e). La MRC de Rouyn-Noranda est la seule à s'être dotée d'un système de transport en commun public par autobus (Collini et Ross, 2021c). Les personnes habitant les MRC Abitibi, Abitibi-Ouest et Témiscamingue qui résident à l'extérieur d'Amos, La Sarre ou Ville-Marie doivent parcourir en moyenne entre 5 et 67 km pour obtenir des services comme l'épicerie, des soins de base et accéder aux points de services gouvernementaux (Collini et Ross, 2021a, 2021b, 2021d). Les obstacles au transport représentent un défi important pour les personnes en situation de pauvreté, particulièrement celles ayant une mobilité restreinte. Alors que moins de 2,5% de la population des villes de Québec et Montréal vit dans un désert alimentaire, c'est le cas de 11% de la population de l'Abitibi-Témiscamingue (Fournier, 2022).

### *1.1 Inégalités de santé*

En Abitibi-Témiscamingue, 33,9% des personnes en situation de pauvreté ont déclaré se trouver dans un état de détresse psychologique élevée (Tableau 1.2). Elles sont également plus nombreuses à avoir déclaré avoir une mauvaise perception de leur état de santé, un mode de vie sédentaire et fumer de façon quotidienne ou occasionnelle.

**Tableau 1.2. Indicateurs de santé pour la population de 15 ans et plus selon la situation du revenu.**

	Ménages à faible revenu	Autres ménages
Mauvaise perception de leur état de santé	25,3%	7,4%
Niveau élevé de détresse psychologique	33,9%	26,5%
Peu actif ou sédentaire	61,4%	48,4%
Fumeurs·euses actuel·le·s	25,9%	20,6%

Adapté de Collini (2020).

La région est aussi touchée par des inégalités d'accès aux services de santé et services sociaux. Alors que la faible densité de la population a nécessité l'installation de points de services ruraux de type CLSC pour desservir adéquatement la population (Beaucaire et Schepper, 2022), les MRC de Rouyn-Noranda, Témiscamingue, Abitibi et Abitibi-Ouest ont connu des coupures et des fermetures de points de services ruraux depuis les dernières années (Audet, 2022; Beaucaire et Schepper, 2022; Fortier, 2022a; Landry, 2020). Des interruptions de services en obstétrique affectent les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue (Caillou, 2019; Fortier, 2022b). Alors que les personnes habitant les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest doivent déjà voyager à Rouyn-Noranda pour obtenir certains services de santé, une coupure à Rouyn-Noranda les a obligées à se déplacer jusqu'à Val-d'Or pour avoir accès à une interruption de grossesse (Radio-Canada, 2018). Dans la MRC Abitibi, l'hôpital d'Amos accueille la moitié (49,4%) des admissions en bloc opératoire, alors qu'elle ne compte que 16,8% de la population régionale. Cela peut expliquer pourquoi l'installation peine à offrir des services rapidement : un nombre disproportionné de personnes doivent attendre plus de 6 mois pour une échographie cardiaque à cet hôpital (Beaucaire et Schepper, 2022).

La fermeture des urgences de Ville-Marie, Témiscaming-Kipawa et Senneterre et la fermeture de lits en santé mentale à l'hôpital de La Sarre affectent la santé mentale et physique des membres des communautés régionales (Beaucaire et Schepper, 2022; Cotnoir, 2021; Matte, 2021; Renaud, 2022). L'accès aux soins psychiatriques est inégal

sur le territoire, alors que la moitié des ressources en santé mentale se situent dans la Vallée-de-l'Or. La MRC de Témiscamingue ne possède aucun lit dressé en psychiatrie. L'accès aux services de deuxième et de troisième lignes est aussi inégal entre les MRC, ce qui engendre des coûts importants en transport (Beucaire et Schepper, 2022). Il est donc commun que la population de la région doive se déplacer dans une autre MRC ou en Ontario pour avoir accès à des soins de santé. Les personnes en situation de pauvreté sont par conséquent plus affectées puisqu'elles n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour parcourir de longues distances sur le territoire.

### *1.2 Inégalités en éducation et en emploi*

La proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires est de 20,9% en Abitibi-Témiscamingue, un taux plus élevé que la moyenne québécoise de 13,3% (Tableau 1.3). L'absence de diplôme est un facteur de vulnérabilité et de précarisation financière. Les adultes à faible revenu sont surreprésentés parmi la population faiblement scolarisée et parmi la population bénéficiant du chômage et de l'assurance-emploi (Collini, 2022b) (Tableau 1.4).

**Tableau 1.3. Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu en Abitibi-Témiscamingue et au Québec.**

	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Sans diplôme d'études secondaires	20,9%	13,3%
Diplôme d'études secondaires	17,5%	18,5%
Diplôme d'apprenti ou de métiers	27,9%	19,8%
Diplôme collégial	16,3%	19%
Certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat	3,3%	3,8%
Grade universitaire	14,1%	25,5%

Adapté de Collini (2022b).

**Tableau 1.4. Répartition des adultes de 18-64 ans à faible revenu et taux de faible revenu selon le niveau de scolarité et l'activité en Abitibi-Témiscamingue.**

	Taux de faible revenu
Population de 18-64 ans	11,3%
Aucun diplôme	22,6%
Diplôme d'études secondaires	12,3%
Diplôme d'études professionnelles	8,7%
Diplôme d'études collégial	6,7%
Certificat, diplôme ou grade universel	6,8%
Population active	6,6%
Emploi	5,5%
Chômage	19,7%
Population inactive <sup>1</sup>	28,1%

Adapté de Collini (2020).

L'analphabétisme est un facteur de risque important de la pauvreté et de l'exclusion sociale intergénérationnelles (Green et Riddel, 2007; Grenier *et al.*, 2008; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007). Les différentes MRC de la région sont touchées par des problèmes d'alphabétisation chez la population âgée de 15 ans et plus. C'est dans la MRC de Rouyn-Noranda que l'on trouve le plus haut taux d'alphabétisation, mais où 54% à 58% de la population n'atteint tout de même pas un niveau 3 de littératie, c'est-à-dire un seuil jugé nécessaire pour comprendre des textes longs et complexes. Dans les MRC du Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or, c'est entre 58% et 60% de la population qui n'atteint pas le niveau 3. La MRC d'Abitibi-Ouest est la plus en difficulté, alors que plus de 60% de sa population n'atteint pas le niveau 3 (Fondation pour l'alphabétisation, 2021). Rappelons que c'est dans la MRC d'Abitibi-Ouest que l'indice de défavorisation matérielle est le plus élevé (43.9%), alors que c'est à Rouyn-Noranda que la défavorisation sociale est la plus importante (26,7%) (Tableau 1.1).

<sup>1</sup> Comprend les personnes aux études, au foyer, les travailleurs·euses saisonniers·ères, les personnes considérées comme inaptes au travail en raison d'une incapacité à long terme.

En 2017, la population âgée de 15 à 64 ans en Abitibi-Témiscamingue présentait un taux d'incapacité de 16,7%, légèrement supérieur à la moyenne québécoise de 14% (Ross, 2022). Cette incapacité peut se manifester par de la douleur, des limites mobiles ou des problèmes de santé mentale (Ross, 2022). Une personne travaillant avec une incapacité est plus à risque d'avoir un faible revenu, même si elle travaille à temps plein (Ross, 2022). La contrainte temporaire reconnue la plus présente chez les prestataires du Programme d'aide sociale de la région est liée à l'âge, alors que les prestataires du Programme de solidarité sociale présentent principalement une limitation sévère reconnue liée à des problèmes de santé mentale (Tableau 1.5). Chez Vision-Travail, un organisme régional qui offre des services d'intégration à l'emploi, 29% des personnes aidées présentent une limitation en lien avec leur santé mentale, 28% ont des problèmes cognitifs et 23% sont à mobilité réduite (Ross, 2022).

**Tableau 1.5. Personnes ayant des contraintes temporaires et sévères à l'emploi en Abitibi-Témiscamingue**

<b>Programme d'aide sociale – Contraintes temporaires</b>	
Santé	125 personnes
Grossesse <sup>2</sup> ou enfant à charge	107 personnes
Enfant handicapé	18 personnes
Âge	337 personnes
Autres <sup>3</sup>	15 personnes
<b>Programme de solidarité sociale – Contraintes sévères</b>	
Visuel	23 personnes
Auditif et parole	9 personnes
Intellectuel et d'apprentissage	438 personnes
Santé mentale	711 personnes
Santé physique	643 personnes
Autres	62 personnes

Adapté de CISSSAT (2022).

<sup>2</sup> Doit avoir atteint 20 semaines de grossesse (Gouvernement du Québec, 2023c).

<sup>3</sup> Parmi les motifs autres, le Gouvernement du Québec reconnaît des situations comme un hébergement temporaire dans une maison d'hébergement pour les victimes de violence (Gouvernement du Québec, 2023c).

La question de l'inaptitude au travail telle que comprise par le gouvernement du Québec réduit les contraintes à l'emploi à travers un cadre rigide qui ne tient pas compte des parcours de vie des personnes et des dynamiques de reproduction de la pauvreté et des inégalités (Landry *et al.*, 2023). Ainsi, l'État contribue à créer deux catégories de personnes en situation de pauvreté. D'un côté se trouvent les « bons pauvres », c'est-à-dire ceux qui ne peuvent travailler en raison de problèmes de santé ou d'une situation jugée hors de leur contrôle. De l'autre côté se trouvent les « mauvais pauvres », soit ceux qui refusent de travailler et préfèrent abuser des aides publiques (Landry *et al.*, 2023). Cette distinction arbitraire marginalise davantage les personnes en situation de pauvreté et désolidarise ces personnes puisqu'elles-mêmes peuvent avoir intériorisé ce biais négatif (Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023). Des personnes vivant avec une incapacité doivent se résoudre à travailler malgré leur condition puisque les prestations qu'elles reçoivent (Annexe A) ne suffisent pas à répondre à leurs besoins et à ceux de leurs familles en raison du coût de la vie. Cette partie de la population est invisibilisée puisqu'elle n'est pas perçue comme vivant en situation de pauvreté (Boucher, 2023; Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023).

### *1.3 Inégalités de participation sociale*

Selon des données de 2019-2020, le sentiment d'appartenance à la communauté locale est légèrement plus élevé chez les personnes vivant en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec (Tableau 1.6). En revanche, les personnes exclues socialement montrent un sentiment d'appartenance plus faible à la région (Demontigny, 2021).

**Tableau 1.6. Personnes de 12 ans et plus qui ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale très fort ou plutôt fort 2019-2020**

	Abitibi-Témiscamingue	Moyenne québécoise
12 à 17 ans	72,9%	64,4%
18 à 34 ans	88,1%	84,6%
35 à 49 ans	68,9%	59,7%
50 à 64 ans	70,7%	60,7%
65 ans et plus	69,9%	63,0%
<b>Total 12 ans et plus</b>	<b>78,0%</b>	<b>69,2%</b>

Adapté de Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2022b).

En 2018, 67% de la population de l'Abitibi-Témiscamingue déclarait faire du bénévolat dans la communauté. La majorité de ces bénévoles s'impliquaient principalement auprès d'un organisme communautaire. En moyenne, les bénévoles de la région ont alloué 10,5 heures par mois à de l'implication bénévole (Fournier, 2018). Au Canada, les personnes ayant un plus faible revenu allouent 18% plus d'heures au bénévolat que les personnes au revenu le plus élevé. Aussi, 58% des bénévoles non encadré·e·s dont le revenu est inférieur à 20 000\$ par année ont affirmé avoir offert des services de façon bénévole au moins une fois par semaine, contre 43% des bénévoles ayant un revenu supérieur à 100 000\$ par année (Vézina et Crompton, 2012).

Généralement, les personnes ayant un faible revenu, les locataires et les personnes sans emploi, hormis les retraité·e·s, exercent moins leur droit de vote que les personnes issues d'autres groupes de la population (Gélineau et Morin-Chassé, 2009; Uppal et LaRoche-Côté, 2012).

#### *1.4 Inégalités en fonction du genre*

En 2022, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 72 677 personnes s'identifiant comme femmes. Parmi elles, 110 femmes de plus de 15 ans s'identifiaient comme trans. Au total, 1460 femmes s'identifiaient comme racisées, principalement des femmes noires,



arabes et latino-américaines, et 3295 s'identifiaient comme autochtones (Collini, 2023).

Les femmes de la région vivent particulièrement en union libre (31% c. 23% dans l'ensemble du Québec). Bien que l'union libre soit répandue dans l'ensemble des classes sociales québécoises, elle est significativement plus présente dans les régions où le taux d'inégalité de revenu selon le genre est plus élevé, comme l'Abitibi-Témiscamingue (Belleau *et al.*, 2017). En 2021, les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue ont déclaré un revenu total inférieur à celui des hommes (41 787\$ contre 67 678\$) et des autres femmes du Québec (46 132\$) (Collini, 2023). En 2023, le salaire hebdomadaire moyen des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue était inférieur de 381,76\$ à celui des hommes, alors que l'écart moyen était de 221,48\$ dans l'ensemble du Québec (Institut de la statistique du Québec, 2024).

Dans la région, les mères vivant en union libre sont plus à risque de se trouver en situation de précarité financière ou de pauvreté économique après une séparation (Belleau *et al.*, 2017; Robert, 2022). Au Québec, les couples en union libre ne bénéficient pas des mêmes protections que les couples mariés en cas de séparation. La personne au sein du couple ayant le plus faible revenu ne peut obtenir une pension alimentaire afin de pallier la baisse de revenu du ménage. Puisque ce sont majoritairement les femmes qui ont un plus faible revenu (Belleau *et al.*, 2017; Collini, 2017, 2020, 2023; Marcoux, 2015), ce sont elles qui sont le plus à risque de connaître une diminution de leur niveau de vie (Belleau *et al.*, 2017).

Les femmes de la région représentent la majorité des personnes en situation de pauvreté (Collini, 2020; Marcoux, 2015), soit 53% des personnes vivant sous la MFR (Collini, 2023). Bien que cette distinction de genre soit marquée dès l'âge de 25 ans, l'écart de richesse entre les femmes et les hommes tend à s'accroître avec l'âge. À 75 ans, le taux de faible revenu atteint 40% chez les femmes comparativement à 23% chez les hommes (Collini, 2020).

En 2015, le revenu moyen des personnes s'identifiant comme femmes était de 31 261\$ en Abitibi-Témiscamingue, alors que la moyenne du revenu des Québécoises était de 35 177\$. En contrepartie, le salaire moyen des hommes de la région était de 54 776\$, supérieur au revenu moyen masculin de 51 495\$ dans la province. Les femmes en Abitibi-Témiscamingue avaient donc un revenu inférieur à celui des hommes de la région, mais aussi des autres femmes au Québec (Collini, 2017). La monoparentalité représente un facteur de risque important en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. La majorité des familles monoparentales de la région (71,3%) sont dirigées par une femme (Collini, 2020; Marcoux, 2015).

Les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue occupent majoritairement des emplois dans les domaines administratifs, du commerce et du service aux personnes. Ces emplois sont de nature plus précaire et offrent un salaire généralement inférieur, comparativement aux emplois occupés par les hommes, principalement dans l'exploitation des ressources naturelles, le transport et la construction. Ces industries offrent des salaires supérieurs, et ce, indifféremment du niveau de scolarité. Il existe aussi des écarts salariaux entre les femmes et les hommes à l'intérieur même d'une profession. Chez les femmes œuvrant dans l'exploitation des ressources naturelles, leur salaire ne correspond qu'à 43,2% de celui des hommes pour le même type d'emploi (Marcoux, 2015).

Les femmes autochtones vivant à l'extérieur de leur communauté sont plus à risque de vivre dans un logement nécessitant des réparations ou surpeuplé. Elles sont aussi plus sujettes à vivre de la discrimination et courent un plus grand risque de vivre en situation d'itinérance. Les femmes en situation de handicap sont aussi plus vulnérables vis-à-vis ces situations (FRAPRU, 2019).

Les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue vivent avec davantage de problèmes de santé physique et mentale que les hommes de la région et l'ensemble de la population québécoise (Beulé, 2015; Collini, 2023). En outre, l'Abitibi-Témiscamingue est la

deuxième région la plus affectée par la violence conjugale et sexuelle. On peut avancer que les inégalités de revenu engendrent une précarité économique qui, combinée à la crise du logement, représente un obstacle majeur pour les femmes qui souhaitent quitter une situation de violence conjugale (Collini, 2023; Hübner *et al.*, 2020; Landry *et al.*, 2023). Selon Collini (2023) : « La tolérance à l'égard de la violence et, dans une moindre mesure, la présence de rôles sexuels stéréotypés sont également liées aux conditions économiques de régions ressources » (p.4).

Les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue présentent une plus grande vulnérabilité et un risque d'appauvrissement plus élevé en raison des inégalités de revenus et de santé, de leurs responsabilités familiales et de leur surexposition aux violences conjugales et sexuelles. Les femmes appartenant à d'autres groupes sociaux marginalisés (p. ex. : autochtones, racisées ou vivant avec un handicap) sont d'autant plus vulnérables.

Au Canada, les personnes trans et non binaires sont plus à risque de vivre en situation de pauvreté. En effet, selon le recensement canadien de 2021, une personne non binaire sur cinq vit en situation de pauvreté, soit plus du double du taux national de 8,1% (Statistique Canada, 2022). De plus, l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont également des facteurs d'exclusion sociale (Groulx, 2011). Les personnes s'identifiant à cette communauté encore marginalisée sont à risque de vivre de la discrimination (Sue, 2010). Il n'existe pas de données concernant le niveau de pauvreté des personnes LGBTQIA2+ en Abitibi-Témiscamingue. La grande place accordée aux questions de la diversité sexuelle et de genre au sein des organismes non spécifiques aux personnes LGBTQIA2+ dans la région se démarque des autres régions du Québec (Blais *et al.*, 2022). En outre, l'Abitibi-Témiscamingue compte parmi les régions du Québec où l'indice de vitalité des ressources offertes aux personnes LGBTQIA2+ est le plus élevé, particulièrement en défense collective des droits. C'est également la région du Québec qui concentre le plus de ressources communautaires spécifiques pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre au prorata de la taille de sa population. Toutefois,

certain incidents discriminatoires envers les personnes trans et non-binaires en Abitibi-Témiscamingue ont été publicisés dans les dernières années (Hachey, 2023; Luneau, 2022; Poirier, 2023)

### 1.5 Inégalités en matière de logement

Depuis une quinzaine d'années, une pénurie de logements sévit dans la région, où le taux d'inoccupation demeure près ou inférieur au seuil viable de 3% (Collini, 2020) (Tableau 1.7). Entre 2002 et 2023, le taux d'inoccupation des logements est passé de 11,1% à 1,0% en Abitibi-Témiscamingue (Institut de la statistique du Québec, 2022; Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2023c). Pour l'année 2023, on prévoit que le taux d'inoccupation des logements baissera à 0,6% dans la région (Routhier, 2022).

**Tableau 1.7. Taux d'inoccupation des logements par secteur en 2022.**

Abitibi-Témiscamingue	Amos	La Sarre	Macamic	Malartic	Rouyn-Noranda	Val-d'Or	Ville-Marie
1%	0,7%	0,2%	0%	1,9%	0,8%	1,7%	3,5%

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2023b).

Les logements relativement récents, dont la construction date de 20 ans ou moins, ont un taux d'inoccupation de 0% (Collini, 2021). Bien que la rareté touche tous les types de logement, elle affecte particulièrement les logements pouvant héberger une famille (Tableau 1.8).

**Tableau 1.8. Taux d'inoccupation des logements selon le secteur et le nombre de chambres en 2020.**

	Amos	Rouyn-Noranda	Val-d'Or	Québec
Une chambre	0,7%	1,4%	1,2%	2,9%
Deux chambres	0,5%	1,0%	1%	1,9%
Trois chambres	1,6%	0,6%	0,5%	2,3%

Adapté de Collini (2021).

En 2016, 20% des locataires de l’Abitibi-Témiscamingue ont consacré 30% et plus de leur revenu aux frais de logement. Chez certaines personnes, cette part pouvait atteindre jusqu’à 50%, voire 80% (Collini, 2020). Alors que 355 ménages de la région sont en attente d’un logement social, le délai d’attente moyen est de 19 mois (Observatoire de l’Abitibi-Témiscamingue, 2022). En date du 31 décembre 2020, la région comptait 2 517 logements sociaux, communautaires et abordables. La majorité de ceux-ci étaient des habitations à loyer modique (HLM) (Tableau 1.9).

**Tableau 1.9. Logements sociaux et abordables en Abitibi-Témiscamingue.**

Logement social		Logement abordable		Allocation logement	Total <sup>4</sup>
HLM	Supplément au loyer <sup>5</sup>	AccèsLogis Québec <sup>6</sup>	Logement abordable Québec <sup>7</sup>		
1 545	452	520	0	859	3 376

Adapté de Société d’habitation du Québec (2022).

À Rouyn-Noranda, certaines mesures gouvernementales visent à contrer une dégradation inquiétante du parc locatif au cours des prochaines années. Dans son plan d’action visant à soutenir Rouyn-Noranda, le Gouvernement du Québec a annoncé la démolition de bâtiments d’habitation et la relocalisation de résident·e·s à proximité de la Fonderie Horne dans le but de créer une zone tampon (Gouvernement du Québec, 2023b). Cette mesure vise près de 200 ménages et près de 70 bâtiments devront être construits par la Ville de Rouyn-Noranda pour loger ces personnes (Cotnoir et Luneau, 2023).

<sup>4</sup> Diffère de la somme des interventions par programme car les ménages occupant un logement livré dans le cadre du programme ACL et ayant fait l’objet d’un supplément au loyer n’ont été comptés qu’une fois

<sup>5</sup> Période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2020

<sup>6</sup> Logements livrés depuis le début du programme jusqu’au 31 mars 2021

<sup>7</sup> Période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020

### *1.6 Intérêt pratique et scientifique de la recherche*

Ce premier chapitre illustre la vision de la pauvreté et de l'exclusion sociale telle qu'elle s'inscrit dans les politiques sociales québécoises. De plus, une recension des écrits a permis de quantifier les inégalités sociales en matière de santé, d'éducation, d'emploi, de participation sociale, en fonction du genre et en matière de logement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Bien que ces réalités soient documentées quantitativement, aucune étude qualitative n'a jusqu'à présent été réalisée sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue. Une telle démarche, ancrée dans les parcours de vie et les réalités régionales, était nécessaire pour recueillir les connaissances des personnes expertes du vécu de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans la région.

## CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre vise à établir le cadre théorique de la recherche. Il y sera question de la théorie intersectionnelle, qui est à la base de l'analyse réalisée. De plus, ce chapitre permettra de définir les concepts de pauvreté et d'exclusion sociale.

### *2.1 Théorie intersectionnelle*

La théorie de l'intersectionnalité émerge d'abord chez Truth, militante abolitionniste, lors de la Convention des droits des femmes de l'Ohio de 1851 (Ferguson, 2016). Ce sont ensuite les travaux de l'afroféministe Thiam (1978) qui ont mené à l'articulation de la théorie intersectionnelle comme une nouvelle compréhension des interactions entre les différents systèmes de pouvoir comme le colonialisme, le capitalisme, le capacitisme et le patriarcat (Annexe A), qui influencent la production et la reproduction des inégalités sociales (Bilge, 2009; Ferguson, 2016; Montminy *et al.*, 2011). C'est par ailleurs à Crenshaw (1991) que nous devons la conception moderne de l'intersectionnalité (Ferguson, 2016), selon laquelle les systèmes de pouvoir s'influencent les uns les autres et participent à la construction identitaire des personnes et des groupes sociaux (Crenshaw, 1991; El-Hage et Lee, 2017; Ferguson, 2016). Les catégories qui en découlent, comme le genre, la race ou la classe sociale, ne sont pas comprises comme des caractéristiques individuelles découlant d'une réalité biologique, mais plutôt comme des constructions sociales pouvant servir de motifs d'exclusion sociale (Bilge, 2009; Crenshaw, 1991; Crump, 2014; Dantzler, 2022; Ferguson, 2016; Kihika, 2022; Oxman- Martinez *et al.*, 2002; Stanley, 2014). Cette convergence de la classe sociale, du genre et de la race participe à l'exclusion et à la marginalisation. Elle

se définit par une interaction avec des vulnérabilités préexistantes et engendre du « *disempowerment* » chez les personnes. Pour obtenir un tel résultat, il n'est pas nécessaire que la subordination intersectionnelle soit intentionnelle (Crenshaw, 1991). En résumé, les identités des individus et de leurs communautés sont forgées par des oppressions multidimensionnelles et simultanées (Crenshaw, 1991; El-Hage et Lee, 2017; Ferguson, 2016).

La théorie de l'intersectionnalité amène une critique des théories structuralistes, particulièrement le marxisme et le féminisme universaliste. On leur reproche de privilégier une lutte universelle, soit la lutte des classes ou la lutte contre le patriarcat, oubliant par le fait même les violences causées par d'autres systèmes d'oppression (Bilge, 2009; Crenshaw, 1991; Ferguson, 2016). En matière de pauvreté et d'exclusion sociale, la théorie de l'intersectionnalité se distingue en tenant compte de chaque système d'oppression, soit le capitalisme, le patriarcat et le colonialisme. Ces trois systèmes d'oppression ramènent les individus à une identité sociale comme la classe sociale, le genre ou la race. L'interaction de ces identités sociales augmente la vulnérabilité et diminue le pouvoir citoyen (Bilge, 2009; Crenshaw, 1991; El-Hage et Lee, 2017; Ferguson, 2016; Montminy *et al.*, 2011).

La théorie de l'intersectionnalité remet en question les structures de la société qui engendrent et maintiennent les inégalités, comme le classisme, le sexisme, l'âgisme, le capacitisme, l'hétérosexisme, la transphobie et le racisme systémique (Statham, 2021). Elle permet de comprendre les différentes dimensions de la pauvreté et les expériences partagées et différenciées des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. En effet, les personnes en situation de pauvreté peuvent vivre des expériences communes de discrimination et de marginalisation en raison de leur classe sociale. En revanche, leurs expériences peuvent être influencées et complexifiées en fonction de leur identité ou expression de genre, leur culture, leur état de santé ou leurs capacités physiques ou cognitives et le regard porté sur leur situation par la société. Ces



personnes peuvent donc faire face à davantage d'obstacles ou bénéficier de certains privilèges en raison de biais conscients ou inconscients au sein de la société (Crenshaw, 1991; Ferguson, 2016).

## 2.2 Pauvreté

La *pauvreté absolue* est le manque d'un « revenu nécessaire permettant à la personne ou au ménage de se procurer les biens essentiels de subsistance basés sur les besoins biologiques en termes d'alimentation, d'eau, de vêtements et d'habitation » (Boismenu *et al.*, 2018, p. 21). La pauvreté peut aussi être *relative* en fonction de l'écart à la moyenne ou à la médiane de différents indicateurs comme le revenu moyen (Boismenu *et al.*, 2018). Il s'agit de la définition principalement utilisée par les institutions publiques qui réduisent la pauvreté à un manque de ressources financières ou matérielles dont la seule solution est l'intégration au marché du travail (Hübner *et al.*, 2020). Elle permet de comparer des secteurs de la population, des régions et des pays différents entre eux. Cependant, les indices peuvent être instrumentalisés, notamment à des fins politiques, et ne permettent pas de comparer des nations aux systèmes radicalement différents (Boismenu *et al.*, 2018).

Paugam (2008) distingue trois types de pauvreté. La notion de *pauvreté intégrée* s'applique lorsque les personnes en situation de pauvreté sont nombreuses au sein d'une communauté. On trouve davantage ce type de pauvreté dans les pays du Sud. Ces personnes vivent peu ou pas de stigmatisation puisque leur situation est répandue dans leur région ou leur pays. À l'inverse, la *pauvreté marginale* touche les sociétés où la pauvreté est associée à une inaptitude sociale qui touche certaines personnes ou certains groupes. Ces personnes vivent de la stigmatisation. Enfin, la *pauvreté disqualifiante* concerne la mise à l'écart de la sphère de production des personnes en situation de pauvreté (Paugam, 2008).

Ninacs (2008) conceptualise la pauvreté en termes d'avoir, de savoir et de pouvoir. Alors que l'avoir se résume à un revenu insuffisant, la pauvreté de savoir consiste en un niveau d'instruction faible et une incapacité à symboliser. La pauvreté en termes de pouvoir représente une fragilité des réseaux de socialisation, un lien de dépendance envers les institutions et une absence de pouvoir sur sa situation quant aux conditions matérielles et institutionnelles. C'est aussi l'absence de pouvoir politique, soit « l'incapacité à transformer sa situation par la lutte collective ou par les médiations institutionnelles » (Ninacs, 2008, p. 13). Ainsi, la pauvreté est un symptôme des inégalités sociales et « la conséquence d'une répartition inégale des ressources, elle-même issue de trajectoires de vie, de pressions économiques et de politiques publiques qui reproduisent ces inégalités » (Observatoire québécois des inégalités, 2023, p. 2).

### 2.2.1 Mesurer la pauvreté

Le choix d'un indice pour mesurer la pauvreté influence le résultat (Filiatrault, 2022). Le Canada et le Québec utilisent différents indices pour mesurer la pauvreté. En voici quelques-uns.

La mesure du faible revenu (MFR) est un seuil relatif déterminé en fonction des revenus de la population et sert principalement à des fins de comparaison. Au Canada et au Québec, elle correspond à 50% du revenu médian après impôts (Filiatrault, 2022). La mesure du panier de consommation (MPC) constitue le seuil officiel canadien (Filiatrault, 2022; Tremblay-Pépin, 2021). Elle sert également de repère au gouvernement du Québec depuis 2009 afin d'évaluer la couverture des besoins de base dans le cadre des prestations d'aide sociale et de solidarité sociale (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2021). Il s'agit d'un seuil absolu basé sur la valeur d'un panier de biens et services correspondant à un niveau de vie modeste. La MPC est composée

principalement du coût estimé par les instances gouvernementales des aliments, de vêtements et de chaussures, du logement<sup>8</sup> et du transport<sup>9</sup> (Statistique Canada, 2021).

L'indice panier est un outil développé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) en 2016 afin de lier la réduction de la pauvreté économique à celle des inégalités de revenu à partir de la couverture des besoins de base. En somme, l'indice panier mesure combien de fois un ménage peut se permettre d'acheter le panier de base de la MPC. Le calcul du nombre de paniers accessibles aux foyers permet de mesurer les inégalités entre le manque et l'abondance au sein d'une population ou dans l'ensemble du Québec (Labrie *et al.*, 2023; Tremblay-Pépin, 2021; Tremblay-Pépin *et al.*, 2020). Dans une région ressource comme l'Abitibi-Témiscamingue, des indices économiques comme le PIB par habitant sont utilisés pour illustrer la réussite et le bon développement de l'économie régionale. Toutefois, de tels indices ne permettent pas de représenter justement la répartition de la richesse dans la communauté (IRIS, 2023).

Le seuil de faible revenu (SFR) est aujourd'hui reconnu comme désuet puisqu'il ne tient compte que de certaines dépenses comme le logement, l'alimentation et l'habillement. Les dépenses postérieures à 1992, comme l'internet et le téléphone cellulaire, ne sont pas incluses. L'indice de défavorisation est principalement utilisé par l'Institut national de santé publique (INSPQ) pour calculer les inégalités de santé dans la province (Filiatrault, 2022). Il a été conçu afin d'illustrer la défavorisation au sein de petites unités géographiques et comprend deux dimensions :

« La dimension matérielle reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire et ayant comme conséquence un manque de ressources matérielles (évaluée par l'éducation, l'emploi et le revenu). La dimension sociale renvoie à la fragilité du réseau social, de la famille

---

<sup>8</sup> Un logement de trois chambres pour une famille de deux adultes et de deux enfants, comprenant les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des électroménagers (Statistique Canada, 2021)

<sup>9</sup> Une combinaison de frais associés à l'utilisation des transports en commun et des coûts liés à l'utilisation d'une automobile modeste (Statistique Canada, 2021)

à la communauté (évaluée par le fait de vivre seul, d'être monoparental et d'être séparé, divorcé ou veuf) » (INSPQ, 2019)

L'IRIS a également développé l'indice de revenu viable (IRV) qui intègre la notion de dignité en calculant le revenu nécessaire pour « vivre dignement hors de la pauvreté » dans sept régions du Québec : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saguenay, Sept-Îles, Gatineau et Sherbrooke (Filiatrault, 2022; Hurteau, 2018). L'IRV élargit le panier de la MPC en y ajoutant notamment le coût de divers services de santé, les loisirs et une sortie mensuelle au restaurant. L'IRV s'éloigne de la survie et d'une vision centrée sur les besoins physiologiques et présente une compréhension plus large des besoins primaires d'une personne (Hurteau, 2018).

### *2.3 Exclusion sociale*

L'exclusion sociale affecte la citoyenneté et l'identité des personnes et mène à une impuissance à agir (Racine, 2007). Ces conséquences affectent à la fois les personnes touchées et la société dans son ensemble. L'exclusion sociale est parfois associée à une mutation du phénomène de la pauvreté ou à un déplacement sémantique représentant un « nouveau visage de la pauvreté » (Racine, 2007). Or, une personne peut être exclue socialement en raison de ses caractéristiques identitaires qui divergent de ce qui est considéré symboliquement, idéologiquement et culturellement comme la norme sociale, et ce, indépendamment de sa situation économique (Roy et Soulet, 2001). Ainsi, « ce serait par un processus d'étiquetage et de stigmatisation entraînant la dévalorisation de l'autre que se produirait l'exclusion » (Racine, 2007, p. 95). Cette dynamique multidimensionnelle touche à la fois les individus et les collectivités puisqu'elle affecte la cohésion sociale et freine l'émancipation et la participation sociale citoyenne (Silver, 2007).

Groulx (2011) distingue quatre principales catégories de facteurs menant à l'exclusion sociale. En premier lieu, l'exclusion sociale peut *résulter d'un cumul de facteurs de vulnérabilité* (p. ex. : précarité économique et affaiblissement des liens sociaux) qui mène à une défavorisation durable en ce qui concerne les conditions de vie, notamment en matière de santé, d'alimentation, de logement, de loisirs et de participation sociale.

En deuxième lieu, l'exclusion sociale peut *découler de la stigmatisation et de la discrimination* lorsque des systèmes et structures oppressantes privent un groupe de la population de ses droits et de l'accès à certaines ressources. Ces mécanismes d'exclusion reposent sur des rapports de domination comme « le sexisme, le racisme, l'homophobie et la discrimination fondée sur la capacité physique » (Groulx, 2011, p. 5). Ces populations stigmatisées et discriminées font face à davantage d'obstacles et à une sous-reconnaissance sociale et symbolique.

En troisième lieu, l'exclusion sociale peut-être *liée à la trajectoire ou au parcours de vie*, c'est-à-dire à un cheminement parsemé d'événements sources de précarité comme :

La perte d'emploi, la dévalorisation de certaines compétences ou acquis professionnels, le chômage prolongé, les bas salaires, et des changements apportés au cheminement professionnel [...] le changement de pays et l'installation difficile dans le pays d'accueil ou le déménagement fréquent, ou la maladie ou la vulnérabilité plus forte aux conditions de vie liées à la pauvreté [...] les ruptures ou les réorganisations de la structure familiale ou des changements au fonctionnement de la vie familiale causés par la séparation, la maladie, la naissance d'un enfant, une grossesse non planifiée, qui obligent à une réorientation des projets de vie (Groulx, 2011, p. 6).

En quatrième lieu, l'exclusion sociale peut *résulter de la concentration spatiale des désavantages*. Groulx (2011) fait alors référence à la concentration de la pauvreté au sein de certains quartiers, créant un terrain propice à l'exclusion des personnes qui y vivent. En d'autres termes, une concentration territoriale de vulnérabilités sociales et économiques peut engendrer de l'exclusion sociale. L'exclusion sociale est causée par

des inégalités d'accès aux connaissances, au pouvoir, ou prestige et à un réseau social bénéfique permettant à l'individu de grimper dans l'échelle sociale (Adam, 2019).

L'exclusion sociale peut être considérée comme le croisement de multiples discriminations et d'une relégation à une classe inférieure, sur la base de certains attributs sociaux comme le sexe ou le genre, la classe sociale, l'origine, le handicap ou l'orientation sexuelle (Groulx, 2011). Ces discriminations peuvent être déguisées ou couvertes et relèvent de biais conscients ou implicites (Sue, 2010). L'exclusion sociale peut engendrer une marginalisation des personnes lorsqu'elle est perpétuée via les services publics (Groulx, 2011). Les groupes marginalisés sont perçus comme indésirables et leurs expériences sont invisibilisées (Sue, 2010).

L'exclusion sociale affecte trois dimensions de la vie d'une personne. La première dimension concerne l'*accès aux ressources* matérielles ou économiques (revenus, biens, endettement, logement) et aux ressources sociales (fréquence et qualité des relations familiales et amicales). Les difficultés d'accès aux services publics et privés en matière de santé et de transport contribuent également à l'exclusion sociale (Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007; Nolan et Marx, 2012). La deuxième dimension est la *participation*, qu'elle soit économique (travail rémunéré et non rémunéré, chômage, bénévolat), sociale (activités et rôles sociaux), éducative (compétences, littéracie, scolarité), culturelle, politique ou civile (Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007). La troisième dimension est la *qualité de vie* : santé physique et mentale, bien-être (satisfaction, développement personnel et estime de soi) et environnement (Levitas *et al.*, 2007).

## CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à alimenter les réflexions et outiller le comité consultatif du Fond québécois d'initiatives sociales (FQIS) au sujet de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue en vue des prochaines Alliances.

Une approche qualitative a été choisie pour ce projet afin d'analyser les discours des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale concernant leur situation (Ependa, 2017). Cette méthode vise notamment l'importation, la recherche et la production de sens à partir de l'expérience humaine (Paillé et Mucchielli, 2012). La nature exploratoire de cette recherche visait à étudier les phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale tels qu'ils sont vécus en Abitibi-Témiscamingue d'un point de vue qualitatif, ce qui n'avait pas encore été fait. Le recours à des groupes de discussion et des entretiens semi-directifs abordant les parcours de vie des personnes a permis de faire le portrait régional de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Ependa, 2017).

Ce chapitre couvre les composantes méthodologiques du projet de recherche. J'y expliquerai le processus de recrutement et de sélection des personnes participantes, le fonctionnement des groupes de discussion et des entretiens individuels, ainsi que l'analyse des données recueillies. Enfin, j'aborderai les considérations éthiques.

### *3.1 Recrutement et sélection des personnes participantes*

Le but de ce projet était de donner la parole à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue afin d'obtenir un portrait qualitatif de

ces phénomènes dans une région ressource. Les participant·e·s étaient des personnes volontaires appartenant à différents groupes d'âges, genres et secteurs géographiques (Ependa, 2017). Des groupes de discussion et des entretiens individuels ont été tenus en collaboration avec des organismes communautaires locaux qui offrent des services aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. La démarche de recherche a d'abord été présentée aux groupes impliqués au sein du comité consultatif du FQIS. Puis, des démarches individuelles ont été faites auprès d'organisations locales œuvrant auprès de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion afin de leur expliquer la démarche et solliciter leur implication. Les travailleurs·euses de ces organismes ont interpellé des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale qui fréquentent leur milieu. Cette collaboration a permis de créer un climat de confiance envers l'équipe de recherche puisque la personne intermédiaire était une présence rassurante pour les personnes. Grâce à cette alliance, des personnes réticentes à participer par crainte de vivre de la stigmatisation ont accepté de partager leurs expériences (Collectif VAATAVEC, 2014). Des rencontres avec les corporations de développement communautaire des MRC Abitibi (Amos) et Témiscamingue (Ville-Marie et Témiscaming) ont également eu lieu afin de connaître les spécificités territoriales. L'intention était de faciliter le recrutement et la réalisation de la collecte de données dans certains secteurs plus réticents à participer.

La sélection des participant·e·s a été faite selon trois critères d'inclusion : (1) être âgé·e de 18 ans et plus; (2) s'auto-identifier comme vivant en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale; et (3) vivre dans une des cinq MRC de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Le choix de l'autoidentification est justifié par une volonté de ne pas se limiter à un indice en particulier comme la MFR. Aussi, l'autoidentification a permis de ne pas réduire la pauvreté à sa composante monétaire. Des groupes de discussion ont été tenus à La Sarre, à Ville-Marie et à Rouyn-Noranda (Tableau 3.1). De plus, 19 entretiens individuels ont été réalisés dans différentes villes de la région (Tableau 3.2). Le recrutement de participant·e·s a été difficile dans certains



secteurs de la région, notamment en raison de la surcharge de travail dans les organismes communautaires. De plus, certaines difficultés vécues par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont fait en sorte que des entretiens ont dû être remis à plusieurs reprises.

**Tableau 3.1. Participant·e·s aux groupes de discussion.**

Lieu du groupe de discussion	Participant·es femmes	Participants hommes	Participant·e·s intervenant·e·s
La Sarre (Abitibi-Ouest)	7	6	2
Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda)	6	6	2
Ville-Marie (Témiscamingue)	0	9	1

**Tableau 3.2. Participant·e·s aux entretiens individuels.**

		Nombre de personnes rencontrées
<b>Lieu de résidence</b>	Amos (Abitibi)	3
	Duparquet (Abitibi-Ouest)	1
	Lamothe (Abitibi)	1
	La Sarre (Abitibi-Ouest)	4
	Malartic (Vallée-de-l'Or)	1
	Nédelec (Témiscamingue)	1
	Rouyn-Noranda (Rouyn-Noranda)	2
	Témiscaming (Témiscamingue)	2
	Ville-Marie (Témiscamingue)	4
<b>Genre</b>	Femme	10
	Homme	9
	Autre	0
<b>Tranche d'âge</b>	20 à 35 ans	6
	36 à 51 ans	5
	52 à 67 ans	8

### 3.2 Collecte de données

Afin de brosser un portrait représentatif de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, j'ai effectué une collecte de données dans les cinq MRC de la région (Annexe C) : Abitibi-

Ouest, Abitibi, Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. Considérant les spécificités du large territoire du Témiscamingue, la MRC a été divisée en deux sous-secteurs : nord (Ville-Marie et environs) et sud (Témiscaming-Kipawa).

Durant les rencontres, j'ai choisi d'adopter une posture d'apprenante et non d'experte auprès des personnes rencontrées en ayant le souci de valoriser leurs connaissances comme personnes expertes de leur situation. J'ai également eu à cœur de respecter l'aspect émotif et intime des confidences qui m'ont été faites dans le cadre de la construction des connaissances entourant les parcours de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Loignon *et al.*, 2022). Lors de chaque rencontre individuelle et de groupe, des intervenant·e·s étaient disponibles en soutien au besoin.

Dans un premier temps, les groupes de discussion ont permis d'amorcer l'échange et d'explorer les différents thèmes. Les groupes de discussion ont été un terreau fertile à la solidarité entre les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale. Ces rencontres ont permis de créer un lien de confiance avec les personnes participantes, dont certaines ont ensuite accepté de participer aux entretiens individuels. Les entretiens individuels ont permis d'approfondir certains des thèmes abordés lors des groupes de discussion. Les entretiens individuels ont aussi favorisé la participation des personnes vivant dans de petites collectivités à proximité des autres participant·e·s.

La collecte de données a été facilitée par le recours au collage d'images et de photos. L'utilisation des photos dans le cadre de recherches qualitatives permet d'évoquer des éléments plus profonds que l'unique recours aux mots (Harper, 2002). Elle permet à la personne de comprendre des phénomènes complexes, de faire des liens avec son vécu et de développer de nouveaux savoirs, particulièrement lorsqu'il est question de sujets plus sensibles (Butler-Kisbert et Poldma, 2010). Dans le cadre de ce projet, le collage d'images a été utilisé afin d'élucider l'information sur la pauvreté et l'exclusion, mais également pour conceptualiser les idées. L'utilisation d'images, de photos et du collage a permis aux personnes en situation de pauvreté d'illustrer leurs réalités en facilitant la

rencontre des aspects rationnels et émotionnels. En outre, le recours aux images favorise l'expression du savoir expérientiel et facilite la participation des personnes ayant des difficultés d'alphabétisation (Collectif VAATAVEC, 2014).

### 3.2.1 Groupes de discussion

Des groupes de discussion ont été tenus dans les villes de La Sarre (Abitibi-Ouest; 11 participant·e·s), Rouyn-Noranda (14 participant·e·s) et Ville-Marie (Témiscamingue – secteur nord; 8 participants). En raison des difficultés de recrutement dans les MRC Abitibi, Vallée-de-l'Or et Témiscamingue – secteur sud, il n'a pas été possible d'y organiser de groupes de discussion. Un groupe prévu à Val-d'Or a dû être annulé à une heure d'avis en raison de situations de crises psychosociales affectant les personnes participantes

Lors des groupes de discussion, les intervenant·e·s des groupes communautaires ont également été invité·e·s à se joindre aux groupes afin d'alimenter les discussions. Les séances ont été d'une durée approximative de cinq heures, incluant une heure durant laquelle un repas a été fourni aux personnes participantes.

Le groupe de discussion, ou *focus group*, est une technique de collecte qui a été choisie pour permettre de recueillir des témoignages quant aux valeurs et aux perceptions de groupes de personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale (Ependa, 2017). Lors des groupes de discussion, les questions posées aux personnes participantes visaient à définir la pauvreté et l'exclusion sociale, identifier leurs causes et leurs conséquences. Le regard que la société pose sur les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale a aussi été abordé, en plus de discuter des besoins et des pistes de solutions envisagées par les participant·e·s (Annexe D). Tout au long des discussions, les personnes participantes ont été invitées à réaliser un exercice de collage (en forme d'arbre) d'images et de photos accompagnées de mots-clés qui résument

leurs réponses (Annexe E). La forme de l'arbre a été choisie comme une adaptation de la carte conceptuelle. Le feuillage représente la conception et les manifestations de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Le tronc illustre les causes dites visibles alors que les racines représentent les causes structurelles dites cachées.

### 3.2.2 Entretiens individuels

Les 19 entretiens individuels ont pris la forme d'entrevues semi-dirigées d'une durée approximative d'une heure (Annexe F). Pour débiter l'entretien, les participant·e·s étaient invité·e·s à choisir des images et des photos (Annexe G) qui représentent des éléments importants de leur vécu afin d'aborder l'influence de certains événements marquants de leur parcours de vie, les défis et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces entretiens ont aussi permis de bonifier les pistes de solutions issues des groupes de discussion.

En s'intéressant aux parcours de vie, la méthode qualitative permet: « d'explorer des expériences vécues ou à venir et d'en tirer des enseignements [...] la représentation et la mise en relation des récits individuels conduisent à la sensibilisation et à une meilleure compréhension des faits vécus » (Ependa, 2017, p. 153).

### 3.3 *Analyse des données*

Les retranscriptions des entretiens et les notes prises durant les groupes de discussion ont fait l'objet d'une analyse thématique afin d'identifier des points communs aux différents parcours de vie (Sanséau, 2005). L'analyse s'est faite à la fois de manière déductive et inductive. Des thèmes de base ont été identifiés par une recension des écrits pertinents (approche déductive). D'autres thèmes et sous-thèmes ont émergé de

manière inductive durant les groupes de discussion et lors du codage (Paillé et Mucchielli, 2012). Le modèle écosystémique de Bronfenbrenner (1979) (Annexe H) a aussi servi à la sélection des thèmes et à l'analyse des données, en complémentarité avec la théorie intersectionnelle. Le modèle écosystémique a permis de déterminer comment le microsystème (famille, amitiés, couple), le mésosystème (milieu de travail, milieu scolaire, organismes communautaires, communauté culturelle), l'exosystème (services publics, organisations municipales, provinciales et fédérales) et le macrosystème (systèmes de domination, politiques et normes sociales) ont affecté les parcours de vie des participant·e·s (Bronfenbrenner, 1979; Gherghel et Saint-Jacques, 2013). En analysant les conséquences des politiques sociales, mais aussi des systèmes d'oppression et des expériences de discrimination et de préjugés, le modèle écologique a permis d'éviter de réduire la pauvreté aux éléments relevant uniquement de la responsabilité individuelle.

Les notes prises par l'équipe de recherche lors des groupes de discussion et les verbatims des entretiens individuels ont été analysés simultanément dans un même corpus avec le logiciel NVivo (QSR International Inc.). Le choix de combiner ces données a été fait en raison de leur complémentarité.

### *3.4 Considérations éthiques*

Ce projet de recherche a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQAT (certificat #2022-06, Castro, C.). Lors de la collecte de données, un formulaire d'engagement à la confidentialité et de consentement (Annexe I) a été signé par chaque personne participante avant les groupes de discussion et entretiens individuels. Considérant qu'il était possible qu'une personne rencontre des difficultés d'alphabétisation, le formulaire a été lu à voix haute aux participant·e·s. Les personnes rencontrées ont également été invitées à demander des conseils aux

intervenant·e·s communautaires qui étaient présent·e·s, au besoin. Les informations recueillies ont été rendues anonymes. Seuls les entretiens individuels ont fait l'objet d'un enregistrement audio. Ces enregistrements, de même que les transcriptions et les notes prises lors des groupes de discussion, sont conservés dans l'ordinateur de la chercheuse principale, Carol Castro, sous la protection d'un mot de passe.

Pour assurer la confidentialité, chaque personne participante a été identifiée par son genre, sa MRC suivie d'un numéro si nécessaire. Les noms utilisés dans les citations ont été remplacés par des noms fictifs.

## CHAPITRE 4 – RÉSULTATS

Dans ce chapitre, je présenterai les résultats recueillis lors des trois groupes de discussion et des 19 entretiens individuels. Lors de ces rencontres, les personnes participantes ont été invitées à s'exprimer sur leurs définitions de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces personnes ont également cherché à en identifier les causes et les conséquences sur leurs conditions de vie. Finalement, elles ont aussi été encouragées à cibler des solutions collectives à la pauvreté et à l'exclusion sociales.

### *4.1 Définir la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue*

Les personnes participantes ont fréquemment utilisé l'image de « compter ses sous » pour décrire la pauvreté qu'elles vivent. Cette image exprime une organisation du quotidien centrée sur l'évaluation du coût des actions en contexte d'incertitude et d'instabilité. Concrètement, la pauvreté limite l'accès à la nourriture, au logement, aux vêtements, à l'essence, aux médicaments, aux lunettes, aux appareils auditifs et autres dispositifs de santé. C'est un manque de ressources pour répondre aux besoins de base, mais aussi aux besoins affectifs et sociaux. Selon un participant : « Mon potentiel a été restreint, comme si j'étais sous l'eau en train de me noyer » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6).

La pauvreté fait également obstacle à l'atteinte des désirs et à l'autoréalisation, poussant certaines personnes à faire des choix qui vont à l'encontre de leurs valeurs.

Pour pouvoir suivre les autres [me payer des choses ou des activités], j'ai parfois posé des gestes de délinquance comme du vol ou de la contrefaçon, ou utilisé des mauvais moyens comme emprunter de l'argent à du monde que je devrais pas, ou vendre mes affaires pour devoir les racheter plus cher plus tard. (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Les participant·e·s ont défini la pauvreté comme allant au-delà de la question monétaire. C'est un état de survie : « La pauvreté [ne] finit pas là [avec le manque d'argent], ça va avec notre santé physique et mentale » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or); « T'avance ou tu crèves » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie).

Selon les participant·e·s, l'endettement peut mener à la pauvreté. Ainsi, certaines personnes sont pauvres sans en avoir l'apparence, alors que d'autres peuvent être perçues comme pauvres sans toutefois s'auto-identifier comme telles parce qu'elles ont peu de possessions, mais ne sont pas endettées. Selon un participant : « C'est ceux qui ont des dettes qui sont pauvres » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie).

La pauvreté peut fluctuer à travers le temps selon les périodes de la vie et des événements déstabilisants comme un changement dans la structure familiale, la maladie ou un incendie. Elle peut toucher n'importe qui. C'est un cercle vicieux dont il est difficile de sortir : « On tombe vite [dans la pauvreté], mais on se relève lentement » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda).

L'image de l'échelle a été utilisée à quelques reprises pour définir la pauvreté : « On travaille dur pour la monter [l'échelle sociale] et on peut tomber à tout moment » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2).

Personne ne commence au même niveau dans l'échelle [sociale], mais tout le monde cherche à atteindre le même niveau et les attentes sont les mêmes pour et envers tout le monde. (Intervenant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Selon les participant·e·s, la pauvreté en Abitibi-Témiscamingue est plus cachée que dans les grands centres. Par exemple, l'itinérance est présente, mais n'est pas toujours



visible en raison des pratiques comme le *couch surfing* ou dormir dans sa voiture. Un participant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda a affirmé avoir dormi plusieurs semaines dans son *pick-up* (sa camionnette), pourtant perçu régionalement comme un symbole de réussite, alors qu'il s'était retrouvé sans hébergement après une rupture.

La pauvreté est aussi définie à travers le regard des autres et de la société.

La présence de la pauvreté gêne. Il y a les bons et les mauvais pauvres. Le bon pauvre, c'est celui que "c'est pas de sa faute", qu'on veut aider, et le mauvais pauvre, c'est celui que "c'est de sa faute". (Intervenant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Ainsi, la société divise les personnes en situation de pauvreté. D'un côté, on accepte d'aider les personnes considérées comme des victimes des circonstances. De l'autre, on exclut les personnes en fonction de leurs choix ou des événements les ayant menés vers la pauvreté. Elles sont perçues comme les uniques responsables de leur sort. Cette individualisation de la pauvreté et de l'exclusion remet la faute sur l'individu, plutôt que sur la société. Un participant a affirmé : « Je vois la pauvreté comme un échec de la société » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6).

Alors que la pauvreté était conçue par les participant·e·s comme une limitation d'accès aux ressources, l'exclusion sociale était comprise comme l'absence totale d'accès aux ressources et à la vie sociale et culturelle.

[C'est de] ne pas avoir la force de faire les démarches, soit mentalement parce qu'on est malade, soit à cause qu'on est devenue dépendante à cause de la vie d'aujourd'hui [...] c'est manquer d'informations. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

L'exclusion sociale était associée aux écarts d'accès aux ressources et entre les classes sociales. Elle était vécue comme une forme de violence de la société qui restreint l'expression des personnes qui la vivent.

Selon un participant : « [L'exclusion sociale c'est] une araignée qui tisse sa toile, tu te retrouves pris dedans » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie); « C'est un cercle qui finit pas, tu penses que tu peux t'en sortir, mais tu peux pas » (Entretien individuel, Femme Abitibi 2).

Selon certain·e·s des participant·e·s, l'exclusion sociale se vit aussi dans les relations interpersonnelles. Selon ces personnes, l'exclusion sociale : « C'est d'identifier quelqu'un à partir de son statut financier ou sa santé mentale » (Entretien individuel, Femme Témiscamingue); « C'est familial. Mes frères et sœurs, c'est "t'es pauvre, reste de ton bord" » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda); « Si t'es pas dans le moule, on te juge. Parce que t'es pas dans la *gang* » (Entretien individuel, Femme Abitibi 1).

La principale distinction entre pauvreté et exclusion sociale semble être l'accès aux ressources d'aide qui permettraient de tisser des liens dans la collectivité et d'entreprendre des démarches. Ainsi, une personne peut être en situation de pauvreté économique, sociale ou culturelle, mais ne pas vivre d'exclusion sociale puisqu'elle entretient des liens avec une organisation dans sa collectivité et les personnes qui y gravitent. En revanche, les participant·e·s distinguaient difficilement l'exclusion sociale de la pauvreté.

#### *4.2 Causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale*

Les participant·e·s ont identifié des événements de la vie comme une séparation, la naissance d'un enfant, un deuil, un déménagement, la perte d'un emploi ou d'un logement à la suite d'un incendie comme des causes de pauvreté : « Quand j'me suis séparée, j'étais à la rue » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « je me suis fait mettre à la porte par ma mère qui fait des crises, on pense que c'est des psychoses.

[Je vivais chez elle] depuis que je suis passé au feu avant la covid. Ouain, j'ai eu une couple de [malchances] mettons... » (Entretien individuel, Homme Abitibi 1).

C'est pas la première fois, je passe au feu, c'est déjà la 4<sup>e</sup> fois et 2 semaines avant Noël l'année passée, j'ai passé au feu dans ma maison [...] [un de mes frères] m'a mis 16 000\$ de [contraventions] à mon nom, je travaillais, j'ai perdu [mon travail], j'ai perdu [mon permis de conduire]. (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest)

[À mon arrivée au Québec] La première année, j'ai pas pu tomber sur le bien-être social parce que j'ai changé de province. J'ai été un an sans bien-être social, un an sans assurance maladie, un an sans médication. Un an que je pouvais pas manger. Alors moi ça m'a montré : faut que je vive sur zéro sou. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

[J'ai arrêté le travail] quand j'ai vécu de la discrimination jusqu'à ce que je parte de ce travail-là. Ensuite je suis tombée enceinte [à 19 ans]. Après ça, je me suis occupée de mes filles. J'ai recommencé à travailler puis j'ai perdu mon emploi quand la covid est arrivée. Ça m'a menée à une dépression. Puis, je me suis séparée du père de mes filles. Je suis allée avec un autre homme avec qui j'ai vécu de la violence conjugale. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Ça fait quatre ans que j'élève ma fille seule. Quand je suis tombée enceinte, ça faisait un mois que je consommais pu et que je buvais pu. Le bon Dieu m'a envoyé [ma fille] pour que je continue. C'est là que je suis tombée sur l'aide sociale. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

La maladie et la différence peuvent également engendrer l'exclusion sociale, comme lorsque des problèmes de santé physique et mentale surviennent.

Des participant·e·s ont affirmé : « Je ne peux plus travailler à cause de ma psychose » (Entretien individuel, Femme Témiscamingue); « J'ai le coude fini, j'peux pu travailler » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « Tu sais, la schizophrénie, ça fait peur au monde. Plus personne [ne] veut de toi » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 1).

La pauvreté peut également se transmettre entre les générations. Ainsi, « d'où on part » peut entraîner la pauvreté en raison notamment d'un milieu familial dysfonctionnel ou d'un filet social insuffisant. Ainsi, la pauvreté crée la pauvreté. Selon des personnes

rencontrées : « Quand les parents n'ont pas eu accès à l'éducation, c'est difficile lorsque les enfants rentrent à l'école » (Participant du groupe de discussion de La Sarre); « Mes fondations étaient souillées [...] avec mes parents et des traumatismes dans l'enfance, je suis venu au monde avec un sévère désavantage » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6); « Ç'a pas été un milieu favorable. Ma mère était sur l'aide sociale. J'avais des beaux-pères violents. Notre situation financière était très très difficile. Parfois ma mère mangeait pas pour que je puisse manger » (Entretien individuel, Homme Abitibi 2); « J'ai grandi dans une famille séparée. Mes parents se sont séparés [quand] j'avais 11 mois. Milieu pas trop riche. Ma mère est devenue monoparentale, alors elle travaillait pas. On était trop pauvres » (Entretien individuel, Homme Abitibi 1).

Mon père travaillait beaucoup pour essayer d'avoir de l'argent pour mettre le pain [et] le lait sur la table. Quand on était jeunes, on vivait un peu mieux. Ben c'est sûr qu'il y avait des fois [où] c'était quand même compliqué. On vivait quand même bien, jusqu'à la séparation de mes deux parents, c'est là que ç'a commencé à aller un peu plus mal. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

[On naît dans la pauvreté] Parce qu'on n'est pas égal dans la vie, parce qu'on n'est pas choisi égal en venant au monde. C'est dans notre culture, l'ouvrage dans lequel nos parents travaillent, la manière qu'on a été élevé, soit par nos parents ou par l'école. Ç'a affecté toutes les sections de la vie. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Des participant·e·s ont également dit que l'économie régionale favorise les écarts de richesse. En Abitibi-Témiscamingue, les mines sont les principaux employeurs et offrent un salaire élevé, ce qui entraîne une hausse du prix des logements et des biens de consommation. Plusieurs participant·e·s ont aussi souligné que l'inflation et la hausse du coût de la vie créent davantage de pauvreté et exacerbent les écarts de richesse : « [Mais] c'est pas tout le monde qui peut travailler dans les mines [...] quand y'a une mine, ça monte les prix! » (Participant au groupe de discussion La Sarre).

Les participants du groupe de Ville-Marie ont mentionné qu'au Témiscamingue, les agriculteurs fournissent le repas, le logement et les vêtements. Cependant, une fois le

contrat terminé, l'employé·e n'a plus rien. Ce qui engendre plusieurs dépenses importantes puisqu'il faut se reloger, s'acheter des meubles et des vêtements.

Pis les cultivateurs, ils payent pas d'impôts comme nous autres. Comme mon *boss*, il tire 80 vaches à lait. Le gouvernement, l'a aidé [financièrement] pour monter. [...] Demain matin, s'il vend, y'aura 1 000 000\$ ou 6 000 000\$. Il garde tout dans ses poches. [...] puis ils gardent tout leur argent à eux-mêmes. Mais c'est nous autres qui a travaillé [dans les champs] pour lui. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6)

Selon un participant du Témiscamingue : « On les utilise [les personnes en situation de pauvreté] quand on a besoin [d'elles], sinon on les ignore » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie). De plus, certains emplois sont déconsidérés et peuvent mener à l'exclusion sociale et à la pauvreté par manque de filet social pour ces travailleurs·euses.

Selon les participant·e·s, l'analphabétisation engendre la pauvreté et l'exclusion sociale : « Des jobs, quand tu sais pas lire, y'en a pas plus, même en pénurie de main d'œuvre » (Participant au groupe de discussion de La Sarre); « Des fois, je peux pas faire mon épicerie [il n'y a] plus de dessins et je ne peux pas lire ce qui est écrit » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie).

La littératie numérique est aussi un enjeu dans la région. Alors que plusieurs gestes importants du quotidien se font par internet ou nécessitent un téléphone intelligent, les personnes qui n'ont pas accès à ces technologies ou qui sont analphabètes sont pénalisées et n'ont pas accès à l'ensemble des services auxquels elles ont droit.

Les mauvaises expériences vécues avec les institutions gouvernementales peuvent mener les personnes à ne plus demander les prestations auxquelles elles ont droit, ce qui contribue à les maintenir en situation de pauvreté : « Quand j'ai appelé [pour faire reconnaître mon invalidité], ils m'ont coupé de 200\$. Faque tu fermes ta gueule et t'endures » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5).

De plus, la répartition injuste de la richesse et le manque de volonté politique créent et maintiennent la pauvreté et l'exclusion sociale, selon les participants : « Y a des riches, parce qu'y a des pauvres » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 3); « C'est toujours les pauvres qui payent en premier » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « y a des personnes qui exploitent, des exploiters qui se servent des plus faibles. Il y a beaucoup d'exploitation. Il y a toujours quelqu'un qui essaie de gruger l'autre personne » (Entretien individuel, Homme Abitibi 1).

Même si on irait brailler dans les rues, le gouvernement s'en crisse. [Ils] sont pas intéressés à nous autres. [Ils] sont intéressés à l'argent, pas plus. Comme [pour] l'environnement [ils] disent [qu'ils vont nettoyer] la planète, mais [ils ne nettoient] pas la planète, [ils] brisent tout en l'air. Ils mettent des milliards en haut pendant qu'il y en a qui crèvent de faim en bas. Ç'a pas d'allure. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

C'est l'argent [qui crée les inégalités]. Tu sais [...] "l'argent ne fait pas le bonheur"? Celui qui a dit ça, c'est un sacré menteur [...] L'argent, ça fait pas le bonheur, mais ça peut te faire tomber en esti d'en manquer. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Les classes sociales [causent les inégalités]. Par exemple, les avocats, les médecins, les gars qui travaillent dans les mines ont un plus gros revenu [...] alors dans un sens, ils vont toujours se penser meilleurs que ceux plus bas. Si t'as plus d'argent, t'as plus d'autorité. (Entretien individuel, Homme Abitibi)

Moi je trouve que [les gens ne] sont pas justes envers tout le monde. [Il] y en a beaucoup qui ont beaucoup d'argent, puis ils savent pas quoi en faire. Tu sais, pourquoi ils n'en donneraient pas aux personnes qui [en] ont vraiment besoin là? (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1)

[La différence entre les riches et les pauvres] c'est juste qu'on n'a pas le même salaire. On travaille tout le monde autant pour vivre. On n'est pas plus lâches parce qu'on est pauvres, on a juste un moins bon salaire. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 1)

C'est une erreur de l'humanité d'avoir choisi qu'on doive payer pour vivre sur la planète. Pourquoi est-ce qu'on est les seuls êtres vivants qui doivent payer pour vivre sur une planète qui est supposée être à tout le monde? Moi je comprends pas ça. Je trouve ça stupide. Avant, on utilisait le troc, pourquoi on n'est pas encore là-dans? [...] Aujourd'hui si t'as pas d'argent tu peux pas te nourrir ou vivre dans un loyer. Tu peux rien faire sans argent. Tu vis dehors, dans la rue. Les droits de l'humain existent pourtant, mais ils nous laissent vivre comme ça. Pourquoi le

gouvernement laisse faire ça? [...] Je comprends pas ça. Je trouve ça plate parce qu'il faut se battre pour avoir le nécessaire de la vie. Tu dois donner ta vie à travailler pour avoir le minimum pour vivre. Il y a des gens qui se suicident à cause de ça. Les jeunes se suicident parce qu'il y a trop de misère. C'est un monde de fou. J'ai peur pour mes enfants. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1).

Il est ressorti de l'ensemble des groupes de discussion que la violence, sous toutes ses formes, est un facteur d'exclusion sociale. La pauvreté peut empêcher une personne de se sortir d'une situation de violence conjugale. N'ayant pas d'autre endroit où aller, et ayant peu de ressources, la personne est prisonnière :

J'ai fait affaire avec la maison Mikana pour la violence conjugale. Ça m'a fait peur parce que je me suis retrouvée pu de loyer, pu d'argent. C'est là que je suis tombée sur l'aide sociale [...] les gens vont te dire que t'aurais dû partir. Mais si t'en parle à d'autres femmes qui ont vécu ça, elles vont te dire qu'elles comprennent que c'est pas facile de partir. Quand j'ai demandé de l'aide au monde, on m'a dit "ben t'as juste à t'en aller". Mais moi j'avais peur de lui, j'avais peur de perdre mes affaires. Ils nous jouent tellement dans la tête, psychologiquement à nous faire peur. (Entretien individuel, Abitibi 1)

J'ai enduré la violence conjugale parce que mes amis me disait "tsé, t'as toute, t'as de l'argent avec lui. Ça aide". Et c'est vrai que c'était pas pareil. J'avais pas besoin de me dire que si j'achetais du linge pour ma fille, je ne pouvais pas m'acheter des [espadrilles] ou bien [ne] pas avoir de [manteau] d'hiver pour qu'elle en ait un. L'épicerie, quand j'en avais besoin, je lui demandais. Il avait un salaire de fou. Sauf que ça valait-tu la peine? Je l'ai étiré un temps parce que c'est dur d'arriver avec ce qu'on reçoit de l'aide sociale. Et si tu réussis à y arriver, c'est parce que tu privas la mère. Je me disais "fait un effort, c'est pas si pire de se sentir comme ça si tu vois ce que ça apporte à ta fille". Alors j'ai enduré, mais à un moment donnée je suis devenue dégoûtée. J'avais envie de vomir quand j'entendais les signaux d'alarme. Quand il parlait je devenais tout de suite mal. Un moment donné j'ai regardé mon budget et j'me suis dit c'est ça et c'est tout. Ça valait pu la peine que je me sente comme ça. (Entretien individuel, Abitibi 2)

Selon des participantes des groupes de discussion de La Sarre et de Rouyn-Noranda, être une femme ou avoir des enfants augmente le risque de vivre en situation de pauvreté et d'exclusion sociale puisque les femmes sont plus nombreuses à vivre de la violence conjugale et à être monoparentales. Des participantes ont exprimé : « Quand on est une femme, on vit plus de violence » (Participante du groupe de discussion de La Sarre); « La violence conjugale c'est aussi financier. On est plusieurs femmes à

avoir vécu ça » (Participant du groupe de discussion de La Sarre); « Il y a rarement des accommodements pour tenir compte des contraintes des personnes qui ont des enfants. “Arrange-toi, c’est ton choix!” » (Participant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda); « [Quand tu es mère monoparentale] tu dois t’virer sur un dix cents constamment, tu [te] retrouves à devoir jouer deux rôles en même temps du jour au lendemain » (Participant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda).

### *4.3 Conséquences de la pauvreté et de l’exclusion sociale sur les conditions de vie*

#### 4.3.1 Emploi et revenu

Plusieurs participant·e·s ont mentionné avoir dû faire une entrée précoce sur le marché du travail : « Tu m’dis que j’suis pas travaillant... Heille, j’ai lâché l’école en 5<sup>e</sup> année pour aller travailler et c’est pour ça que j’suis rendu là » (Participant au groupe de discussion La Sarre); « On était onze chez nous, j’ai arrêté l’école pour aider ma mère » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « J’ai commencé à travailler à 6 ans sur la terre de mon père [...] il m’a laissé aller [à l’école] jusqu’en 5<sup>e</sup> année, après ça [il] m’a fait lâcher l’école » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4); « J’ai vu les miens avoir des difficultés et j’ai commencé à payer le loyer et à acheter la nourriture quand j’ai eu 11 ans [...] J’ai commencé à travailler en ramassant des roches dans les champs pour les agriculteurs » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6).

[Entre 13 et 14 ans] je prenais des petites jobines pour avoir de l’argent, fait que là on réussissait à avoir de quoi d’un peu mieux [...] C’était pas toujours évident pareil [...] Je passais la tondeuse, je faisais du plâtre [pour le propriétaire de notre immeuble à logement]. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Mon père travaillait la semaine et faisait [de la musique dans] les bars la fin de semaine [...] pour pouvoir payer l’épicerie. On a appris très jeunes à le suivre. À 7-8 ans, je chantais, ma sœur jouait de la batterie et moi de l’orgue dans les bars. On n’avait pas le droit d’aller dans les bars, mais on y allait pour travailler [...] En



8<sup>e</sup> année, j'étais malade, alors mon père a dit "bon ok, tu vas arrêter l'école". J'étais déjà sur le marché du travail. Je faisais des ménages dans des maisons. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

À l'âge de 4-5 ans, je travaillais sur la terre de mon père [...] que j'veuille ou pas, il fallait que je travaille. J'avais quatre cinq places à faire de déneigement l'hiver et du bois de chauffage [...] je faisais des heures de fou. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4)

À 9 ans j'ai commencé à travailler dans une pourvoirie tout l'été. Je faisais du maintien, les chambres des clients, des travaux, pendant presque 10 ans. Pis j'ai commencé à travailler en ville [...] Je travaillais le plus possible et j'élevais les trois plus jeunes [de la fratrie]. [...] À l'adolescence, ma grande sœur pis moi on est tombées gardiennes. Pas de sorties, c'était école, travail, gardienne. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Les femmes rencontrées ont principalement occupé des emplois de service à la personne comme préposées aux bénéficiaires ou comme intervenantes. Plusieurs ont arrêté de travailler pour s'occuper de leurs enfants. Les hommes occupaient principalement des emplois dans le domaine de l'agriculture, de l'automobile, de la maintenance et de la conciergerie. Selon eux, ils font le travail que les autres ne veulent pas faire.

J'ai fait n'importe quoi. J'avais pas le choix [...] il y avait des gars avec leurs cartes, y nous trouvaient pas assez propres, y nous envoyaient pour nettoyer le terrain [...] Puis dans la gang, ceux qui savaient lire là, ils m'envoyaient dans les trous, j'étais le bouche-trou. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

L'accès à certains emplois qui nécessitent des habiletés particulières peut être difficile. Lors du groupe de discussion de Ville-Marie, il a été souligné que les employeurs devraient juger les personnes candidates en fonction de leurs capacités et de leurs expériences plutôt que de leurs diplômes.

Une participante a affirmé avoir vécu de l'âgisme lorsqu'elle a essayé de trouver un emploi : « "Oh t'es trop vieille pour aller sur le marché du travail" [...] il y en a qui vont te le dire carrément dans' face, d'autres prennent des moyens détournés » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2).

Entrer sur le marché du travail peut être difficile en raison des restrictions imposées par les différents programmes du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Je me suis battu avec le BS pour pouvoir suivre un cours d'électricien de chantier, mais on me l'a refusé parce que "c'était pas un métier d'avenir". Pourtant, j'avais une lettre [d'un entrepreneur en construction] qui disait qu'il allait m'engager dès que j'aurais mes cartes d'apprenti. (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Certain·e·s participant·e·s au groupe de discussion de La Sarre ont mentionné que de retourner sur le marché du travail implique la perte de l'aide au logement. L'ensemble des personnes rencontrées lors des entretiens individuels avaient recours ou avaient déjà eu recours aux prestations d'aide sociale ou de chômage maladie. Les principales raisons étaient une invalidité physique ou mentale temporaire ou permanente (reconnue ou non reconnue) et l'arrivée d'un enfant en bas âge ou handicapé. Les prestataires d'aide sociale ont exprimé le fait que leur situation financière est instable en raison de coupures et d'une mauvaise transmission de l'information.

J'attendais de l'argent de la part du gouvernement. J'attendais au moins 1000\$ parce que le mois d'avant, ils m'avaient seulement donné 600\$ alors que je reçois normalement 800\$ en raison de mon statut de santé mentale. Au final, ils m'ont coupé, mais ils ont même jamais demandé pour un avis médical, c'est mon médecin qui a dû les appeler. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Il me reste un dernier chèque de chômage maladie [mais j'ai dû attendre] 4 mois avant d'avoir un suivi de régulier. Ils me l'ont pas dit qu'il me restait encore des congés maladie à recevoir quand j'ai fait une demande d'aide sociale quand j'étais tanné. Il n'y avait plus d'argent qui rentrait pendant 4 mois... C'est long là, 4 mois pas d'argent! Là, ils m'ont dit que [ma demande d'aide sociale] était refusée [parce] qu'il me restait 6 semaines de maladie à avoir. (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest )

La majorité des participant·e·s ont témoigné d'alternance entre le travail et les prestations de chômage et d'aide sociale suite à la maladie, un accident, une séparation ou l'arrivée d'un enfant.

Deux personnes ont affirmé avoir perdu leur emploi pour des raisons de santé :

Je travaillais, j'aimais bien ça, mais là je prends des médicaments [...] [Je suis] tombé en [congé de] maladie, je ne dormais plus. On m'a demandé de faire une semaine de 5 jours à 44 h alors que j'étais supposé être en congé de maladie. J'ai dit que je pouvais pas, que j'étais trop fatigué. Puis ils m'ont mis à la porte à cause de ça, parce que j'ai dit non. (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest)

J'ai perdu mon emploi à cause de [ma psychose]. Je ne peux plus travailler maintenant en raison des psychoses parce que le milieu du travail n'est pas très compréhensif des enjeux de santé mentale. Légalement, ils ne peuvent pas te congédier pour cette raison, mais ils l'ont fait. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Des personnes rencontrées ont partagé devoir travailler malgré une invalidité en raison de prestations insuffisantes ou parce que leur état de santé n'est pas reconnu comme une contrainte sévère au travail : « j'ai pas le choix de travailler malgré mon invalidité » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 2); « J'ai le coude fini, le médecin m'a dit de pas travailler. Puis-je travaille encore [parce que] j'ai pas d'argent. Pas le choix. Si je veux manger trois fois par jour » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5).

Je fais de la fibromyalgie. J'ai dû me retirer du marché du travail. Mais j'ai jamais été reconnue comme ayant une contrainte sévère [...] j'ai pas le choix de me débrouiller [...] je fais des contrats de couture, réparer des vêtements. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Lors des groupes de discussion, il a été dit que la pauvreté rend les personnes plus vulnérables à l'exploitation. Une femme a dévoilé avoir dû se prostituer pour subvenir à ses besoins. Elle décrit cette expérience comme quelque chose de difficile et d'ancré dans son vécu de violences sexuelles : « Je devais consommer pour être capable de passer par-dessus mes valeurs et survivre » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

Un homme a témoigné de l'exploitation dont il a été victime dans le domaine agricole :

De 12 à 18 ans, je couchais dans une grange. J'ai mangé du manger de chat et de chien, des restants de table [...] Chez des agriculteurs, [...] je dormais dans le

grenier. [...] Il y avait un plastique où tu voyais la laine isolante [...] puis j'ai toujours travaillé bénévole [...] J'sais pas lire, j'fais confiance à n'importe qui, [c'est] pour ça que des fois j'ai payé pour. Mais là... c'est pas grave, astheure je le sais. [...] J'ai le cœur trop grand. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

Cependant, pour certain·e·s participant·e·s, le travail non rémunéré était perçu comme quelque chose de valorisant, dans la mesure où il représente un gage de confiance, leur donne un sentiment d'utilité en accomplissant des tâches que les autres refusent de faire puisqu'elles sont perçues comme salissantes, exigeantes physiquement, dévalorisantes ou ennuyantes :

J'ai toujours été un bénévole. Je suis comme pogné [...] Je sais pas comment me retourner pour faire de l'argent [...] Pour les jobs de déneigement, on me donnait jamais assez, j'avais pas ce que je chargeais et on profitait de moi. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4)

Même si ces personnes étaient conscientes d'être parfois utilisées ou de ne pas avoir la reconnaissance méritée, elles semblaient préférer cette éventualité à ne rien faire. En effet, le besoin est fort d'être utile et de contribuer à la société, par un travail rémunéré ou non : « Je veux travailler [...] Je sens le besoin de travailler, mais ma santé mentale ne me le permet pas » (Entretien individuel, Femme Témiscamingue); « J'ai été élevé que si tu veux quelque chose, tu dois travailler pour l'avoir » (Entretien individuel, Femme Abitibi 2); « je rêve de retourner travailler » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 1).

J'ai l'intention de faire un DEP en conduite de machinerie lourde ou en abatage forestier. [...] Je sais que je suis mère, mais dans ma vie professionnelle je suis qui? J'ai pas envie de faire des jobines et de ne pas aimer ce que je fais. J'ai envie de me lever le matin et d'aimer ce que je m'en vais faire, d'avoir un métier. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

### 4.3.2 Logement

La situation du logement préoccupait l'ensemble des participant·e·s, qui ont affirmé que le coût et la disponibilité d'unités locatives sont des enjeux dans la région. Selon une participante, le contexte industriel régional joue un rôle.

[Comme prestataire d'aide sociale] les logements sont vraiment durs à avoir. [...] tout le monde veut louer aux travailleurs des mines parce que la mine va payer un an de loyer tout de suite, qu'ils soient là ou qu'ils ne soient pas là. Les propriétaires, eux autres, ils aiment bien ça. Tandis que si t'as 600\$ sur le bien-être social, on se comprend qu'un loyer est encore 2 fois plus difficile à avoir. Parce que des loyers à 500\$ sont rares aujourd'hui. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Plusieurs participant·e·s allouaient plus de 50% de leur revenu à payer leur loyer :« On fait des recherches de logement, y en n'a pas. C'était tout refusé ou ils sont trop chers, on n'a pas les moyens [de payer] 1000\$/mois » (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest); « Ça se passe très mal. D'un côté il n'y en a pas, mais aussi, ils sont à des prix de fou! 600\$ pour un 3 ½ ici à Amos et c'est un taudis! » (Entretien individuel, Abitibi 1).

Pour les participant·e·s qui avaient un toit, la crainte de ne pas réussir à se reloger restait présente.

Si jamais [mon conjoint et moi] on n'arrive pu à payer, [que le propriétaire] nous monte trop [le prix du loyer], on ira vivre quelque part dans le bois, dans un camp. Mais ça fait [quelques] mois que je pense à ça et j'me demande qu'est-ce que je [vais faire] si mon conjoint part avant moi. Je [ne] saurai pas où aller. (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2)

Les participant·e·s qui avaient des animaux ont témoigné de leur difficulté à trouver un logement : « Avec mes chiens, c'est un obstacle parce que y'a presque pas de propriétaires qui acceptent les animaux » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3); « Quand tu appelles et [que] tu dis que tu as un chien, c'est discrimination tout de suite » (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest). Ces personnes envisageaient

l'idée de se débarrasser de leurs animaux afin de se loger comme une éventualité déchirante.

Elles ont décrit leur rapport à leur animal domestique comme un lien de nature familial ou thérapeutique : « J'ai 2 petits chiens que j'ai depuis qu'ils sont bébés. [S'il fallait] que je m'en débarrasse... [je ne] serais pas capable » (Entretien individuel, Abitibi-Ouest 3); « Nous qui [avons] vécu ce genre de vie-là, c'est sûr qu'un animal pour nous c'est important. La thérapie par les animaux ça existe et c'est important pour les gens comme nous » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

Mon chat est comme mon enfant [...] Tu ne te débarrasserais pas de ton enfant, même si tu avais besoin d'argent ou d'un logement. Il m'aide avec ma santé mentale. Il me lèche le visage quand je suis triste, il me réchauffe. Les gens ne devraient pas être mis dans une situation où ils doivent se débarrasser de leur animal parce que cela va affecter leur santé mentale. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Les participant·e·s au groupe de discussion de La Sarre ont affirmé que les HLM de la région n'acceptent pas les animaux, ce qui n'est pas le cas ailleurs au Québec.

Le manque de logements crée un rapport de force à l'avantage des propriétaires et la discrimination est courante selon les participant·e·s. : « On est numérotés, même pour les appartements. "Oh, vous êtes sur le bien-être social? Vous allez tout me briser ça, vous allez pas payer vos appartements" » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

Quand je suis arrivée pour louer le logement, on m'a dit "t'es trop vieille pour que je te loue le logement" [...] j'ai perdu un autre logement parce qu'il y a un monsieur qui est passé en arrière de moi et qui a offert 200\$ de plus par mois. (Entretien individuel, Femme de Rouyn-Noranda 2)

Deux femmes autochtones rencontrées lors des entretiens individuels et des groupes de discussion ont dit que des propriétaires ont refusé de leur louer un appartement parce qu'elles étaient autochtones : « Dans ma communauté, y en n'a pas de logement, et en

ville, [les propriétaires] veulent pas m'en louer parce que [je] suis autochtone. [Je] dois vivre chez mon fils » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda).

Les participant·e·s déplorait également la mauvaise condition du parc locatif régional : « Le propriétaire, disons, c'est pas une personne qui répare ses affaires » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 4); « Je suis asthmatique chronique [...] je vivais dans la moisissure, je vivais dans des dégâts, c'était pas vivable là. » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3).

Si tu viens à bout [de trouver un logement] qui va dans tes finances [il n'est] pas vivable. Soit que t'as des bibittes ou des punaises de lit. C'est dégueulasse [...] des trous dans les murs, la toilette [ne fonctionne pas]. [Il n'y a] pas d'armoires. Les appartements sont pas finis, sont sales [...] y'a des goélands qui vivent là-dedans, y'a des chambres pas de fenêtres, c'est même pas légal. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Mon loyer a des problèmes. Je dois attendre que le propriétaire fasse les réparations. Mais je dois vivre dedans pareil. J'ai pas le choix. [...] faut attendre longtemps pour les réparations. Là j'ai un problème de dégât d'eau. Dès qu'il mouille dehors ça rentre dans mon loyer et ça rentre dans mon plancher alors mon plancher est plein d'eau. C'est pas l'fun vivre de même. Il aurait été supposé de réparer ça, mais il l'a pas fait encore. Faut attendre. On peut pas le faire nous-mêmes, j'ai pas d'argent pour ça. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Des fois t'es obligé·e d'attendre longtemps, ce qui fait que l'autre fois j'ai pris une chance, j'ai dû faire [les réparation]. Je l'ai fait parce qu'il fallait changer la fuite dans la salle de bain. La propriétaire, elle ne s'occupe pas de son bloc. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Le prix élevé des loyers amène souvent les personnes à devoir faire un choix entre payer leur loyer ou répondre à leurs autres besoins : « le loyer ça passe en premier. Je vais essayer de négocier pour être capable de payer. Le reste on coupe » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 2).

[S]ouvent je priorisais de pouvoir nourrir mes enfants plutôt que [de] payer le loyer. Alors on avait des problèmes, faque je commençais à prioriser le loyer, mais là on mangeait moins. On était toujours en train de se battre à savoir si on mange ou si on se garde un toit sur la tête. Et je vais te dire que ça s'en va pas en s'améliorant. Je vais te le dire bien franchement, moi ça me fait peur, l'avenir [...]

Si tu travailles au salaire minimum, tu payes ton loyer, tu payes ta bouffe, t'as pu rien. Et c'est si t'es capable de te payer un loyer. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

[J]'ai une petite fille qui est fragile des poumons alors [l'hiver] je chauffe juste sa chambre à elle. J'ai acheté des tapis pour que le sol soit moins froid. Chez nous, on est en coton ouaté, en jogging et en grosses pantoufles. Je chauffe pour que ce soit le moins couteux possible. Ça me revient à 400\$ par 2 mois [...] J'aimerais ça pas vivre dans la noirceur. Mais au moins, si j'allume pas, je paye moins. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Deux participant·e·s au groupe de discussion de Rouyn-Noranda qui vivaient dans un HLM ont exprimé que ce n'était pas un milieu sain en raison de la consommation et de la vente de drogues et du bruit, même la nuit.

Six personnes rencontrées lors des entretiens individuels et un participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda ont dit avoir vécu une période d'itinérance : « [L'intervenante de l'organisme communautaire] m'a ramassée dans la rue quand je me suis séparée à cause que j'avais pu de loyer » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « J'ai resté deux ans sur une île » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « [Après ma séparation] j'ai dormi dans mon pick-up, c'est tout ce qui me restait » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda); « Ne pas avoir de maison, c'est horrible » (Participante au groupe de discussion de Rouyn-Noranda).

J'ai vécu ça pendant un an, vivre comme une bohème, dormir d'un bord pis de l'autre, chez quelqu'un pis chez quelqu'un d'autre [...] un moment donné un enfant a besoin d'une vie stable. Si t'as pas d'argent tu peux pas avoir de loyer, mais si t'as pas de loyer tu peux pas faire d'argent. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1).

Lors des entretiens, un participant a dit être en recherche active d'un logement après avoir été évincé par sa mère chez qui il vivait. De plus, trois personnes étaient sans domicile fixe suite à la perte de leur logement dans un incendie. Une participante qui avait des assurances avait la possibilité de prolonger son séjour dans un motel. Les



deux autres personnes étaient à la rue puisqu'elles n'avaient pas d'assurances par manque d'argent : « On a été 3 jours [au motel], après ç'a été rallongé [de] 3 jours jusqu'à aujourd'hui. Puis là depuis ce midi je suis dans la rue » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3).

L'accès au crédit est un obstacle à l'accès au logement. Les personnes qui n'ont pas une cote de crédit suffisante, ou qui sont plus jeunes, se voient refuser la location. Les enquêtes de crédit ont des coûts. Selon des participant·e·s au groupe de discussion de Rouyn-Noranda, même l'accès à un espace d'entreposage demande une enquête de crédit :

Quand tu loues, on demande tes références des 15 dernières années, mais quand ta vie a été de la merde pendant 15 ans, tu fais comment pour avoir des bonnes références? Si un proprio ne m'avait pas laissé une chance, j'aurais jamais eu d'appartement. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Lorsqu'il lui a été demandé quel était son vœu le plus cher, un participant a affirmé :

J'en demanderais pas tant... juste un logement. J'veux pas gagner à la loterie. Juste avoir un chez moi. Une pièce avec un toit, grande comme [un local]. Tant que j'aurais un comptoir, une cuisinière... Je veux mon chez-moi. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

#### 4.3.3 Santé et accès aux services

Les dix-sept participant·e·s aux entretiens individuels ont témoigné vivre avec des douleurs chroniques liées à un handicap, un accident ou un problème de santé : « [J'ai commencé à] fumer du cannabis dû à ma fibromyalgie pour [apaiser mes douleurs] parce que je ne pouvais plus marcher, je ne pouvais plus rien faire » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or); « J'suis tombé dans l'eau [étant] jeune [et] j'ai manqué d'air au cerveau » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « Avec la (fibromyalgie), j'ai perdu pas mal d'autonomie, puis ça, ça me stresse parce que je

suis pas habituée d'être obligé de demander de l'aide. J'ai l'habitude de le faire moi-même » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2).

J'ai eu un accident jeune. Je suis tombé de plusieurs étages. Cet accident-là m'a vraiment changé. J'ai eu beaucoup de handicaps à cause de ça [...] J'ai dû réapprendre à manger, à avoir confiance. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 1)

Au travail ça s'est toujours bien passé jusqu'à ce que je subisse une blessure. J'ai eu une fracture, le cou cassé [...] Ça faisait trois jours que j'essayais une nouvelle job [...]. J'ai déboulé des escalier, 16 marches sur un plancher de béton. C'est dur, ça paraît. Ma colonne vertébrale a été endommagée [...] C'est pour ça que je [retourne aux études], [je suis] en reconstruction, je dois changer de carrière. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

Six ont partagé avoir des blessures invalidantes liées au travail ou au transport. Neuf ont affirmé avoir reçu au moins un diagnostic, cinq des diagnostics multiples de dépression, TDAH, bipolarité, schizophrénie, trouble de la personnalité limite : « J'ai eu un *mental breakdown* [...] quand je vis une période difficile, ils n'arrivent jamais à identifier pourquoi. Par exemple, on m'a posé cinq diagnostics différents » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6).

L'état de santé physique ou mentale de certaines personnes ne leur permet pas d'occuper un emploi : « [J]'ai des vertèbres écrasées dans le bas du dos. [Je ne] peux pas aller travailler » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3); « À cause de ma vue, et de [l'épilepsie], je serai jamais capable d'avoir une job normale » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4).

Présentement, je ne peux pas me retrouver en situation de haut stress en raison de ma santé mentale. Travailler implique beaucoup de socialisation, ce qui est très stressant. Je dois attendre que ma médication soit stabilisée d'abord. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Sur une échelle de 1 à 10, les personnes rencontrées lors des entretiens individuels ont toutes exprimé vivre au quotidien avec un niveau de stress supérieur ou égal à 8 : « À 12 oui! J'explose de stress peut-être 15 fois par jour » (Entretien individuel, Femme

Vallée-de-l'Or); « Ah du stress, ça va faire longtemps que j'en ai! » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « J'ai l'impression que quelqu'un me serre » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 4).

Je suis une personne bipolaire et personnalité limite *borderline*. J'vis aussi avec un TDAH [A]vec les situations de la perte de mon logement, ben ça l'embarque tout, je ne dors pas, je suis marabout. (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest)

C'est grugeant de toujours tout calculer. Il y a des nuits où je ne dors pas. T'es toujours en train de te demander si demain il y a [un paiement] qui passe, est-ce que je vais être correcte? C'est toujours regarder dans mon compte si les paiements sont passés. [...] pas être capable de payer mon loyer c'est ma grande peur [...] l'été dernier, mon stress est monté à 7-9 parce que quand j'arrête l'école l'été, y'a moins d'argent qui rentre. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Certain·e·s participant·e·s ont révélé avoir connu des périodes de grande détresse psychologique, allant jusqu'aux idéations suicidaires en raison de l'exclusion sociale. Pour plusieurs, ce sont leurs enfants qui les ont rattachés à la vie. Ces personnes ont partagé : « Je n'avais plus de vie dans moi, c'était noir, il n'y avait plus de couleur » (Participant·e au groupe de discussion de Rouyn-Noranda); « [Après ma séparation] j'avais pu de ressources, j'avais le cerveau ben chaud et le cœur ben frette [...] C'est mon gars qui m'a amené voir le médecin » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « Ça m'est arrivé d'avoir envie de me suicider, mais c'est mes enfants qui me retenaient » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2); « Mes enfants, ç'a été mon confort, mes enfants m'ont donné une motivation de continuer à vivre » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

Quand j'ai fait ma dépression, à un moment donné, j'ai voulu disparaître [...] pis comme une petite voix dans ma tête [m'a dit] : “tes enfants, ils ont besoin de toi là, sont jeunes tu sais”. (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 4)

L'accès aux services biopsychosociaux à proximité est un enjeu pour les participant·e·s vivant à l'extérieur de Rouyn-Noranda et d'Amos : « J'habite à Nédelec. Je dois aller à Ville-Marie ou à Rouyn pour mes rendez-vous [...] Mon médecin pour mon coude est

à Amos. » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « Je dois descendre à Rouyn [...] c'est une clinique privée pour les pieds » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « Quand j'habitais à Val-d'Or, j'ai dû venir quatre fois à Amos pour un plâtre alors le transport c'était compliqué » (Entretien individuel, Homme Abitibi 2).

J'ai été hospitalisée à trois heures de chez moi et de ma famille [...] Dieu merci, ma belle-sœur vivait à Rouyn et elle avait un appartement où ma mère a pu vivre pendant ces deux mois. Mais si elle n'avait pas eu accès à cet appartement, elle aurait dû payer pour une chambre d'hôtel ou louer une maison [...] Maintenant, j'ai un rendez-vous (au téléphone) avec mon infirmière en santé mentale à Rouyn, je vois pas mon psychiatre [...] et [l'infirmière] je lui parle même pas une fois par mois. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

On m'a envoyé à Rouyn, à Val-d'Or puis à Ste-Justine à Montréal pendant un mois. [...] J'avais 8 ans. Ma mère et ma tante s'alternaient pour venir me voir. Oh que ç'a pas été facile! On m'a fait faire des tests, des piqûres. Ça faisait mal, mais je me disais que peut-être que ça peut me sauver la vie. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 1)

Les coûts de certains services restreignent leur accessibilité. Plusieurs personnes ont dit faire le choix de se priver de certains soins. Des participant·e·s au groupe de discussion de Ville-Marie ont soulevé que l'accès à certains programmes est payant, ce qui est contre-productif si l'objectif est d'aider les personnes en situation de pauvreté.

J'ai mal aux dents [il va] falloir me les arracher encore. J'ai essayé de toutes me les arracher au *vise-grip*, mais il a fallu [que] j'arrête ça faisait trop mal. Y m'en a resté 5. Le dentiste me charge 120\$. C'est trop cher, faque je garde mon mal. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

#### 4.3.4 Alimentation, vêtements et activités

S'assurer d'avoir la nourriture nécessaire est au centre de l'organisation quotidienne des participant·e·s. Les manques sont fréquents et les personnes doivent trouver différentes façons de répondre à leurs besoins physiologiques : « [Avant l'incendie] ça

faisait déjà 5 mois à peu près qu'on n'avait pas une bonne alimentation [parce] qu'il [n'y] avait pas d'argent qui rentrait » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3);  
 « Y a des moments où j'ai eu des problèmes de nourriture, mais y avait des places où je pouvais aller [en] chercher, comme la banque alimentaire. J'ai eu des paniers de Noël quand j'avais des enfants » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2).

La pauvreté m'a apportée à aller chercher [des] idées, [ma] créativité avec [l'épicerie], parce que j'ai appris aussi vraiment jeune d'alterner mes recettes. On n'avait pas tout le temps du lait ou du fromage, des affaires comme ça [...] Mal nourri, on a moins de patience, on a des changements de caractère, ça rend triste. [...] J'ai honte de le dire, mais moi, la poubelle est devenue ma meilleure amie [...] quand on est dans un état... t'as pas mangé depuis 7 jours [...] On enlève un petit peu de moisi, c'est vraiment bon, tu sais? (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Ma mère, pour réussir à nous nourrir, a été obligée avec mon oncle, d'aller dans les poubelles pour pouvoir réussir à nous nourrir. Dans ce temps-là, c'était plus facile qu'aujourd'hui. [Maintenant] on n'est plus vraiment capable de faire ça [...] elle réussissait à nous faire manger de la viande puis des affaires de même qui étaient [expirées], mais qui étaient quand même encore consommables. On l'a vécu pendant 3 ou 4 ans, jusqu'à temps qu'ils ferment les poubelles, on n'avait plus le droit d'aller là. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Cet été j'ai ramassé plus de 175 livres de bleuets pour ma fille. Pour qu'elle ait des fruits tout l'hiver. Ma fille mange zéro cochonnerie. Elle mange ses fruits et ses légumes. Je fais l'épicerie une fois par mois. Le reste du temps pour moi c'est du *fast food* ou des dons. Je me base sur ce que j'ai récolté dans l'été. La viande sauvage, ces temps-ci, je chasse. Je nourris ma fille avec ça. Je sais la chance que j'ai de pouvoir chasser de la bonne viande, la garder longtemps et nourrir ma fille. Et je veux montrer à ma fille que c'est pas si facile que ça [de] trouver à manger. À l'épicerie c'est rendu bien trop cher. La fin de semaine, je me démène. On court pour aller chasser. C'est une pression qui fini pas, comme dans le temps des bleuets pour récolter le plus que je peux pour pas aller à l'épicerie. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Le manque d'argent nécessite de prioriser certains besoins ou types d'aliments : « J'ai passé deux ans à manger des [nouilles] rāmen. Je rêvais de manger des légumes frais » (Participante du groupe de discussion de Rouyn-Noranda).

Depuis ma psychose, j'ai pris beaucoup de poids et je n'ai pas d'argent pour de nouveaux vêtements. Même dans les endroits comme Winners ou le Village des valeurs, c'est trop dispendieux. Je préfère acheter de la nourriture et porter des

vêtements trop petits [...] mon conjoint doit prendre une médication, mais puisqu'il arrive d'Ontario, il n'est pas couvert. Il doit payer pour sa médication [...] parfois, tu arrives au point où tu préfères mettre de la nourriture au frigo que payer pour ta médication. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Les légumes, les fruits? [C'est bien] trop cher et c'est rendu à 4,50\$ les raisins. Tu les amènes chez vous [tu les] manges pas tous et [ils ne] sont [déjà plus] bons, [ils] sont trop durs et dans le temps de 2 jours, [ils] sont tous pourris [...] J'achète rien que des cannages [s'ils sont] en spécial. Je ménage le plus possible. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5).

Alors que plusieurs priorisent le paiement de leur loyer et la réduction de leurs dépenses alimentaires, d'autres priorisent ce besoin pour des raisons de santé :

Quand je coupe, c'est pour pouvoir manger. Si j'ai besoin de produits pharmaceutiques, je vais essayer de m'en passer pour manger ma viande. Mais c'est sûr que si ça fait plus qu'une semaine que je coupe sur le déodorant, je vais finir par me serrer la ceinture et m'en acheter. Je coupe d'abord ce qui est moins bon pour ma santé. C'est sûr que si j'ai pu de pilules pour mon cou, là je vais couper dans la nourriture parce que ça j'en ai vraiment besoin [...] Même quand j'avais un bon revenu [...], je calculais toujours mes affaires. Mais c'était plus facile parce que j'avais un revenu régulier aux deux semaines. Là, je coupe et je fais moins souvent l'épicerie. Mon déodorant, je vais essayer de l'étirer. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

Si certains s'abstiennent de manger des aliments comme la viande ou les fruits et légumes frais, d'autres s'abstiennent complètement de manger.

Les personnes avec des enfants ou un·e conjoint·e ont dit se sacrifier pour répondre à leurs besoins : « Mes enfants ont toujours passé en premier » (Entretiens individuels, Femmes de Rouyn-Noranda 1 et 2, Abitibi-Ouest 2 et 3, Abitibi 1 et 2); « [Quand] je fais une épicerie, je pense plus à mon conjoint qu'à moi, j'achète rien pour moi » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2); « [Il] y avait des soirs, je [ne] mangeais pas, il [n']y avait pas assez d'argent sur la table. J'ai passé ma famille avant moi » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5).

J'étais enceinte, alors on nourrissait ma première, moi je mangeais du beurre [d'arachides] pour nourrir le bébé. Ma première avait commencé l'école alors elle

devait déjeuner, avoir son lunch et son souper quand elle arrivait. On faisait l'épicerie pour elle. Des fois on allait chez nos parents pour se nourrir [leur père et moi]. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Souvent chez nous je [ne] mange pas. À la place de dégeler un morceau de viande, je regarde ce qu'il y a dans le frigidaire et je le referme. C'est ça mon souper. S'il en reste assez pour ma fille mais pas pour moi, c'est correct je [ne] mange pas. Je lui achète des petites compotes parce que je sais qu'elle aime ça, sinon je fais tout maison. C'est ce qui revient le moins cher. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

S'acheter des vêtements n'est généralement pas considéré comme une priorité. Pour certaines, il s'agit même d'une question de valeurs : « J'achète pas de vêtements neufs. C'est meilleur pour la planète. Ce que je porte c'est en friperie et des dons. Mais même là [en friperie] c'est rendu cher » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2); « J'ai pas eu de linge neuf en 4 ans. J'ai juste des jeans troués et des cotons ouatés que mes amis m'ont donnés. Je [ne] m'achète pas de maquillage » (Entretien individuel, Femme Abitibi 2).

Depuis que je suis toute jeune, parce que je [ne] porte pas des vêtements de marque, on me juge. Mais même si j'avais de l'argent, j'en n'achèterais pas de marques. C'est pas dans mes valeurs. Des fois j'achète du neuf dans des magasins à bas prix, mais généralement je vais en friperie. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Pour les personnes qui peinent à couvrir l'essentiel de leurs besoins physiologiques, les loisirs sont mis de côté. Des participant·e·s ont dit se restreindre à rester à la maison pour limiter les coûts : « On vient au Centre de croissance ou on reste à la maison [...] quand on trouve ça plate on va marcher » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 4); « J'suis un gars qui aime ça sortir, bouger. Je suis pas capable de rester en dedans, pogné [...] Faque je me sens étouffé dans mon appartement » (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest).

Pour les plus jeunes, leur principale source de loisirs entraîne une dépense considérée essentielle, internet :

Je paye mon loyer, mon électricité et mon internet. L'internet aujourd'hui il te faut ça parce que tout est sur l'internet. Pour avoir un peu de loisirs aussi ça passe par là. Pour écouter des affaires, c'est là-dessus. J'ai pas la tv mais j'ai Netflix. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Une participante a partagé vivre du jugement lorsqu'elle pratique des loisirs :

Tu vas t'acheter un CD ou un film [...] les caissières elles vont faire des commentaires, vont regarder ma grosseur [...] Tu penses pas que tu devrais t'acheter de la bouffe à la place de t'acheter un DVD, à ta grosseur (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

Des participant·e·s au groupe de discussion de Rouyn-Noranda ont souligné que la polyvalente d'Iberville ouvre une friperie dans ses locaux une journée par semaine. Des personnes de toutes les classes sociales, des élèves et des membres du corps enseignant s'y rendent. Cette mixité sociale évite la stigmatisation.

#### 4.3.5 Éducation

Lors des entretiens individuels, dix personnes rencontrées fréquentaient un organisme en alphabétisation afin d'apprendre à lire, écrire et compter et quatre entamaient un retour aux études dans un programme d'intégration sociale et professionnelle dans le but d'éventuellement obtenir un diplôme d'études professionnelles.

Un participant analphabète a dit avoir choisi d'apprendre à compter plutôt que d'apprendre à lire à cause de sa situation de pauvreté : « Si tu [ne] sais pas compter, même si tu sais lire, t'avanceras pas plus si tu comptes pas tes cennes » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5).

Un participant au groupe de discussion de Ville-Marie avait fait des études universitaires avant de perdre la vue et de devenir inapte au travail. Deux autres personnes rencontrées lors des entretiens individuels ont affirmé avoir fait des études



supérieures : « J'ai commencé un[e] double majeur[e] en anglais et en psychologie comportementale » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6); « J'ai gradué comme travailleuse sociale » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

Les personnes participantes qui ont entrepris une démarche d'intégration professionnelle et sociale rapportent que ce retour à l'école est aidant, particulièrement parce qu'un programme leur permet d'être rémunéré·e·s pendant leurs études. Ce programme les aide dans leur quotidien : « [Avant de recommencer l'école], j'avais pu de rythme de vie, je dormais le jour, j'avais pu de routine [...] [Retourner à l'école] ça m'aide à prendre du recul. Ça me sort de la bulle de quand je travaillais où je pensais pu ou quand j'étais seul chez moi » (Entretien individuel, Homme Abitibi 1); « je suis sur un programme pour retourner à l'école et retourner sur le marché du travail. Ça me donne un peu plus d'argent alors je suis moins prise à la gorge [...] en retournant à l'école je regagne confiance en moi » (Entretien individuel, Femme Abitibi 1).

Pour plusieurs, même si les études supérieures pourraient être une façon d'améliorer leur situation, elles sont trop coûteuses. Il est nécessaire de travailler en même temps afin de subvenir à leurs besoins s'il n'est pas possible d'avoir le soutien financier des parents : « Je travaillais 40 heures par semaine et j'allais à l'école à temps plein » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6).

Les participant·e·s au groupe de discussion de Ville-Marie ont souligné la difficulté d'avoir à sortir du Témiscamingue pour faire des études postsecondaires, en plus de déplorer que la majorité des bourses soient versées au mérite plutôt que selon les besoins.

Certaines personnes ont exprimé que le système scolaire ne les a pas outillés correctement :

J'ai été mal éduquée [...] c'est triste comment le [système scolaire] ne nous apprend pas à nous débrouiller dans la vie [...] j'aurais aimé pouvoir apprendre ma langue, le cri. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Huit personnes ont témoigné avoir vécu de la violence physique, verbale et psychologique dans leur famille ou à l'école, ce qui a affecté leur capacité d'apprendre en classe : « Mon père me battait [...] ça [ne] m'a pas aidée à apprendre » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « Au primaire, j'étais une grosse-ci, une grosse vache, une grosse chienne, une grosse conne, faque en français, en math, y'a rien qui rentrait à cause de ça » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2); « On me battait à cause que je bégayais » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 3).

L'école a été décrite comme une source d'anxiété :

Tu sais, je ne suis pas *booksmart* alors j'ai eu beaucoup de difficulté à l'école. C'est difficile pour moi d'aller aux études postsecondaires et d'avoir un travail. L'école m'a causé beaucoup de stress [...] j'étudiais beaucoup, puis je faisais des cartes-mémoires, j'étais même dans une salle toute seule quand je faisais mon test. Mais quand j'arrivais au test, mon prof me donnait 1 h avant le test pour étudier toutes mes notes. Puis là, j'arrivais au test et j'avais un blanc total. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Pour certaines personnes, les membres du corps enseignant ont joué un rôle important et sont des ressources de proximité : « C'était à l'école primaire pis mon prof [m'a dit] t'es capable, je sais que t'es capable » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2); « j'ai eu des enseignants qui ont été des figures paternelles pour moi » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6).

[À l'éducation aux adultes] mon professeur m'a aidée pour entreprendre les démarches pour reprendre contact [avec ma fille]. [...] Tu sais, j'avais un gros poids sur le cœur. Elle m'a donné son numéro de téléphone, puis tu sais aujourd'hui [je suis] heureuse de ça. (Entretien individuel, Abitibi-Ouest 4)

Ici à l'école [les enseignantes] acceptent mes contraintes d'horaires. Elles ont bien voulu comprendre que c'est pas parce que je veux pas. La dernière fois que ma fille a été malade, je l'ai amenée parce que la prof nous laisse [le faire] au lieu d'avoir une absence. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

L'école m'aide à trouver une alternative [pour le transport]. Je fais les démarches pour pouvoir embarquer dans l'autobus scolaire [...] Toutes les démarches, ça avait l'air du Mont Everest [...] Mais ça coûte cher, ça coûte 160\$, je peux pas payer ça alors l'école m'aide à trouver du financement. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

#### 4.3.6 Transport

Plusieurs participant·e·s aux groupes de discussion ont mentionné que la région mise principalement sur le transport automobile individuel. Posséder une voiture (et un permis de conduire) est gage de liberté, surtout dans un contexte où les commerces de détail et les épiceries sont de plus en plus éloignés des centres-villes. Or, ce moyen de transport engendre des frais importants en raison du coût de l'essence et de l'entretien du véhicule : « on vient de s'acheter un nouveau véhicule faque on est dans le trou » (Entretien individuel, Femme Témiscamingue); « J'ai même pas de pneus d'hiver pour mon auto. Ça va être quoi la solution? De pas la prendre. Parce que c'est trop à payer » (Entretien individuel, Femme Abitibi 2).

C'est bien beau de dire garde pas ton auto, tu vas économiser sur les assurances, sur les plaques. Mais au prix des taxis toi... Pour aller faire l'épicerie ou aller au Centre familial, tu fais quoi? [À pied] si je me rend au bout de la rue, je suis pas capable de revenir. Je suis obligée de couper mon char et de le garder pour mes rendez-vous seulement. (Entretien individuel, Femme 2 Rouyn-Noranda)

Les participant·e·s qui ne possèdent pas de permis de conduire et/ou de véhicule ont dit dépendre des autres pour se déplacer : « J'ai pas de permis de conduire. C'est ma blonde qui vient me porter le matin et me chercher le soir » (Entretien individuel, Homme Abitibi 2); « Pour l'instant j'ai une amie qui conduit des autobus scolaires faque j'embarque avec elle sauf que j'arrive à 6:50 AM en ville. Pis là le soir, je dois attendre qu'elle termine » (Entretien individuel, Abitibi 1); « C'est [mon intervenante] qui me voyage une semaine, puis [mon amie] qui me voyage l'autre semaine »

(Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « j'ai pas de permis de conduire. J'ai pas le choix de penser autrement » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4).

Un participant a raconté avoir recours à l'auto-stop lorsque nécessaire :

J'en ai souffert de faire du pouce à tous les jours, matin et soir. Tu le sais jamais si tu vas pouvoir te rendre à l'ouvrage et si tu vas pouvoir revenir chez vous [...] J'ai eu des engelures à faire du pouce trop longtemps l'hiver. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

Le manque d'accès à un moyen de transport peut restreindre l'accès aux services de santé et scolaires :

C'est impossible quand tu te cherches un stage et que t'as pas d'auto. [Les gens ne] comprennent pas que quand ton char brise t'es faite. Après ça t'es à pied jusqu'à quand? Jusqu'à un miracle. Y'a pas de transport en commun. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Je trouve que les médecins [ne] s'occupent pas de nous de la même façon si on est riche ou on est pauvre [...] Je l'ai vécu avec une de mes sœurs qui est plus riche et qui [a la même condition de santé]. On nous dit "On va t'envoyer à Val-d'Or voir le spécialiste". Pour elle, y'a pas de problème. Mais moi j'ai pas les moyens pour me rendre là-bas. On m'offre rien pour m'aider. C'est comme si on me disait "pour que je te soigne, il faut que tu gagnes un certain montant". Dans ces moments-là, tu te sens petite, mise de côté. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Certaines personnes ont dit avoir accès au transport adapté, mais la majorité a affirmé ne pas répondre aux critères. Le service Coup de pouce, offert dans la MRC d'Abitibi-Ouest, fonctionne avec des coupons. Les critères d'admissibilité étaient toutefois jugés trop restrictifs par les participant·e·s.

Certain·e·s participant·e·s ont mentionné que les tarifs de taxi sont trop élevés et que le service n'est pas fiable en raison du manque d'effectifs. La Ville de Rouyn-Noranda est la seule municipalité de la région qui offre un service d'autobus. Lors du groupe de discussion local, l'annonce de la gratuité prochaine (mai 2023) du service a été perçue positivement. Cependant, les participant·e·s ont souligné qu'il est difficile d'avoir

accès à l'information sur les circuits ailleurs qu'en ligne, et qu'aucun circuit ne couvre les secteurs ruraux. Des services de livraison à domicile gratuits, comme pour la livraison de paniers de Noël, facilitent l'accès aux ressources pour les personnes qui n'ont pas accès à du transport.

L'unique compagnie de transport interurbain privée de la région offre un à deux départs aller-retour par jour dans les différentes MRC. En raison du manque de personnel, plusieurs points de vente ruraux ont dû fermer. Les billets doivent donc être achetés en ligne.

En Abitibi[-Témiscamingue], ça prendrait plus de ressources pour le transport. On a juste les taxis et souvent les taxis veulent pas faire de longues distances. Il y a un autobus pour certains groupes de personnes, mais ça prendrait des services d'autobus publics. Pour ceux qui [n']ont pas les moyens de payer un gros billet d'autobus, avoir un service moins cher pour se rendre à Rouyn. (Entretien individuel, Homme Abitibi 2)

#### 4.3.7 Relations interpersonnelles, préjugés et violence

Tous les participant·e·s ont dit vivre de l'exclusion et de l'isolement. Certaines rencontres sociales peuvent engendrer de l'exclusion puisqu'elles impliquent des achats comme des cadeaux. Ne pas donner de cadeau ou donner un « cadeau de pauvre » est vécu comme une expérience stigmatisante : « Dans le temps de Noël, c'est ben plate mais je [ne] peux pas faire de cadeaux » (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2); « Mes sœurs vont tout le temps au cinéma, moi je [ne] peux pas y aller. C'est comme si [j'étais] pas au même niveau qu'[elles] » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4).

Je veux socialiser et sortir avec des ami·e·s, mais je n'ai pas d'argent. Quand je suis avec ma famille et que tout le monde achète des cadeaux, moi je ne peux pas. Je sais que ça ne les dérange pas et que tout ce qu'ils veulent pour Noël, c'est d'être avec moi. J'aimerais être capable de leur redonner pour tout ce qu'ils font pour moi dans l'année. Je me sens comme un déchet parce que je ne suis pas

capable d'acheter un cadeau de Noël pour ma mère. Quand tu as de l'argent, tu peux aller à des endroits pour socialiser. Quand tu es pauvre, tu dois rester chez toi. Ça affecte la santé mentale. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Bien que certain·e·s participant·e·s aient dit pouvoir compter sur les membres de leur famille, plusieurs vivaient du rejet en raison de leur pauvreté : « ma mère m'ignore. Dans le fond, je suis comme le mouton noir auprès de la famille » (Entretien individuel, Homme Abitibi-Ouest); « Je [ne] parle pas avec ma mère, je [ne] parle pas avec ma sœur, j'ai un autre frère qui reste à Montréal. Tu sais, on se parle pu » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3); « J'ai fait 3 tentatives suicides. Quand même ta famille [ne] vient pas te voir, ça [ne] donne rien. Mais là j'ai décidé de les laisser faire leur vie. S'ils [ne] veulent pas venir me voir, ben tant pis! » (Entretien individuel, Homme Abitibi 4).

Il y en a qui me demande pourquoi je demande pas de l'aide à ma famille, mais j'veux pas me faire mépriser et c'est dur sur l'orgueil [...] Ma mère va me culpabiliser parce que je fume. Mais c'est sûr que si j'arrête de fumer demain, je tue quelqu'un. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Je suis allée à une noce, je m'étais trouvée une belle petite robe noire au Tigre géant. Je me suis dit je vais me gâter. J'arrive au mariage et j'entends « [l']avez-vous vue avec sa robe du Tigre géant? » [...] Je me suis sentie tellement mal. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

J'étais trop gentil. Si t'es pas capable d'accepter ma situation, surtout ma famille, c'est fini [...] j'ai dû mettre de côté une famille toxique qui me dit que je ne peux rien réussir. C'est pas tout le monde qui comprend. Ils voient ça comme si j'étais rancunier, mais non, c'est la première fois que je me défends pour demander à être respecté. Je suis pas en train de m'isoler, au contraire, j'ai choisi de me concentrer sur moi. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

Huit avaient très peu, voire pas de contacts avec leur famille. Par conséquent, certain·e·s participant·e·s aux entretiens et aux groupes de discussion ont développé une conception différente de la famille, composée de personnes choisies, qui se comprennent et s'entraident : « Je vois la famille comme étant les personnes qui sont là pour toi, pas celles qui disent être ta famille » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6); « Tu sais, au centre de croissance, on est une famille [Femme

Abitibi-Ouest 4], c'est comme ma fille et [Femme Abitibi-Ouest 3], c'est comme ma mère » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2).

Des participant·e·s ont aussi dit être victimes de profilage social par les policiers qui « criminalisent la pauvreté ». Ainsi, selon les participant·e·s, les personnes en situation de pauvreté sont souvent sur-judiciarisés, par exemple en raison de la distribution de contraventions pour errance ou d'autres motifs discutables : « J'ai commis le crime d'être pauvre à la Place de la citoyenneté » (Participant du groupe de discussion de Rouyn-Noranda). Par ailleurs, selon un participant, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ne se limitent pas à ceux qui n'ont jamais connu la pauvreté :

Tout le monde juge. Il y a les gens qui [ne] l'ont pas vécu, mais il y a aussi ceux qui l'ont vécu, mais qui ont eu de bons résultats. Ils vont te juger et te rabaisser pour se donner une meilleure estime. [...] on est des bons à rien, [...] on est juste des problèmes. (Entretien individuel, Homme Abitibi 2)

Certain·e·s participant·e·s semblaient avoir intériorisé les préjugés, par exemple en faisant elles-mêmes la distinction entre « bons » et « mauvais » pauvres, et exprimaient des préjugés envers d'autres personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Ainsi, elles souhaitaient se distinguer des personnes qui, contrairement à elles, ne veulent pas se prendre en main ou ont recours à des moyens de survie jugés déplorables : « [Il] y en qui [ne] veulent pas s'aider » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3); « Il a compris que j'étais pas comme les autres qui foutent rien et qui reste là à se faire vivre. Tsé moi j'ai le cou cassé. Je suis en reconstruction et en recherche d'appartement » (Entretien individuel, Homme Abitibi 1); « Il y a des personnes sur l'aide sociale qui sont capables d'aller travailler, mais elles sont trop lâches. Y devraient être pénalisées. Mais les personnes comme moi, c'est pas pareil » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4).

C'est le monde qui font pour [être en situation de pauvreté]. J'en ai vu beaucoup, pour beaucoup de choses. J'ai vu un monsieur fouiller dans les poubelles. Puis j'aimais pas ça [...] y'en a qui veulent rester dans la rue, c'est leur choix. Les autres qui veulent, ils vont aller chercher de l'aide [...] aller en thérapie, aller dans des

ressources pour aller sur le marché du travail, apprendre à faire un budget. (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2)

Ceux qui vont quêter, j'aime pas ça [...] je trouve que c'est pas bon parce que ça nous amène du jugement des gens [qu'ils vont généraliser à toutes les personnes en situation de pauvreté]. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Il y a beaucoup d'itinérants qui se mettent proche des restaurants pour demander de l'argent, c'est désagréable. On a beau les aider en donnant de l'argent, mais on [ne] connaît pas ce monde-là, ils vont peut-être aller acheter de la drogue à la place. (Entretien individuel, Homme Abitibi 2)

Une personne qui a vécu en situation d'itinérance a affirmé avoir été expulsée de commerces au centre-ville de Val-d'Or et a témoigné des liens entre la discrimination vécue par les personnes en situation d'itinérance et le racisme envers les Autochtones. Cette intersection des oppressions accentue l'exclusion sociale : « Si t'es itinérante, t'es [perçue comme une] voleuse et si t'es Autochtone comme moi, c'est pire » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or).

La majorité des participant·e·s ont témoigné avoir vécu de la violence au cours de leur vie : « J'veux arrêter d'avoir peur parce que mon père m'a toujours fessé » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5); « J'ai été abusée quand j'étais jeune, ma mère [ne] faisait rien [pour m'aider] » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3).

Après [la séparation de mes parents], il s'est fait une amoureuse, puis là ç'a commencé à aller un petit peu moins bien. Tu sais, des fois on vit aussi de la violence... on n'a pas juste le fait d'être pauvre. [On vit de] la violence aussi [...] [quand] j'allais à l'école, je me faisais beaucoup intimider par rapport à mon linge, parce que dans ce temps-là c'était mal vu de s'habiller dans les friperies. Aujourd'hui tout le monde le fait [...] Dans le milieu du travail j'ai vécu de la violence psychologique, je me faisais rabaisser. Ça détruit ta confiance, alors moi je [ne] savais même pu si j'étais capable de travailler. Moi j'appelle ça de l'injustice [...] À l'époque je [ne] connaissais pas mes droits alors je me suis laissée faire. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

[J'ai vécu] beaucoup de violence, soit que j'en faisais, soit que j'en vivais beaucoup. L'intimidation a fait qu'aujourd'hui je me suis recentré sur moi-même [...] J'ai peu de confiance en moi à cause de mon passé difficile, toute la violence et ce que mes anciens beaux-pères disaient ça s'est comme imprégné dans ma tête.



J'ai pas réussi à me départir de ça, mais je travaille là-dessus. (Entretien individuel, Homme Abitibi 2)

En plus de la violence familiale et de l'intimidation en milieu scolaire, des personnes participantes, majoritairement des femmes, ont témoigné avoir vécu d'autres formes de violence. Deux hommes ont dévoilé avoir été victimes de violence conjugale et un d'entre eux a aussi vécu une agression à caractère sexuel alors qu'il était en contexte d'exploitation chez des agriculteurs à l'âge de 17 ans. Lors des entretiens individuels, quatre femmes ont dévoilé avoir été victimes d'agressions sexuelles à plusieurs reprises, incluant des cas d'inceste et de viol en contexte conjugal. Lors des entretiens individuels et des groupes de discussion, neuf femmes ont témoigné avoir vécu différentes formes de violence conjugale (financière, verbale, psychologique, physique ou sexuelle) : « À 17 ans [mon grand-père] m'a violée [...] [mon ex-conjoint] m'a volée et m'a violée » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2); « Je suis tombée enceinte à 14 ans, d'inceste » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or); « Enfant, j'ai été abusée » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1).

[Mon ex-conjoint ne] me frappait pas, mais tu sais, il me criait des bêtises [...] : crisse de vache, crisse de charogne. Un moment donné, je l'ai regardé et je lui ai dit "crisse-moi une claque sur la gueule, ça va faire moins mal". (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 4)

[Le père de mes enfants] m'a battue quand j'étais enceinte [...] J'ai été avec un [autre] homme qui avait beaucoup de violence envers moi [...] je devais consommer de la drogue parce que sinon j'avais trop peur de lui. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 1)

J'ai vécu de la violence conjugale dans pas mal toutes mes relations. C'est à la Maison Mikana que je m'en suis rendue compte. Je suis quand même faite *tough*, mais avant ma première fois à la maison d'hébergement, j'avais vécu une situation [de violence]. Mais j'avais [en] tête que ça prenait absolument un gars qui te sacre la tête à terre pour que ce soit de la violence conjugale, ou qu'il te frappe la tête sur le mur ou qu'il te lance des affaires. Alors que moi je suis extrêmement *tough*, c'est rare en tab' que quelqu'un va me faire peur. Faque je pensais que moi je vivrais jamais ça. Parce qu'il y en a pas un qui veut me taper dessus, parce que je suis capable de me défendre. Mais là, quand j'ai vu que ça pouvait être du contrôle, je me suis reconnue. J'ai trouvé ça *tough* parce que j'étais pas au courant. C'était un choc. J'allais là pour une relation passée qui m'avaient laissé certains

traumatismes. J’suis arrivée là en me disant : le chum que j’ai là il est pas parfait, mais il fait un bon modèle pour ma fille malgré tout... mais le “malgré tout” est important. J’ai pris conscience que je vivais encore là-dans. C’est à partir de là que ça m’a dégoûtée. Pas avoir eu les soupers thématiques [à Mikana], je serais encore là-dedans. Je [ne] me faisais pas frapper, c’était du contrôle, de la manipulation, je me faisais tordre par les émotions. Là je [ne] veux pu personne dans ma vie. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Selon des participant·e·s, les rôles de genre traditionnels seraient plus valorisés dans une région comme l’Abitibi-Témiscamingue : « les gens pensent que les femmes sont plus basses que les hommes » (Entretien individuel, Homme Abitibi 2); « on est mal vues [comme femmes], dans la manière qu’on s’habille, on est jugées : “habille-toi pas de même et tu [ne] seras pas violée” » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l’Or); « C’est toujours à la mère de se sacrifier » (Entretien individuel, Femme Abitibi 1).

Je travaille et ma conjointe ne travaille pas. Je suis un homme traditionnel. Si je sors travailler à me fendre le cul pour m’assurer que tu sois nourrie et qu’on ait un toit sur la tête, tu dois faire le ménage au mois une ou deux heures dans les 24 heures que tu as par jour. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6)

Ça devient ennuyeux de rester à la maison à faire le ménage et m’occuper du chat [...] mon conjoint veut subvenir seul à nos besoins, mais je ne trouve pas ça juste. J’aimerais mieux contribuer à la société. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Un participant a témoigné avoir été agressé physiquement par son voisin parce qu’il est en situation de pauvreté :

J’suis allé le voir ben poliment [...] Il m’a dit “mon ostie de BS j’vais te dompter”. Il m’a pogné au collet, il m’a crissé à terre, il m’a cassé une côte. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

#### 4.3.8 Rapport aux organisations gouvernementales et communautaires

Les participant·e·s au groupe de discussion de Ville-Marie et une participante de Rouyn-Noranda ont mentionné que les programmes d’employabilité gouvernementaux

sont souvent de courte durée. Il y a aussi beaucoup de roulement, ce qui entraîne de l'instabilité pour les personnes qui y participent. De plus, ces programmes créent des attentes auprès des bénéficiaires, mais ne sont pas toujours à la hauteur.

Plusieurs participant·e·s aux entretiens et aux groupes de discussion ont souligné que les personnes en situation de pauvreté doivent constamment revendiquer et défendre leurs droits et ceux de leurs enfants au sein des institutions. Avoir des enfants peut aussi être un facteur d'exclusion : « Il y a rarement des accommodements pour tenir compte des contraintes des personnes qui ont des enfants. “Arrange-toi, c'est ton choix!” » (Participante au groupe de discussion de Rouyn-Noranda); « J'avais un rendez-vous médical et ils m'ont dit que je [ne] pouvais pas amener ma fille. Je leur ai dit que ça allait être comme ça ou sinon je viens pas » (Entretien individuel, Femme Abitibi 2).

Des personnes ont affirmé ne pas avoir droit aux mêmes services en raison de leur situation de pauvreté et sentir que leur vie a moins de valeur aux yeux du personnel du réseau de la santé et des services sociaux : « Parce que t'es pauvre, t'as pas le droit de vivre » (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda).

Trois participantes ont décrit leur hospitalisations comme un événement traumatisant lors duquel leurs droits n'ont pas été respectés :

J'ai été [à l'hôpital de Malartic] un an et j'ai fui. J'ai fait un refus de médical pour aller en cour [...]. L'hôpital [n'est] pas venu à bout d'organiser que j'aille en cour. J'ai perdu mon cas. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Quand je suis allée en psychiatrie [...] [je n'ai] pas été traitée comme un humain, j'ai été traitée comme un animal [...] je n'ai pas pu être informée ou m'exprimer puis dire “non, je [ne] consent pas à ça”. Ils me disaient “Oh, tu veux pas faire ça? Ben tu verras pas tes parents d'abord!” Je suis allée faire pipi, l'infirmière m'a regardée faire pipi parce qu'il [n'y] avait pas de porte. Je m'excuse là, je sais que je suis malade, mais donne-moi mon *fucking* privé estie, je suis en train de pisser! [...] j'aurais pu au moins avoir une travailleuse sociale qui est là avec moi pour me supporter, tu sais, au moins juste jaser, dire c'est correct que tu te sentes comme ça, c'est normal [...] je suis allergique à l'Haldol et ils continuaient de m'en donner [...] J'avais tellement peur que j'écrivais “help” dans ma fenêtre. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

À l'hôpital, j'ai vécu de la discrimination parce que j'étais une jeune mère. Une infirmière était vraiment bête avec moi. J'ai demandé à changer d'infirmière. Les gens me disaient que je [ne] serais pas une bonne mère, que je [ne] saurais pas comment m'occuper de mon enfant. (Entretien individuel, Abitibi 1)

Les services de protection de la jeunesse étaient parfois perçus négativement. Trois participant·e·s n'avaient plus la garde de leurs enfants suite à des placements en protection de la jeunesse. Une autre participante a soulevé avoir été signalée deux fois, mais que les signalements n'ont pas été retenus :

J'ai eu la DPJ par deux fois. La première fois, ma mère était chez nous, y ont eu des témoins. La deuxième fois j'ai dit [...] "checkez dans mon garde-manger dans mon frigo, je vais une fois par semaine à la banque alimentaire, mes enfants manquent jamais de rien". Je suis assez débrouillarde. (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2)

Des participant·e·s ont été placé·e·s en famille d'accueil ou en centre jeunesse à un jeune âge.

Cette rupture des liens avec la famille d'origine a entraîné des conséquences sur leur développement relationnel :

J'ai été adoptée à l'âge de 3 mois. J'ai été élevée dans une famille blanche plutôt qu'autochtone. C'est comme si j'ai 2 vies différentes [...] quand je suis tombée enceinte à l'adolescence, j'ai choisi de garder mon enfant à cause de ça [...] Ça m'a pris du temps pour reconnecter avec mes racines autochtones. Je suis finalement venue à bout de rencontrer ma mère et ma famille biologiques. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

J'ai été placée en famille d'accueil à l'âge de 5 ans [...] J'ai fait 11 familles d'accueil [...] J'ai revu mes parents à 17 ans et demi [...] C'est plus [du] négatif [dans] ma vie [la protection de la jeunesse] parce que je l'ai déjà vécu quand j'étais jeune puis là, je le revis avec mes enfants. (Femme Abitibi-Ouest 3)

Entre 1 an et demi et deux ans, j'ai été pris par le gouvernement et j'ai été adopté à l'âge de 5 ans. Entre 2 ans et 5 ans, j'avais encore des visites avec ma mère biologique [...] j'ai eu de la difficulté à m'attacher à une réelle figure parentale. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6)

À Val-d'Or j'ai eu des problèmes avec une TS [travailleuse sociale] du centre jeunesse. Ça a causé des problèmes. Je [ne] me sentais pas compris et accepté [...]. Ça m'a mis dans toutes sortes d'états, surtout des états de colère [...] J'ai passé deux ans en centre jeunesse. (Entretien individuel, Homme Abitibi 2)

Des participant·e·s ont partagé des expériences négatives vécues lors d'interactions avec des agent·e·s d'aide socioéconomique et d'aide sociale :

Ils veulent pas que le monde se donnent un coup de main. On me l'avait dit : “sur le BS tu vas te retrouver tout seul”. Ma fille est venue rester avec moi un bout de temps. Elle n'avait pas d'argent, elle n'avait pas d'ouvrage, j'y ai dit “viens-t'en, hein, je vais te prendre! T'as rien qu'à faire le ménage à la maison, puis m'aider dans le bois”. Elle est restée 4 mois. Y en a un qui a fait une plainte, puis le BS m'a coupé [...] Je voulais pas avoir de cellulaire dans mes poches. Le BS m'a dit “si t'as pas de cellulaire on va te couper. Faut être capable de te rejoindre partout” [...] quand j'ai appelé [pour faire reconnaître mon invalidité] ils m'ont coupé de 200\$. Faque tu fermes ta gueule et t'endures. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

J'ai appelé le 1<sup>er</sup> du mois et l'homme au téléphone était méchant. Je suis directe, mais polie et respectueuse parce que je sais que c'est un travail difficile et je lui explique ma situation et puis il commence à parler par-dessus-moi et il soupire quand j'essaie de parler. Il a dit “Oh mon dieu” sur un ton sarcastique. Il faisait des commentaires bêtes [...] J'ai essayé de l'ignorer, tu sais, on est des personnes aussi [...] J'ai senti qu'on m'a manqué de respect. J'appelle parce que j'ai vraiment besoin d'argent maintenant. Je sais qu'ils reçoivent beaucoup d'appels, mais ils n'ont pas à nous manquer de respect parce qu'on fait moins d'argent. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Je me suis mis à faire des crises d'anxiété. Pour mes rendez-vous avec Service Québec, j'étais obligé de leur dire que je [ne] pouvais pas me déplacer pour qu'on fasse ça par téléphone. Parce que quand vient le temps du rendez-vous j viens trop stressé, j'ai peur. [...] on est tellement épuisés de courir partout pour avoir de l'aide, on dirait que quand on me dit qu'il faut que j'appelle quelque part pour un service, ouf... je m'écrase. Je sais que c'est simple, que j'ai juste à composer et parler, mais ouf... ça me donne un coup. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

Des membres du groupe de discussion à Rouyn-Noranda ont aussi affirmé ne pas être pris au sérieux lorsqu'ils s'adressent à la régie du logement en raison de leur situation de pauvreté.

Malgré les expériences négatives au sein des services publics, le rôle des organismes communautaires auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale semble central en raison de l'apport positif qu'ils apportent dans la vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

J'ai beaucoup de services avec [mon intervenante]. Elle est là pour mon budget, quand j'ai des dépenses, elle me donne l'argent [...] Elle vient à la caisse avec moi, elle vient à l'épicerie avec moi [...] C'est elle qui s'occupe de moi le plus. (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest1)

[Lors des] rencontres qu'on a au CALACS, on fait de l'artisanat, on a des fruits, du fromage, on a [des boissons gazeuses], on est gâté·e·s, tu sais [...] ça vaut la peine de venir pour le support, les projets, on s'entraide vraiment. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

[L]a prof du [centre d'alphabétisation] me met au défi [...] tout le monde m'a toujours dit "t'es pas bon, t'es pas bon", alors là tu te penses pas bon. Avec [l'enseignante] c'est une autre paire de manches. J'aime ça venir [au centre d'alphabétisation] ça me change les idées. Je vois les choses que je fais à tous les jours et ça avance bien [...] [L'autre jour] j'avais un trouble, j'étais déprimé. Elle m'a donné le numéro pour appeler. Pis là j'ai appelé pis ça va mieux. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5)

Les travailleuses et travailleurs des organismes communautaires jouent un rôle de représentation et de défense des droits auprès des institutions : « [L'intervenante] a écrit une lettre pour avoir un loyer au niveau en bas dans mon HLM parce qu'avec mes pieds, moi là, bientôt je [ne] marcherai plus » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 1); « Que ce soit l'hôpital, le centre Jeunesse, la Piaule, n'importe quoi, [les intervenantes de l'organisme] vont t'apporter, t'appuyer et te montrer c'est quoi la pauvreté » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or); « Le docteur [ne] voulait pas me donner d'appareils auditifs parce que je suis trop jeune [...] [l'intervenante] m'a eu un rendez-vous et je les ai depuis ce temps-là » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 5). Un participant ayant un trouble de langage (Homme Témiscamingue 3) a dit s'appuyer grandement sur son intervenante communautaire pour l'accompagner lors de ses démarches afin de s'assurer d'être compris et d'avoir accès aux services.

Pour onze des quinze personnes rencontrées, l'organisme communautaire le plus fréquenté, un centre d'alphabétisation, un centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel ou un centre pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale, fait partie de leur réseau immédiat. Ce sont des personnes sur qui compter, que certain·e·s participant·e·s voient plus souvent que leurs enfants, leurs parents ou les autres membres de leurs familles : « C'est comme ma 2<sup>e</sup> famille [...] [L'intervenante] m'a dit "j'te laisserai pas tomber" » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 3); « [Je peux compter sur] mes enfants et [l'intervenante] » (Entretiens individuels, Femme Abitibi-Ouest 2 et Homme Témiscamingue 5).

C'est [l'intervenante] qui s'est occupée de moi dix ans de temps. Mais là je l'ai perdue, ça va faire un an, deux ans. Puis là c'est [une autre personne] qui est mon intervenante. Puis je les aime, je les aime, tu sais, puis elles sont fines. En tout cas, j'ai vraiment été frapper à la bonne porte, tu sais. Le pont, c'est ma famille, je te le dis, on est un bon gros, un bon groupe, vraiment là... J'ai été souvent à l'hôpital et j'ai jamais eu ça. (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 1)

Les témoignages des participant·e·s montrent que les organismes communautaires jouent un rôle important dans la sortie d'exclusion sociale des personnes en situation de pauvreté : « Si tu vas chercher leur aide, tu vas t'en sortir, la vie est trop dure sans eux » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2).

En revanche, certaines personnes ont aussi partagé des expériences négatives : « Il y a des organismes qui veulent pas me voir. Faque j'y vais pas, c'est tout. C'est parce que dans le passé, j'ai eu des crises d'épilepsie et les personnes avaient peur de ça et ils voulaient pu que j'y aille » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4).

Aller à La Piaule, c'est pas facile. [Il y a] la honte, la gêne [...] si tu veux y aller avec ton intervenante, on va te demander pourquoi, te dire que t'es pas capable de parler. Là-bas, on est numérotés et traités comme des handicapés [...] C'est l'organisme qui gaspille le plus, mais ils nous disent qu'ils ont pas assez de nourriture à nous donner [...] je serais pas surprise de voir cette place brûler un jour. (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or)

Je sens les jugements, même venant de ceux qui sont supposés nous aider, parce qu'il y en a qui ont exagéré. Un soir j'ai demandé un dépannage parce que j'avais pu de lait, pu rien pour les lunchs, je devais payer mon gaz et l'allocation rentrait juste le lendemain. On m'a donné le dépannage avec réticence en me répétant les mêmes autres ressources que je connais déjà. Tsé l'Accueil ils te donnent pas des fruits. Ils te donnent ce qu'ils te donnent et c'est juste une fois par semaine. J'ai demandé, j'ai eu 50\$ de peine et de misère et c'est ben correct parce que c'était suffisant, mais ils vérifient toujours si c'est de l'exagération, qu'est-ce qu'on fait avec. Ça c'est déplaisant. Quand tu vas à Noël pour un panier, on te demande quasiment la grandeur de tes bobettes. Un moment donnée, que je reçoive les allocations ou pas, que je sois sur l'aide sociale ou pas, mon papier [n']est jamais suffisant pour te dire que j'en n'achèterai pas de dinde à Noël et que j'en n'ai pas d'argent pour les cadeaux. Je l'ai pas l'argent et ça suffit pas. En plus, il faut que je te montre mon compte de banque sur mon téléphone pour que tu voies combien j'ai d'allocation. Mettons que mon salaire est de 10 000\$ par année et que j'ai 200\$ d'allocation, ça fait pas de moi quelqu'un qui vit pu en pauvreté. Ils en demandent tellement que c'est dégradant. Cette année, je [ne] sais même pas si je vais demander un panier de Noël parce que c'est plate en tab' se faire dire ça. Tout le long t'es assise là et t'espères avoir les bonnes réponses et d'avoir tout ce qu'on te demande pour un paquet de farine. Juste ton papier d'aide sociale et le fait que t'aies un enfant devrait être suffisant. C'est fatiguant de toujours être en train de prouver que tu crèves de faim et que t'en n'a pas de solutions pour y arriver. (Entretien individuel, Femme Abitibi 2)

Le centre de femmes d'Amos, elles viennent nous présenter ça pendant que je suis à Mikana. Elles savent qu'on est pas mal toutes des mères monoparentales, mais on [ne] peut pas amener nos enfants là-bas. C'est un centre de femmes, mais pour celles que leurs enfants sont plus grands j'imagine... ça revient au même problème [...] C'est toujours une petite compétition entre les organismes. La maison de la famille nous offrait du dépannage, mais ils ont arrêté par ce que ça empiétait sur l'Accueil, mais c'est pas la même affaire! Alors ils ont arrêté de faire des dépannages, y'a fallu aller là. Là c'est pas la même affaire, je vais à la Maison Mikana, je vais aux soupers thématiques sur la violence conjugale. Elles t'offrent un souper entre filles que c'est pas toi qui fait, c'est la grosse vie avec une doudou, tes enfants sont en-haut ensemble pour un deux heures de bonheur, même si on traite de sujets difficiles. Mais, la Maison Mikana, c'est pour celles qui ont vécu de la violence conjugale. Si tu n'en as pas vécu, tu vas où avec ton enfant? Si tu veux aller jouer aux cartes au centre de femmes ou jouer aux échecs avec quelqu'un pour te changer les idées, tu peux pas parce que tu peux pas amener ton enfant. (Entretien individuel, Abitibi 2)



#### 4.3.9 Sentiment d'appartenance

Plusieurs des participant·e·s associaient le sentiment d'appartenance à leur contribution dans la communauté. L'entraide et la solidarité étaient au cœur de leur discours : « Être pauvre, c'est de donner et d'aider même quand toi t'as rien » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 2); « Même quand je fouillais dans les poubelles, je [ne] gardais pas tout pour moi, j'en donnais aux autres qui étaient pires que moi » (Entretien individuel, Femme Vallée-de-l'Or); « Quand ça allait mieux [financièrement] j'allais redonner des sacs de linge au Centre d'aide parce que c'est important de redonner [...] j'allais donner des cours de cuisine avec la banque alimentaire » (Entretien individuel, Femme Abitibi-Ouest 2); « Je fais toujours du bénévolat. Les gens à Ville-Marie savent que je suis toujours là et [qu'ils] peuvent compter sur moi » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 4); « [Les personnes en situation de pauvreté], on a le sentiment de communauté plus fort. On sait c'est quoi la misère » (Participant du groupe de discussion de Ville-Marie); « J'essaie d'aider ceux que je peux aider » (Entretien individuel, Homme Abitibi 2).

J'ai participé à des collectes de denrées alimentaires. [J'ai] ramassé des canettes pour la consigne. Par rapport à d'où je venais, j'aidais en fonction de ce que j'ai vécu. Je me sentais concerné. Dans le passé, on avait reçu des paniers de Noël des pompiers alors c'était une façon de redonner. Et puis quand j'étais sur le marché du travail, j'aidais avec les paniers de Noël. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

J'essaie de faire le plus que je peux avec ce que j'ai pour aider les personnes qui en ont besoin [...] Tout ce que tu peux faire pour améliorer la journée de quelqu'un, tu devrais le faire [...] Je ne travaille pas, alors je veux aider les gens autant que je le peux [...] J'essaie de donner à ceux qui ont moins que moi. Je prépare des petits sacs avec des serviettes hygiéniques et des condoms pour les femmes en situation d'itinérance. (Entretien individuel, Femme Témiscamingue)

Trois personnes ont souligné que de s'impliquer auprès du comité logement régional leur a permis de se sentir moins impuissantes en contribuant à enrayer la crise du logement.

#### 4.4 Solutions collectives

Des participant·e·s ont souligné la nécessité que les ressources soient adaptées aux différentes réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et fassent preuve de plus de flexibilité : « Ça prend des milieux un peu moins conformes aux règles pour mieux s'adapter et aider plus de personnes » (Entretien individuel, Homme Abitibi 2).

Si je veux que le monde s'implique dans quelque chose, je m'arrangerais d'abord pour qu'ils puissent se rendre. C'est la base [...] Je m'arrangerais aussi pour m'adapter aux différentes conditions de santé [...] fournir des outils [...] Pour le transport là, c'est pas tout le monde qui habite au centre-ville! (Entretien individuel, Femme Rouyn-Noranda 2)

Certain·e·s participant·e·s ont dénoncé l'inaction et le désintérêt de la classe politique envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : « le gouvernement dit qu'y va nous aider pis y nous jette à la poubelle » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 2).

Si la société [se souciait des personnes en situation de pauvreté], il y aurait des actions concrètes. S'ils s'en souciaient, il y aurait des politiques comme un contrôle immobilier, un contrôle des loyers [...] des lois qui régissent le prix des aliments. (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 6)

J'arrive pas à te donner des solutions parce que je [ne] pense pas que ce soit possible d'enlever ça la pauvreté avec le gouvernement qu'on a. Les pauvres ont reste là, allez geler! Tout l'argent va dans nos trottoirs et des belles rues alors que c'est la Piaule et l'Accueil qui en auraient besoin. La Maison Mikana aussi en aurait besoin. Ils pourraient mettre ça pour nous aider à trouver des entrepôts ou des appartements. (Entretien individuel, Femme Abitibi 1)

Certains participants déploraient aussi le manque d'entraide dans la communauté : « On ne prend plus le temps de s'écouter, de se comprendre et de s'entraider » (Participant au groupe de discussion de Ville-Marie); « Tout le monde est sur son téléphone, pu personne s'aide » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 3).

Dans le passé, il y avait plus de soutien communautaire. Maintenant, c'est plus individuel. La "communauté", c'est rendu la famille proche et les amis. Ce n'est plus le quartier, les voisins. (Participant au groupe de discussion de Rouyn-Noranda)

Pour plusieurs, la sensibilisation pour prévenir les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion est un incontournable : « Faudrait [que le gouvernement] parle à la grandeur du Québec pour dire [à la population] de [ne] pas mettre le monde à l'écart et d'être plus à l'écoute » (Entretien individuel, Homme Témiscamingue 2).

Faut faire de la sensibilisation le plus possible pour bien comprendre. Il faut le vivre, mais en même temps on le souhaite à personne. C'est pour ça que la recherche c'est bon, faut en faire plus! Cet été, j'ai parlé avec une journaliste, faut faire connaître la réalité [...] Faut faire des rencontres dans les écoles, commencer de bonne heure pour éviter que les futurs travailleurs aient une mentalité que "si tu [ne] travailles pas t'es lâche" [...] donner des conférences avec des gens qui sont sur l'aide sociale ça permettrait de faire comprendre la réalité. (Entretien individuel, Homme Abitibi 1)

Les participant·e·s aux entretiens individuels et aux groupes de discussion ont identifié différentes solutions qui permettraient de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Alors que les personnes ont critiqué le système capitaliste et sa répartition inéquitable de la richesse, elles ont proposé différentes façons de palier les inégalités :

- Ne pas pénaliser l'entraide par des coupes dans l'aide sociale;
- Mettre sur pied des mécanismes de contrôle des prix des aliments et des loyers;
- Instaurer un revenu minimum garanti, suffisant et universel, donc disponible pour toute la population;
- Faciliter l'accès à l'éducation en ruralité en finançant convenablement les établissements;
- Développer un système de transport collectif accessible pour toute la population dans tous les territoires;
- Construire davantage de logements sociaux;

- Miser sur la mixité sociale pour réduire la stigmatisation, à condition de travailler en amont pour lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, analphabètes et vivant avec des problèmes de santé mentale;
- Développer et soutenir les ressources communautaires;
- Favoriser les modèles coopératifs en matière de logement;
- Mettre sur pied des projets collectifs comme des jardins et des cuisines collectives pour lutter contre l'insécurité et le gaspillage alimentaire et offrir des possibilités aux personnes de s'impliquer au cœur de leur communauté

## CHAPITRE 5 –DISCUSSION

Ce chapitre est composé de l'analyse des résultats. En cohérence avec les objectifs de la recherche, j'illustrerai comment les personnes rencontrées ont défini collectivement la pauvreté et l'exclusion sociale et comment elles ont identifié les causes et les conséquences sur leurs conditions de vie, et ce, afin de broser un portrait régional.

### *5.1 Définir la pauvreté et l'exclusion sociale : une question de ressources*

Les personnes rencontrées ont d'abord défini la pauvreté comme un manque de ressources financières, c'est-à-dire, ne pas avoir suffisamment d'argent pour subvenir adéquatement à l'ensemble de leurs besoins tels s'alimenter, se loger et se vêtir. Ce manque de fonds ne leur permet pas non plus de participer à des loisirs, répondre à leurs envies et encore moins s'épanouir. Cette définition axée sur les besoins primaires correspond à la définition de la pauvreté absolue de (Boismenu *et al.*, 2018).

La pauvreté était comprise par les participant·e·s comme un état de survie, pouvant fluctuer au fil du temps. Ainsi, une personne pourrait se sortir de la pauvreté matérielle par un retour sur le marché du travail, puis y retourner à la suite d'une cessation d'emploi. Cette pauvreté matérielle s'inscrit dans un contexte régional aux écarts de richesses importants où certains biens matériels particuliers tel une camionnette (*pick up*) symbolisent la richesse et la réussite. Ainsi, plusieurs participant·e·s ont affirmé que leur revenu était inférieur à celui des travailleur·euse·s du secteur minier. Dans une région ressource telle l'Abitibi-Témiscamingue, les industries extractives offrent des salaires significativement plus élevés que les autres secteurs. Ces emplois sont majoritairement occupés par des hommes (Collini, 2023; Marcoux, 2015).

Plusieurs participant·e·s ont affirmé que la pauvreté se manifestait par un faible niveau d'éducation, particulièrement en termes de littératie et de numératie. Parmi les personnes rencontrées lors des entretiens individuels, dix étaient analphabètes. Les personnes plus âgées et vivant en ruralité ont partagé être affectées par le virage numérique des institutions bancaires et publiques. Ne possédant pas les ressources nécessaires pour effectuer les démarches nécessaires, elles ne peuvent pas accéder aux services. La fracture numérique est une nouvelle forme d'exclusion sociale qui affecte particulièrement les personnes âgées, celles ayant un faible niveau de littératie (Bach *et al.*, 2018; CDÉACF, s.d.), et celles vivant en milieu rural (Bach *et al.*, 2018).

Le décrochage scolaire était aussi fréquent, principalement en raison de la difficile conciliation travail-études. Plusieurs ont quitté l'école au niveau primaire ou secondaire, parfois collégial, afin d'entrer pleinement sur le marché du travail pour aider leur famille à subvenir à leurs besoins. Des participantes ont aussi mentionné avoir dû quitter leurs études pour prendre soin des plus jeunes membres de la fratrie ou de leurs propres enfants. La conciliation travail-famille-études est un facteur de risque connu de décrochage scolaire. Ce risque est exacerbé chez les jeunes qui vivent au sein d'une famille ayant une situation économique difficile (Pica *et al.*, 2014 et Bouchard, 2020). Les adolescentes et les jeunes femmes en situation de pauvreté sont plus nombreuses à quitter leurs études pour prendre soin des enfants de la famille (Bouchard, 2020).

En plus de la pauvreté matérielle et éducative, tou·te·s les participant·e·s ont dit vivre de l'isolement. Pour la majorité de ces personnes, leur réseau social a été fragilisé, essentiellement par la stigmatisation découlant de leur situation financière ou de leur état de santé mentale. Cette insuffisance en termes de réseau familial et amical exacerbe la désolidarisation des personnes en situation de pauvreté et a entraîné, chez la majorité des personnes rencontrées, une forte dépendance envers les ressources d'aide. En effet, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se trouvent prises dans

l'engrenage d'un filet social qui non seulement ne leur permet pas de couvrir leurs besoins de base (Observatoire québécois des inégalités, 2023), mais engendre un lien de dépendance puisque ces personnes n'ont pas accès aux ressources qui leur permettraient d'acquérir leur indépendance (Boismenu *et al.*, 2018). Ce processus de « *disempowerment* » ne permet pas aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de se solidariser et de reprendre du pouvoir sur leur situation (Ninacs, 2008).

Face aux constats susmentionnés, la définition de la pauvreté qui a émergé des groupes de discussion et des entretiens individuels s'apparente à celle de Ninacs (2008), qui conceptualise la pauvreté en termes d'avoir, de savoir et de pouvoir. La pauvreté en termes d'*avoir* se caractérise par un revenu insuffisant (Ninacs, 2008). Cette pauvreté est absolue quand le revenu d'une personne ne suffit pas à combler ses besoins physiologiques en matière d'alimentation, de logement et de vêtements (Boismenu *et al.*, 2018). La pauvreté peut aussi être relative dans la mesure où l'Abitibi-Témiscamingue, à bien des égards, est synonyme de prospérité au sein de la province (Beaucaire et Schepper, 2022; Tremblay-Pépin *et al.*, 2020). Ainsi, la pauvreté économique en Abitibi-Témiscamingue est relative au revenu moyen (Boismenu *et al.*, 2018) plus élevé chez les travailleurs, majoritairement masculins, des industries qui exploitent les ressources naturelles (Marcoux, 2015). Alors que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* au Québec définit notamment la pauvreté comme une absence de choix (Gouvernement du Québec, 2002), les personnes participantes présentaient plutôt la pauvreté comme nécessitant des choix de survie au quotidien. « Chaque sou » doit être compté et il faut choisir où et comment le dépenser. Ainsi, la pauvreté n'est pas l'absence de choix, mais plutôt l'obligation constante de devoir faire des choix pour assurer sa subsistance.

La pauvreté en termes de *savoir* est définie par Ninacs (2008) comme un faible niveau d'instruction et une incapacité à symboliser. En Abitibi-Témiscamingue, l'absence de

diplôme demeure un risque de précarité financière (Collini, 2020) malgré que les industries qui exploitent les ressources naturelles offrent des emplois bien rémunérés nécessitant un faible niveau d'éducation (Marcoux, 2015). La majorité des adultes en situation de pauvreté économique et qui reçoivent des prestations de chômage et d'assurance-emploi ont aussi un faible niveau de scolarité (Collini, 2020). Ainsi, le manque d'accès aux ressources éducatives engendre une précarité dans l'éventualité où elles se retrouvent exclues du marché du travail, notamment en raison d'un accident de travail ou d'une maladie, liée ou non à leur emploi (Boucher *et al.*, 2021; Groulx, 2011).

La pauvreté en termes de *pouvoir* était également présente dans la définition issue des entretiens individuels et des groupes de discussion. Les participant·e·s ont décrit l'absence d'espace accordé à la voix des personnes en situation de pauvreté, qui ne se sentent ni entendues, ni considérées par les gouvernements. Dans un contexte de privation de leur pouvoir politique par l'absence d'espaces qui leur sont dédiés (Ninacs, 2008), les personnes rencontrées ont témoigné de la fragilité de leurs réseaux sociaux et d'un faible pouvoir sur leur situation. À la lumière des témoignages reçus, il est possible de dire que la pauvreté vécue en Abitibi-Témiscamingue est marginale (Paugam, 2008), cachée derrière les profits des entreprises qui exploitent les ressources naturelles du territoire (Tremblay-Pépin, 2021). Les personnes en situation de pauvreté dans la région sont marginalisées en raison du mythe selon lequel les industries minière et forestière offriraient des emplois à quiconque a la volonté de travailler pour « se sortir de la pauvreté ». Ainsi, les personnes en situation de pauvreté sont stigmatisées en raison de leur non-participation à la chaîne de production (Paugam, 2008).

Les personnes participantes ont décrit l'exclusion sociale comme étant un processus de stigmatisation et de dévalorisation de leur personne par le biais d'étiquettes, ce qui correspond à la définition suggérée par Racine (2007). Cet étiquetage discriminatoire semble particulièrement lié à l'état de santé physique ou mentale, à la classe sociale ou



à la culture (Groulx, 2011) et brime l'accès aux ressources matérielles et sociales (Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007; Nolan et Marx, 2012).

L'exclusion sociale était comprise par les participant·e·s comme la manifestation des écarts de richesse et d'accès aux ressources entre les classes sociales. Effectivement, l'exclusion sociale renvoie à des écarts en termes de revenus et d'accès à l'éducation, aux soins de santé, au transport et aux loisirs (Observatoire québécois des inégalités, 2023; Racine, 2007; Roy et Soulet, 2001). C'est un phénomène sournois qui donnait à certaines personnes rencontrées un sentiment d'emprisonnement. Perçue comme une forme de violence, l'exclusion sociale prive les personnes qui la vivent de leur pouvoir d'agir sur leur situation et au sein de leur communauté. L'exclusion sociale peut ainsi être comprise comme une forme de violence symbolique qui se manifeste par l'étiquetage social (Groulx, 2011; Lizotte *et al.*, 2021; Racine, 2007). Cette stigmatisation n'affecte pas toutes les personnes de la même façon et avec la même intensité. Elle atteint plus particulièrement les personnes se trouvant aux intersections des oppressions, comme les femmes, les personnes racisées ou ayant des problèmes de santé (Asal *et al.*, 2019; Crenshaw, 1991; Lizotte *et al.*, 2021).

Pour les personnes rencontrées, l'exclusion sociale se vit aussi dans leurs relations interpersonnelles et dans leurs interactions avec les institutions par un étiquetage subi en raison de leur classe sociale, mais aussi, de leur genre, de leur culture et/ou de leur condition de santé. Alors que ces personnes tentent de socialiser auprès de leurs familles ou d'obtenir des services au sein des institutions publiques, elles se sentent dévalorisées. En raison de cette stigmatisation, les personnes exclues socialement ne parviennent pas à tisser des liens significatifs auprès des autres personnes étrangères à leur situation. Les participant·e·s ont également dit ne pas avoir droit à la même qualité de soins et de services que le reste de la population. Ainsi, elles déplorent que l'accès aux ressources matérielles et sociales soit inéquitable et engendre davantage d'exclusion sociale. Ces expériences font écho à différents écrits qui affirment que

l'exclusion sociale se vit particulièrement dans les relations interpersonnelles auprès des réseaux familiaux et amicaux, mais aussi dans les rapports aux institutions publiques (Groulx, 2011; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007; Nolan et Marx, 2012; Observatoire québécois des inégalités, 2023; Racine, 2007; Roy et Soulet, 2001).

La distinction entre pauvreté et exclusion sociale paraissait nébuleuse pour les personnes participantes. Toutefois, à travers les rencontres, il a été entendu que la principale distinction repose sur l'accessibilité aux ressources. La pauvreté serait marquée par un accès limité aux ressources matérielles et sociales, alors que, l'exclusion sociale résulterait d'une absence totale d'accès aux ressources. Ainsi, selon les personnes rencontrées, ce serait la demande d'aide ou le premier pas vers les ressources d'aide qui permettrait aux personnes de sortir de l'exclusion sociale, sans toutefois enrayer leur pauvreté. L'exclusion sociale serait l'état dans lequel se trouve une personne qui est privée d'un réseau de soutien qui lui permettrait de surmonter les obstacles qui limitent son accès aux services.

Par conséquent, si on comprend la pauvreté essentiellement sous un angle matériel, soit comme un manque de ressources financières, on peut alors décrire l'exclusion sociale comme un processus plus large qui englobe diverses privations en termes d'accès à l'habitation et aux services éducatifs et de santé (Lechaume et Savard, 2015 ; Nolan et Marx, 2012). L'exclusion sociale entrave l'accès et le maintien à l'emploi et aux institutions publiques (Lechaume et Savard, 2015). Les mécanismes de l'exclusion sociale peuvent être des obstacles importants à la sortie de la pauvreté et à l'atteinte d'une autonomie économique (Lechaume et Savard, 2015). En revanche, la définition de la pauvreté des personnes participantes est plus large. La pauvreté pourrait aussi être éducative ou culturelle. L'exclusion sociale serait alors une forme particulièrement disqualifiante de pauvreté (Paugam, 2008). Ainsi, la définition de la pauvreté qui se dégage des témoignages des personnes rencontrées inclut un cumul de précarités, de

privations de ressources et de dévalorisations allant de pair avec l'exclusion sociale, particulièrement en ruralité (Gélineau *et al.*, 2018).

### *5.2 Causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale : entre malchance et choix de société*

Selon les expériences vécues par les personnes participantes, différents événements de la vie ont précarisé leur situation. Les événements les plus courants sont la séparation, la maladie, un agrandissement imprévu de la famille, la perte de son emploi ou de son logement. Pour certain·e·s participant·e·s, le cumul de ces événements est ce qui les a mené·e·s de la précarité à la pauvreté. Selon Groulx (2011), un parcours de vie marqué par divers événements précarisants tels qu'une rupture du lien conjugal ou d'emploi et des difficultés familiales, de santé et d'habitation est un facteur d'exclusion sociale. Le cumul de ces ruptures et difficultés engendre une plus grande vulnérabilité (Groulx, 2011; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007; Silver, 2007).

Pour plusieurs participant·e·s, une séparation au sein de leur couple ou celui de leurs parents a fragilisé leur situation. Cette brisure du lien conjugal a engendré une détresse psychologique et une dégradation de la situation financière. Bien que la séparation semble être un moment charnière de l'entrée en pauvreté, tous genres confondus, cet événement affecte particulièrement les femmes, majoritairement celles en union libre (Belleau *et al.*, 2017; Collini, 2017, 2020, 2023; Marcoux, 2015; Robert, 2022). La séparation est souvent jumelée à la perte de leur logis, à une baisse de leur niveau de vie (Belleau *et al.*, 2017; Robert, 2022), ainsi qu'à un nouveau statut de mère monoparentale (Collini, 2020; Marcoux, 2015), ce qui a pour effet de les exclure davantage socialement (Groulx, 2011). Pour éviter une séparation et préserver leur accès et celui de leurs enfants aux ressources matérielles, plusieurs femmes tolèrent des situations de violence conjugale (Collini, 2023; Hübner *et al.*, 2020; Landry *et al.*,

2023; Marcoux, 2015). Ainsi, la violence conjugale entraîne la pauvreté et l'exclusion sociale tout en représentant un risque pour leur sécurité et celle de leurs enfants (Oxman- Martinez *et al.*, 2002).

D'un autre côté, l'état de santé des personnes rencontrées a aussi grandement affecté leur passage vers la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour 17 personnes rencontrées lors des entretiens individuels, une maladie invalidante telle la fibromyalgie, une blessure à la suite d'un accident ou des troubles de santé mentale était à l'origine d'un retrait partiel ou complet du marché du travail. Ce retrait du marché du travail entraîne non seulement une baisse de revenu, mais également une stigmatisation au sein des réseaux sociaux des personnes touchées (Boucher, 2023; Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023).

Les entretiens individuels ont révélé que plusieurs participant·e·s avaient des difficultés de littératie et/ou avaient décroché de l'école primaire ou secondaire. Selon ces personnes, les difficultés d'apprentissage et le décrochage ont entraîné leur situation de pauvreté. La conciliation travail-études était la raison principale de l'abandon scolaire chez les personnes rencontrées. Plusieurs participant·e·s ont aussi souligné que des problèmes de santé, la violence familiale et l'intimidation en milieu scolaire avaient accentué leurs difficultés d'apprentissage. Ainsi, le milieu du travail était plus attrayant et leur permettait de subvenir à leurs besoins, ce qui était encouragé par leurs parents. Ces résultats sont en phase avec la littérature, qui affirme que les causes des difficultés de littératie et de l'abandon scolaire sont variées, allant de problèmes de santé à la violence familiale et en milieu scolaire (Fondation pour l'alphabétisation, 2021; Green et Riddell, 2007; Grenier *et al.*, 2008; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007). Également, les inégalités en termes d'éducation peuvent mener à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Green et Riddell, 2007; Grenier *et al.*, 2008; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007).

En plus de leurs expériences de discrimination et de marginalisation résultant de leurs classes sociales, les femmes allochtones et autochtones ainsi que les personnes vivant avec un problème de santé physique ou mentale ont exprimé en quoi leur genre, leur culture et/ou leurs conditions de santé ont complexifié leurs parcours en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.

Des participant·e·s ont souligné que la valorisation des rôles sociaux « traditionnels » est plus présente en Abitibi-Témiscamingue. Le rôle de l'homme serait d'être le principal pourvoyeur de la famille, alors que la femme devrait s'occuper des enfants et du foyer. La distinction des rôles sociaux de genre entraîne une tolérance vis-à-vis les violences envers les femmes et leur exclusion sociale (Collini, 2023; Crenshaw, 1991; Oxman- Martinez *et al.*, 2002). En effet, le renforcement des rôles traditionnels de genre entraîne du « *disempowerment* », prive les femmes en situation de pauvreté de leur pouvoir de citoyennes et peut être une cause d'exclusion sociale (Collini, 2023; Crenshaw, 1991; Oxman- Martinez *et al.*, 2002).

Certaines personnes participantes ont témoigné que des membres de leur entourage dévalorisent leur contribution ou leur capacité à travailler en raison de leur état de santé. Aussi, les personnes participantes vivant avec une condition de santé invalidante éprouvaient des difficultés à faire reconnaître leur invalidité afin d'être reconnues par l'aide sociale comme ayant des contraintes sévères à l'emploi. Plusieurs personnes qui ont participé aux groupes de discussion et aux entretiens individuels ont partagé avoir eu de la difficulté à obtenir la totalité des prestations auxquelles elles avaient droit auprès du gouvernement du Québec. De plus, des personnes plus âgées ont exprimé ne pas avoir suffisamment accès aux ressources matérielles en raison de l'âgisme vécu en milieu de travail et lors de la recherche d'un logement. Des recherches récentes réalisées auprès de personnes en situation de pauvreté au Québec, ont aussi montré les difficultés à percevoir les prestations dans un délai raisonnable (Landry *et al.*, 2023). Ainsi, plusieurs se retrouvent à effectuer des travaux contre une faible rémunération

pour pallier leurs prestations insuffisantes, ce qui peut nuire davantage à leur état de santé (Boucher *et al.*, 2021; Ross, 2022).

Bien que la proportion de personnes racisées était faible parmi les participant·e·s, il est important de souligner les expériences de racisme systémique présentes dans le parcours de vie de deux participantes autochtones. Leurs expériences font écho au vécu de plusieurs femmes autochtones ou racisées, plus nombreuses à vivre de la discrimination en matière de logement (FRAPRU, 2019). En effet, l'identité autochtone peut accentuer l'exclusion sociale (Asal *et al.*, 2019; Groulx, 2011; Statham, 2021).

En plus du classisme, les systèmes d'oppression tels le sexisme, le capacitisme, l'âgisme et le racisme représentent des mécanismes d'exclusion menant à la privation de droits et la restriction de l'accès aux ressources pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion (Bilge, 2009; Crenshaw, 1991; El-Hage et Lee, 2017; Ferguson, 2016; Montminy *et al.*, 2011; Statham, 2021). Les intersections de ces mécanismes ont complexifié le vécu des participant·e·s et sèment le doute quant à leur éventuelle sortie de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ces différents obstacles ne se seraient potentiellement pas trouvés sur leur route, n'eût été des biais conscients et inconscients au sein de la société (Bilge, 2009; Bourque, 2017; Crenshaw, 1991; El-Hage et Lee, 2017; Ferguson, 2016; Montminy *et al.*, 2011; Statham, 2021).

Au-delà des parcours de vie des participant·e·s, ces dernières ont attiré l'attention sur les structures économiques et politiques qui engendrent et maintiennent les personnes dans la pauvreté et l'exclusion sociale. Selon les dires de personnes rencontrées, le système serait fondamentalement injuste et que l'accumulation de richesse pour certaines personnes peut être le fruit de l'exploitation des plus démunis. En effet, les conditions rapportées par certains s'apparentaient à de l'esclavage moderne. En effet, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale expriment parfois que les seuls emplois qui leur sont accessibles sont dévalorisants et les exploitent (Lizotte *et*

*al.*, 2021) dans le but de faire fructifier les profits des entreprises capitalistes (Landry *et al.*, 2023).

Dans le quotidien des personnes rencontrées, la non-régulation des prix des logements et des aliments à l'épicerie engendre et maintient les personnes en situation de pauvreté. Des participant·e·s ont également affirmé que le salaire minimum et les prestations d'aide sociale ne suffisent pas pour combler l'ensemble de leurs besoins physiologiques, affectifs et sociaux. Certaines personnes qui ont participé aux entretiens individuels et/ou aux groupes de discussion ont réfléchi à la place que prend l'argent dans leurs vies. Elles remettent en question la moralité de vendre et de faire des profits sur des biens essentiels et de ne pas plutôt miser sur les échanges de services qui sont perçus comme plus égalitaires et encourageant la solidarité communautaire. Des auteurs·trices ont en effet remis en cause le système capitaliste et ses structures économiques. D'un côté, il est possible de critiquer les mesures étatiques centrées sur l'employabilité dans un système économique fondé sur un impératif de production et de fructification du capital (Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023). Les gouvernements ne favorisent pas l'indexation des prestations de sécurité sociale dans le but de favoriser l'intégration au marché du travail. Cette stratégie n'a toutefois pas l'effet escompté, alors que les emplois se précarisent (Boucher *et al.*, 2021). D'autres auteurs·trices vont jusqu'à affirmer que les gouvernements causent la pauvreté et l'exclusion sociale puisqu'ils n'assurent pas à toute la population un revenu suffisant pour vivre décemment et continuent de mettre en place des politiques fiscales qui ne favorisent pas la redistribution de la richesse au sein de la société (Observatoire québécois des inégalités, 2023 ; Roy et Soulet, 2001 ; Silver, 2007). Le capitalisme a engendré la mondialisation et la libéralisation des marchés, qui limitent la participation sociale et citoyenne des plus démunis (Racine, 2007; Roy et Soulet, 2001).

Le travail étant considéré comme la seule contribution socialement acceptable, cela mène à déconsidérer les contributions « invisibles » liées à l'éducation des enfants et à

l'implication citoyenne bénévole (Landry *et al.*, 2023). Or, pour plusieurs participant·e·s, contribuer à la société n'est pas nécessairement synonyme de revenu. Plusieurs font du bénévolat, sont des travailleuses à statut précaire ou alternent entre des périodes d'emploi et de chômage. Landry *et al.* (2023) reconnaissent une forme de capacitisme néolibéral qui marginalise les personnes jugées inaptées puisque ces dernières ne produiraient pas suffisamment selon les critères économiques capitalistes. Cela a comme conséquence d'engendrer l'exclusion sociale des personnes invalides.

En plus de critiquer les structures économiques en place, toutes les personnes rencontrées ont exprimé un bris de confiance envers les institutions publiques et les gouvernements. Le manque d'intérêt des politicien·ne·s envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se traduit, selon les participant·e·s, par l'absence de mesures permettant d'enrayer concrètement et de façon pérenne la pauvreté et l'exclusion sociale. Ainsi, comme suggéré dans des études antérieures, la pauvreté et l'exclusion sociale sont des conséquences directes des failles au cœur du filet social engendrées par un désintérêt de la classe politique envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023; Observatoire québécois des inégalités, 2023; Racine, 2007; Roy et Soulet, 2001).

### *5.3 Conséquences de la pauvreté et de l'exclusion : payer le prix*

#### *5.3.1 Coût de la vie : Choisir entre se nourrir, se loger ou se vêtir*

Pour les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale rencontrées, la nécessité de devoir faire des choix difficiles entre leurs besoins physiologiques et sociaux est au cœur de leur quotidien. Les dépenses liées aux loisirs et à la culture sont les premières à être réduites. Même si les personnes restreignent leurs dépenses à leurs besoins dits de base, leur revenu ne suffit pas à les combler. Pour les parents, la priorité



est de couvrir les besoins de leurs enfants à charge. Les parents ont dit se priver de repas afin de s'assurer que leurs enfants mangent à leur faim. Ensuite, vient un choix difficile entre payer l'épicerie, le loyer, les médicaments, des vêtements pour l'hiver ou mettre de l'essence dans la voiture. Selon leur réalité, les personnes rencontrées priorisent généralement le logement ou l'épicerie. Le fait de devoir constamment faire des choix entraîne un stress important. Des recherches précédentes ont permis de montrer que le salaire minimum ou les prestations gouvernementales ne suffisent pas à combler pleinement les besoins de base d'une personne ou d'une famille (Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023; Lechaume et Savard, 2015; Observatoire québécois des inégalités, 2023). Les personnes en situation de pauvreté ont donc de la difficulté à se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, nourrir leurs enfants et acheter du mobilier (Landry *et al.*, 2023). Puisque le filet social ne leur permet pas de répondre à ces besoins, ces personnes choisissent de réduire, voire couper entièrement leurs loisirs et leurs activités sociales, et demeurent dans un état de souci constant (Landry *et al.*, 2023), ne parvenant toujours pas à répondre entièrement à leurs besoins de se loger, se nourrir, se soigner et se vêtir.

Les personnes rencontrées ont dit se sentir prises dans une course contre la montre. Elles ont recours à différentes stratégies afin de chercher à répondre à leurs besoins de base et à ceux de leurs enfants. Elles cherchent les rabais à l'épicerie et dans les magasins. Des participantes ont exprimé devoir faire preuve de créativité pour trouver de nouvelles façons de cuisiner à moindre coût, favoriser l'achat de biens de seconde main et réparer les vêtements. Loin d'être passives, les personnes en situation de pauvreté se mettent donc en action et adoptent différentes stratégies pour pallier les besoins de leurs enfants (Fournier, 2022) et pour survivre (Boucher *et al.*, 2021; Fournier, 2022; Landry *et al.*, 2023). La majorité de leurs stratégies sont de nature économique afin de réduire leurs dépenses (Collini, 2020; Fournier, 2022; Landry *et al.*, 2023). Elles font aussi preuve de créativité et de débrouillardise pour éviter le

gaspillage (Fournier, 2022), pouvant aller jusqu'à fouiller les poubelles (Landry *et al.*, 2023).

Le logement est une dépense importante dans le budget serré des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale rencontrées, qui allouaient plus de la moitié de leur revenu mensuel à se loger. Majoritairement locataires, les participant·e·s ont déploré la piètre situation du parc locatif en Abitibi-Témiscamingue, disant qu'il est particulièrement difficile de trouver un logement abordable et convenable. En effet, en plus de leur coût prohibitif, les logements sont souvent en mauvais état (bris, moisissure, chauffage inadéquat) et nécessitent des travaux. La faible disponibilité et le coût élevé des loyers amenaient plusieurs participant·e·s à prioriser le logement au détriment de leurs autres besoins, de peur de se retrouver sans domicile. Selon les participant·e·s, les industries exploitant les ressources naturelles ont un effet aggravant sur la crise du logement et sur le coût de la vie. L'Abitibi-Témiscamingue vit effectivement une crise du logement depuis plus de quinze ans avec un taux d'inoccupation inférieur au seuil viable de 3% (Collini, 2020). Les frais alloués au logement représentent une des principales dépenses des ménages en situation de pauvreté (Fournier, 2022; Lechaume et Savard, 2015). Entre l'alimentation et le logement, c'est ce dernier qui serait plus souvent priorisé puisqu'il n'est pas possible de le contrôler et de le restreindre, contrairement aux biens achetés en magasin (Fournier, 2022). Une grande partie des personnes en situation de pauvreté alloue plus de 30%, voire 50% de son revenu mensuel à se loger, ce qui est au-delà du taux jugé acceptable de moins de 30% (Collini, 2021; Lechaume et Savard, 2015).

L'habillement était généralement le premier besoin physiologique à être mis de côté par les personnes participantes. Dans une région nordique comme l'Abitibi-Témiscamingue, il est possible que la difficulté à se vêtir adéquatement l'hiver entraîne des conséquences sur la santé des personnes. Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont tendance à prioriser le logement et l'alimentation (Fournier,

2022). Souvent, elles n'ont peu voire aucune ressource financière à accorder aux vêtements (Hübner *et al.*, 2020). Étant considérées comme mal vêtues, ces personnes sont la cible de préjugés en raison de leur apparence (Lizotte *et al.*, 2021). Cette stigmatisation affecte particulièrement les personnes qui cherchent un emploi (Boucher *et al.*, 2021; Lizotte *et al.*, 2021). Ainsi, ces personnes n'ont pas accès aux mêmes opportunités et ne peuvent jouir des mêmes droits puisqu'elles ne sont pas vêtues selon les normes sociales (Boucher *et al.*, 2021).

### 5.3.2 Santé et éducation : encore une question de ressources

Toutes les personnes rencontrées lors des entretiens individuels ont exprimé vivre avec un niveau de stress élevé, principalement dû à un état de survie causé par la recherche et le manque de ressources matérielles et sociales. Le stress et l'anxiété sont effectivement connus pour affecter les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Fournier, 2022; Groulx, 2011; Lechaume et Savard, 2015; Loignon *et al.*, 2015). Ces personnes vivent avec un souci constant, dans la crainte que ne survienne une dépense imprévue de trop qui viendrait chambouler leur gestion financière austère (Landry *et al.*, 2023; Lechaume et Savard, 2015). Par ailleurs, selon les participant·e·s, l'exclusion sociale peut également mener à un niveau de détresse élevé allant jusqu'aux idéations suicidaires. En effet, en Abitibi-Témiscamingue, les personnes issues de ménages à faible revenu sont plus à risque de présenter un niveau de détresse psychologique élevé (33,9% c. 26,5%) (Collini, 2020). L'état de survie dans lequel vivent les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale est marqué par un stress chronique qui les fragilise encore davantage (Groulx, 2011; Loignon *et al.*, 2015)

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue sont particulièrement affectées par différents obstacles en

matière d'accessibilité aux services de santé et sociaux. Des personnes rencontrées dans les groupes de discussion et les entretiens individuels ont partagé devoir se déplacer sur de longues distances afin d'obtenir les soins spécialisés que nécessite leur condition. Pour elles, en plus d'un investissement de temps, cette distance implique des frais de transport liés à l'essence ou à l'achat d'un billet d'autobus, des repas et souvent, des frais d'hébergement. Puisque leurs finances ne leur permettent pas d'assumer ces frais, cela réduit leur accessibilité aux services auxquels elles ont droit. Certaines personnes choisiront donc ne pas avoir recours aux services, ce qui entraîne des conséquences sur leur état de santé. L'accès restreint aux services sociaux et de santé en Abitibi-Témiscamingue affecte particulièrement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (Beaucaire et Schepper, 2022). Alors que le transport peut représenter un obstacle important à l'accès aux services de santé (Boucher *et al.*, 2021), la situation est particulièrement problématique sur un territoire aussi vaste que l'Abitibi-Témiscamingue où les services sont dispersés (Beaucaire et Schepper, 2022; Collini et Ross, 2021a, 2021b, 2021c, 2021d, 2021e). Les obstacles à l'universalité des services de santé et sociaux ont des conséquences sur la santé des personnes en situation de pauvreté et accentuent l'exclusion sociale (Groulx, 2011; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007; Loignon *et al.*, 2015; Nolan et Marx, 2012)

Quant à l'éducation, des participant·e·s ont soulevé le manque d'accessibilité dans les secteurs ruraux, particulièrement au Témiscamingue. De plus, l'école ne serait pas encouragée puisqu'il faut rapidement entrer sur le marché du travail pour subvenir aux besoins de sa famille. Des études précédentes ont effectivement montré que l'accès à l'éducation est un obstacle pour les communautés rurales et un facteur de pauvreté et d'exclusion sociale (Collini, 2020; Fondation pour l'alphabétisation, 2021; Green et Riddell, 2007; Grenier *et al.*, 2008).

### 5.3.3 Relations avec les ressources publiques et communautaires : la responsabilité de s'adapter

Les personnes rencontrées reçoivent toutes des services auprès d'institutions publiques et d'organismes communautaires. Selon elles, la qualité des services reçus et leur aisance à naviguer au sein des ressources d'aide varient énormément. La majorité des participant·e·s décrivaient leurs expériences auprès des institutions publiques provinciales et fédérales comme étant négatives, affirmant qu'on ne leur accorde pas la même valeur en raison de leur classe sociale ou de leur état de santé et que leurs besoins et leurs réalités ne seraient pas considérés. Alors que les prestations gouvernementales insuffisantes maintiennent les prestataires d'aide sociale dans la pauvreté (Boucher, 2023; Boucher *et al.*, 2021; Hübner *et al.*, 2020; Landry *et al.*, 2023), la déconsidération vécue à travers les services publics aggrave l'exclusion sociale (Loignon *et al.*, 2015).

En plus de l'accessibilité géographique aux services, les personnes rencontrées ont affirmé devoir composer avec de la discrimination en raison de leur classe sociale et aussi, selon le cas, de leur genre, leur culture ou leur état de santé physique ou mentale. La discrimination décrite par ces personnes s'apparente à de la discrimination systémique (Statham, 2021; Sue, 2010). Ces accumulations d'expériences discriminatoires accentue leur exclusion sociale (Groulx, 2011; Statham, 2021; Sue, 2010). La plupart des participant·e·s ont exprimé une fatigue due à la multiplication des démarches et des batailles constantes pour l'accès aux ressources et aux services qui devraient pourtant leur être accessibles. Éventuellement, selon Loignon *et al.* (2015), ces personnes s'épuisent à défendre leurs droits et en viennent à éviter d'avoir recours aux services, par crainte de vivre davantage de discrimination.

Les rapports des participant·e·s aux organismes communautaires diffèrent de leurs expériences avec les services publics. Selon les personnes rencontrées, les organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue leur permettent d'avoir accès à des

services adaptés à leurs besoins en raison de leur disponibilité et de leur diversité. Les participant·e·s y reçoivent des services d'aide toutes les semaines et souvent même au quotidien. L'aide offerte y est variée : soutien psychosocial, transport, dépannage alimentaire, aide à la recherche de logement, apprentissage et développement de compétences, défense de droits et représentation auprès des institutions. Selon plusieurs, leur intégration à un organisme communautaire leur a permis de faire tomber les barrières de l'exclusion sociale. Participer aux activités offertes par ces organismes leur a aussi permis de développer des talents et de se sentir valorisé·e·s. Par exemple, les groupes de femmes œuvrant auprès de survivantes de violences sexuelles et conjugales adaptent leurs activités et services aux réalités des femmes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en offrant notamment de s'occuper des enfants et du repas, ce qui soulage la charge mentale de ces femmes et facilite leur accès aux ressources d'aide. Ces pratiques sont cohérentes avec l'approche féministe mise de l'avant dans les groupes de femmes à travers le Québec (Bourque *et al.*, 2007). Dans les groupes d'alphabétisation, les personnes apprenantes peuvent progresser à leur rythme. Les organismes communautaires ont des pratiques propres au travail social en milieu communautaire qui offrent davantage de flexibilité et qui permettent aux personnes de se sentir valorisées tout en acquérant de nouvelles compétences, ce qui contribue à lutter contre l'exclusion sociale (Bourque, 2017).

Pour certaines des personnes rencontrées, les membres et l'équipe de travail de l'organisme communautaire fréquenté représentent leur principal réseau social. Certain·e·s y réfèrent même comme leur « famille choisie ». Ainsi, les organismes communautaires et les groupes sociaux qui s'y forment peuvent permettre aux personnes exclues socialement de reconstituer leur réseau social (Bourque *et al.*, 2007). Toutefois, puisque les organismes communautaires pallient les failles du filet social, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale risquent davantage de développer un lien de dépendance à leur égard (Landry et al. 2023). En effet, certaines personnes rencontrées dépendaient de leur intervenante communautaire pour se

déplacer ou pour interagir auprès des institutions publiques et des services bancaires. Certaines exprimaient même un sentiment de détresse à l'idée de « perdre leur intervenante » si cette dernière devait être en arrêt de maladie, changer d'emploi ou prendre sa retraite. Cet état de dépendance peut engendrer de la détresse, surtout que le roulement de personnel est important au sein des organismes communautaires (Boucher *et al.*, 2021).

En revanche, les organismes communautaires ne sont pas exempts de critique. Les expériences négatives vécues au sein d'organismes communautaires peuvent parfois se rapprocher des expériences discriminatoires vécues au sein des institutions publiques. Des personnes rencontrées ont partagé avoir été heurtées par les demandes intrusives à leur égard alors qu'elles demandaient du dépannage dans une banque alimentaire. Elles dénoncent aussi que des banques alimentaires restreignent les portions et jettent ensuite la nourriture non mangée. D'autres ont déploré qu'il n'est pas toujours possible d'amener leurs enfants lors d'activités ou de prestations de services, ce qui représente un obstacle à l'accès. Ces expériences témoignent d'un possible manque de flexibilité et d'adaptation des services de ces organismes aux différentes réalités des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Les personnes vues comme récalcitrantes sont alors perçues comme cherchant à profiter du système. Pour Bourque, (2017), plus une ressource communautaire se rapproche du fonctionnement institutionnel et vise l'adaptation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à la société, moins elle se montre flexible et adaptée aux personnes défavorisées. Ainsi, le rapport des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale avec les ressources d'aide soulève une question : à qui revient la responsabilité de s'adapter? Le concept même « d'aide » suggère que c'est l'organisme qui devrait répondre aux besoins des personnes y ayant recours, et non l'inverse.

#### 5.3.4 Relations interpersonnelles : des préjugés à la violence

Les personnes participantes ont pour la plupart exprimé une diminution, voire une absence de relations avec leurs familles et leurs amitiés en raison de leur pauvreté. Les participant·e·s ont identifié différentes raisons, allant du manque de ressources matérielles pour participer pleinement aux activités sociales à la crainte d'un rejet par leurs pairs en raison de leur classe sociale. Parmi les personnes rencontrées, certaines ont également partagé avoir vécu des agressions verbales et physiques en raison de leur apparence associée à la pauvreté. Ces dernières ont dit s'être isolées davantage suite à ces expériences, par mesure de sécurité. En raison de leur pauvreté, ces participant·e·s ont graduellement rompu les liens sociaux entretenus avec leur entourage. Cette mise à l'écart permet de comprendre comment la pauvreté peut mener à l'exclusion sociale (Groulx, 2011; Landry *et al.*, 2023; Lechaume et Savard, 2015; Levitas *et al.*, 2007; Millar, 2007; Racine, 2007; Silver, 2007).

Quant aux représentations sociales de la pauvreté, les personnes rencontrées ont mentionné les concepts de bons et de mauvais pauvres. Le « bon pauvre » se démarquerait par ses efforts pour réintégrer le marché du travail ou par une condition hors de son contrôle, méritant ainsi les aides gouvernementales, alors que le « mauvais pauvre » serait une personne lâche et non méritante qui profite des prestations gouvernementales (Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023; Lizotte *et al.*, 2021). Selon Lizotte *et al.* (2021), cette représentation sociale est une violence symbolique particulièrement dramatique lorsque les personnes en situation de pauvreté l'intériorisent et se dévalorisent en s'étiquetant elles-mêmes de « mauvais pauvres ». En revanche, des personnes ayant participé aux rencontres ont montré un processus inverse. À plusieurs reprises, ces participant·e·s ont affirmé être de « bons pauvres » ou ne pas être « comme les autres », c'est-à-dire être méritant·e·s, comparativement à d'autres qui « feraient pour » ou « ne voudraient pas s'aider ». Ainsi, dans leur conception, le « mauvais pauvre » est la personne qui est aussi exclue socialement



puisqu'elle n'a aucun accès aux ressources. La « bonne personne pauvre » est celle qui va chercher de l'aide auprès des ressources publiques et communautaires. Cette stigmatisation au sein même de la communauté désolidarise les personnes en situation de pauvreté et maintient l'exclusion sociale. Cela représente un obstacle important au processus d'empowerment essentiel à la sortie de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Ninacs, 2008). Cette réaction peut aussi s'inscrire dans une lutte des places dans laquelle l'existence sociale est polarisée entre l'excellence et l'exclusion. Les personnes en situation de pauvreté se mobilisent et visent à « performer » en fonction des critères de réussites de la société afin d'éviter l'exclusion sociale, ce qui entraîne une désolidarisation (De Gaulejac, 2019) ou de l'agressivité horizontale entre personnes d'une même classe sociale (Arriola-Socol, 2009).

### 5.3.5 Rapport au travail et à la communauté : contribuer à tout prix

Lors des entretiens individuels, les participant·e·s ont décrit de manière variée leurs expériences sur le marché du travail. Alors que certaines personnes avaient des expériences salariées dites classiques, d'autres se considéraient comme d'éternelles « bénévoles ». Pour plusieurs, le travail salarié est un idéal à atteindre, mais parfois hors de portée vu leurs conditions de santé. Elles cherchent donc d'autres façons de s'impliquer dans leur communauté. Certain·ne·s cumulent les « contrats » parce que les prestations reçues sont insuffisantes ou parce que leur niveau d'éducation ne leur permet pas d'être embauché·e·s comme travailleurs·euses reconnu·e·s. Ces personnes réalisent des travaux pratiques comme des services de déneigement, de conciergerie, de couture ou de l'entretien de champs ou d'immeubles.

Ces témoignages soulèvent qu'il n'est pas nécessaire de valoriser davantage le travail auprès des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale, contrairement à ce qu'affirment les différents PAG (MESS, 2010, 2013; MTESS, 2017), puisque ces

personnes y accordent déjà une grande valeur. En Abitibi-Témiscamingue, le marché du travail serait plus favorable aux personnes moins éduquées qu'ailleurs au Québec puisque les industries minière et forestière n'exigent pas un niveau élevé de formation pour obtenir un salaire élevé (Marcoux, 2015). En revanche, cette perception ne tient pas compte des difficultés de littératie, le fait que d'occuper un emploi exige un effort physique et encore moins le désir de travailler ou non pour ces industries. Cependant, ce contexte régional peut amener la population à croire qu'un salaire élevé est accessible à quiconque est prêt à « faire un effort ». Cette perception peut avoir comme effet d'augmenter les préjugés selon lesquels les personnes en situation de pauvreté sont « lâches et ne veulent pas travailler » car « si tu le veux, tu le peux ».

Des participant·e·s font du bénévolat auprès d'organismes communautaires qui œuvrent auprès de personnes en situation de pauvreté ou dans l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue, par exemple. Ces expériences de bénévolat sont vécues comme positives puisqu'elles sont valorisantes et reconnues par leurs pairs. Certaines personnes nomment avec fierté que les membres de leur communauté peuvent se fier sur elles. Les personnes en situation de pauvreté réalisent des tâches peu ou non rémunérées dans des conditions souvent difficiles et peu favorables, comme de travailler de longues heures et porter des charges excessives (Boucher *et al.*, 2021). Elles sont ainsi davantage à risque d'être victimes d'exploitation. Ce travail invisible n'est pas reconnu par l'appareil gouvernemental. C'est pourquoi ces personnes demandent une plus grande reconnaissance sociale du bénévolat et de leur implication au sein de leur communauté. Toutes les personnes rencontrées avaient comme point commun leur désir, voire le besoin, de contribuer et de redonner à la communauté. Leur situation fait écho à celle d'autres personnes en situation de pauvreté au Québec, qui sont actives dans leur communauté et cherchent à contribuer à la mesure de leurs moyens (Boucher, 2023; Boucher *et al.*, 2021; Landry *et al.*, 2023). Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ne fréquentent pas uniquement les organismes communautaires pour y obtenir des services Elles s'y impliquent également

pour lutter pour une cause qui leur tient à cœur ou pour redonner aux autres en difficulté quand leur propre situation s'est améliorée (Fournier, 2018; Vézina et Crompton, 2012).

## CONCLUSION

Cette étude qualitative visait de brosseur un portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue. À travers des groupes de discussion à La Sarre, Ville-Marie et Rouyn-Noranda, ainsi que des entretiens individuels dans les cinq MRC de la région, j'ai cherché, à partir de la parole et des expériences des personnes concernées, à définir la pauvreté et l'exclusion sociale et à identifier leurs causes et leurs conséquences.

Dans une région ressource comme l'Abitibi-Témiscamingue, la pauvreté et l'exclusion sociale se vivent elles-mêmes à travers l'enjeu de l'accès aux ressources. Qu'il soit question de ressources matérielles telles que le revenu, le logement, l'alimentation, le travail, les vêtements, l'accès aux loisirs et à la culture ou de ressources sociales telle la qualité des liens sociaux, l'accès aux ressources est inégal dans la région et en comparaison avec l'ensemble du Québec. Ainsi, le contexte régional de l'Abitibi-Témiscamingue exacerbe les inégalités. Sur le territoire, les parcours de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont marqués par la violence conjugale, familiale et sexuelle, ainsi que par l'exploitation, ce qui fragilise ces personnes alors qu'elles sont aussi assujetties à la discrimination et aux violences systémiques.

Dans cette course aux ressources, les règles du jeu sont défavorables aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. La crise du logement, la hausse du coût de la vie et l'accès aux ressources éducatives, de santé et sociales créent un contexte qui entraîne la précarité, puis la pauvreté et l'exclusion. Les personnes qui ont participé à

cette recherche ont conscience que la pauvreté et l'exclusion sociale sont engendrées par une mauvaise répartition de la richesse et par des choix politiques.

Ce portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale est empreint d'une certaine dualité. D'un côté, les personnes rencontrées ont conscience des causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ne s'affligent pas la responsabilité de ce que certain·e·s participant·e·s ont décrit dans leurs mots comme une « erreur sociétale ». Elles déplorent les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Elles peuvent se montrer solidaires des autres personnes se trouvant dans la même situation. Mais de l'autre côté, elles ne sont pas exemptes des mêmes préjugés qu'elles dénoncent. En effet, toute personne perçue comme refusant l'aide ou ayant recours à des stratégies jugées moins acceptables n'a pas droit à la même solidarité. Cette solidarité à géométrie variable, jumelée à la dépendance envers les ressources d'aide, désolidarise les personnes qui survivent à la pauvreté, ce qui entraîne du « *disempowerment* » et maintient les personnes dans l'exclusion sociale.

### *6.1 Recommandations*

En fonction des réalités régionales et face à l'urgence d'agir contre la pauvreté et l'exclusion sociale, cette étude permet de proposer des pistes d'action régionales et locales. Six recommandations principales se dégagent des parcours de vie des participant·e·s et de leurs propositions de solutions collectives.

#### 6.1.1. Logement coopératif et transport collectif

Les besoins sont criants en matière de logement et de transport dans la région, mais la pénurie de logements et l'accès restreint au transport sont des problématiques qui

perdurent. Il apparaît évident que ces secteurs doivent être affranchis de la logique marchande et de l'impératif de rentabilité. Les municipalités peuvent jouer un rôle central dans le développement de modèles de logement coopératif et de transport collectif. Puisque le logement est un droit, les municipalités auraient intérêt à assumer le leadership du développement de logements sociaux et d'hébergements temporaires de courtes et moyennes durées (6 mois à 3 ans). De plus, en contexte de crise climatique, les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue devraient jouer un rôle important dans le développement de services de transport collectif et durable dans tous les secteurs de la région, en cohérence avec les réalités territoriales de chaque MRC. Le transport collectif intra-urbain devrait être un service gratuit et le système de transport collectif interurbain aurait avantage à être revu en fonction du modèle coopératif. Des initiatives de co-voiturage et de minibus existent déjà dans le secteur privé, mais peinent à répondre aux besoins de l'ensemble de la population en raison de leur coût et du fait que les réservations se font principalement en ligne.

#### 6.1.2. Revenu minimum garanti

Un revenu de base suffisant permettrait de réduire les écarts de richesse et les injustices qui en découlent. Une telle mesure sociale permettrait d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et de solidifier le filet social, contribuant ainsi à lutter contre l'exclusion sociale. L'établissement d'un revenu minimum garanti encouragerait davantage de citoyen·ne·s à s'engager dans les activités de la sphère domestique (p. ex. : s'occuper d'un enfant ou d'un parent) ou dans la société civile (p. ex. : associations, organismes communautaires, bénévolat, etc.) (Couturier, 2013; Vandamme, 2021).

Bien que la mise en place de telles mesures relève généralement des paliers de gouvernement fédéral et provincial, des possibilités existent au sein des municipalités.

Par exemple, la ville de Grande-Synthe, en France, a mis sur pieds en 2019 une mesure de minimum social garanti destinée aux personnes vivant sous le seuil du faible revenu. La personne bénéficiaire de cette aide est accompagnée par un·e intervenant·e local·e et s'engage à ce que les sommes attribuées soient utilisées pour le logement, le transport, les études, la recherche d'emploi et les démarches de réinsertion sociale (Cayol, 2020, 2022; Degorre, s.d.). L'augmentation du salaire minimum et l'atteinte de l'équité salariale entre les hommes et les femmes sont d'autres mesures liées au revenu qui permettraient de réduire les écarts de richesse et, par conséquent de lutter contre la pauvreté (Boivin, 2020; Quesnel-Vallée *et al.*, 2020).

### 6.1.3. Sensibilisation aux préjugés dans les services publics

À la lumière des témoignages recueillis, la discrimination et les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics sont inquiétants. La sensibilisation doit se poursuivre auprès des services publics tels le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et les services municipaux. Ce travail devrait être réalisé en collaboration avec le milieu communautaire et impliquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion afin de leur permettre de témoigner des expériences discriminatoires qu'elles ont vécues. Ce processus basé sur une approche d'éducation populaire doit également considérer les autres motifs de discrimination qui peuvent s'ajouter au vécu des personnes en situation de pauvreté, comme les préjugés en fonction du genre, de l'origine, de la culture, de la langue et de l'état de santé mentale.

Lutter contre la stigmatisation facilitera l'accès aux services pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ce qui permettrait de réduire les inégalités, notamment en matière d'éducation, de logement et de santé.

#### 6.1.4. Fracture numérique et formation en littératie, numératie et littératie numérique

La fracture numérique exacerbe l'exclusion sociale et économique, particulièrement pour les personnes ayant un faible niveau de littératie (Bach *et al.*, 2018 ; CDÉACF, s.d.).

Elle affecte aussi particulièrement les personnes vivant dans les communautés rurales (Bach *et al.*, 2018). Puisque l'utilisation de l'informatique est désormais nécessaire au quotidien, il est impératif d'augmenter l'accès aux formations en littératie, numératie et littératie numérique dans toutes les MRC. Cela nécessite non seulement d'augmenter l'offre de formations, mais aussi de rémunérer les participant·e·s (Réseau de lutte à l'analphabétisme, 2016).

Alors que le soutien à l'alphabétisation relève généralement du gouvernement provincial, la Fondation pour l'alphabétisation du Québec suggère que des organisations régionales pourraient s'impliquer, notamment les centres de services scolaires et le milieu des affaires (Radio-Canada, 2023). Toutefois, les personnes rencontrées lors des groupes de discussion maintiennent que les services en personne doivent demeurer accessibles afin d'assurer l'universalité des services auxquels elles ont droit.

#### 6.1.5. Reconnaissance et développement des compétences en milieu de travail

Alors que les entreprises et organisations régionales ont de la difficulté à combler leurs équipes, de nombreuses personnes en situation de pauvreté possèdent diverses aptitudes qui pourraient être mises en valeur. Pour ce faire, deux approches complémentaires sont à considérer : (1) faire des entrevues situationnelles et mettre l'accent sur les capacités et l'expérience plutôt que sur les diplômes et titres de compétences formels (Caron *et al.*,



2019); et (2) embaucher des personnes aptes au travail, mais sans diplôme et les former en entreprise ou en alternance travail-études (FCCQ, 2022).

#### 6.1.6. Financement adéquat des organismes communautaires

Les organismes communautaires jouent un rôle important auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, mais disposent de peu de ressources pour s'en acquitter. Par conséquent, les organismes communautaires de la région revendiquent (1) une augmentation suffisante et une indexation annuelle de leur financement à la mission selon la hausse des coûts de fonctionnement; (2) le respect de leur autonomie de pratique et de leur expertise développée par et pour les communautés; et (3) la réalisation de la justice sociale et le respect des droits par la mise en place d'actions structurantes et un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux (Campagne Engagez-vous pour le communautaire, 2022).

Alors que les industries minière et forestière engendrent des profits importants, les municipalités pourraient contribuer à une meilleure répartition de la richesse et soutenir davantage le milieu communautaire en allouant une partie des taxes collectées à ces entreprises à un fonds de soutien des organismes communautaires. Cela leur permettrait d'assurer leur fonctionnement, en plus de maintenir leur autonomie en évitant de devoir recourir à la philanthropie.

#### *6.2 Pertinence scientifique et sociale de la recherche*

Le portrait qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale élaboré via cette recherche aura permis de faire avancer l'état des connaissances entourant les différentes conséquences, les enjeux et les défis des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans une « région ressource » comme l'Abitibi-Témiscamingue.

Les informations recueillies ont aussi servi à identifier les forces des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi que des pistes d'intervention et des recommandations adaptées au contexte régional. La richesse des témoignages permet d'envisager une réappropriation par les organismes communautaires à travers des projets de sensibilisation et de conscientisation visant à lutter contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

### *6.3 Limites de la recherche*

Comme les personnes participantes ont été recrutées via des ressources communautaires et publiques, leurs opinions ne peuvent être généralisées à celles qui ne fréquentent pas ces ressources. Toutefois, la sélection des participant·e·s a été faite de manière à maximiser la diversité des points de vue (genres, groupes d'âge, MRC, etc.), de manière à broser un portrait le plus complet possible de la pauvreté et de l'exclusion sociale telles que vécues en Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, les personnes immigrantes et LGBTQIA2+ n'étaient pas représentées, bien que des démarches aient été effectuées auprès des groupes œuvrant au sein de ces communautés.

Plusieurs entretiens individuels et groupes de discussion ont dû être remis, voire annulés pour des raisons de roulement de personnel au sein des ressources d'aide, d'arrêts de maladie ou de crises psychosociales. Le manque de disponibilité est un obstacle connu des groupes de discussion et des entretiens individuels en recherche qualitative (Ependa, 2017). En revanche, ces obstacles nous permettent d'illustrer les difficultés vécues sur le terrain par les organismes communautaires et le besoin criant d'augmenter significativement leur financement.

#### *6.4 Perspectives de recherche futures*

À la lumière de ce portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue, certains sujets mériteraient d'être traités plus en profondeur. Alors que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale s'appuient énormément sur les organismes communautaires au quotidien, il serait intéressant de se questionner sur la conception des intervenant·e·s quant à la défense des droits, individuelle ou collective. Explorer le lien de dépendance envers les ressources d'aide pourrait amener à réfléchir à l'épuisement des intervenant·e·s communautaires. Finalement, il pourrait être intéressant de broser un portrait spécifique de la pauvreté et de l'exclusion sociale chez les personnes racisées, autochtones et LGBTQIA2+ afin de déterminer si les résultats présentés ici s'appliquent aussi à ces groupes de population sous-représentés dans notre échantillon. De plus, il serait pertinent de réaliser des portraits de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans d'autres régions ressources.

## RÉFÉRENCES

- Adam, C. (2019). *L'agir-en-contexte : comprendre l'action des individus en situation de vulnérabilité* [thèse de doctorat, Université de Montréal].
- Arriola-Socol, M. (2009). L'impact d'une expérience éducative sur la conscience critique. *Revue des sciences de l'éducation*, 15(1), 83-101.
- Asal, H., Imbeault, J.-S., Montminy, K., Pedneault, E. et Triki-Yamani, A. (2019). *Mémoire à l'office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques*.
- Audet, A. (2022). De nouvelles ruptures de services dans des CLSC ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue | Coronavirus. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1856012/sante-pandemie-delestage-penurie>
- Bach, A. J., Wolfson, T. et Crowell, J. K. (2018). Poverty, literacy, and social transformation: An interdisciplinary exploration of the digital divide. *Journal of Media Literacy Education*, 10(1), 22-41.
- Beaucaire, K. et Schepper, B. (2022). *Portrait des inégalités d'accès aux services de santé en Abitibi-Témiscamingue*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.
- Beaulé, G. (2015). *Le suicide en Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Belleau, H., Lavallée, C. et Seery, A. (2017). *Unions et désunions conjugales au Québec: Rapport de recherche. Première partie: le couple, l'argent et le droit*. Montréal : INRS Centre - Urbanisation Culture Société.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225(1), 70-88.
- Blais, M., St-Pierre, M., Baiocco, M., Philibert, M. et Chamberland, L. (2022). *Portrait régional de la vitalité des ressources LGBTQ+ au Québec*. Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres et Conseil québécois LGBTQ+.

- Boismenu, G., Dufour, P. et Lefèvre, S. (2018). *La pauvreté : Quatre modèles sociaux en perspective*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Boivin, L. (2020). L'équité salariale pour les femmes au Québec : un enjeu toujours d'actualité. *Politique et Sociétés*, 39(3), 189-212.
- Boucher, G. (2023). *Comment se comparent les programmes d'assistance sociale aux seuils des mesures de pauvreté?* Observatoire québécois des inégalités.
- Boucher, M.-P., Desbiens, A., Dupuis, M.-J., Gagné, D. et Noiseux, Y. (2021). « J'ai travaillé pendant 17 ans pour fuck all » : Rapport au travail et barrières à l'emploi des personnes assistées sociales<sup>1</sup>. *Cahiers de recherche sociologique*, (66-67), 229-254.
- Bourque, D. (2017). *Évolution et enjeux de la transformation du travail social au Québec. Les mutations du travail social: Regards croisés sur l'État des lieux et perspectives internationales*. Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Cambridge : Harvard University Press.
- Butler-Kisbert, L. et Poldma, T. (2010). The power of visual approaches in qualitative inquiry: the use of collage making and concept mapping in experiential research. *Journal of Research Practice*, 6(2), Article M18.
- Caillou, A. (2019). Obstétrique : naître ou ne pas naître à La Sarre... *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/552383/service-d-obstetrique-la>
- Campagne Engagez-vous pour le communautaire. (2022). *Les revendications*. Engagez vous pour le communautaire. <https://engagezvousaca.org/accueil/les-revendications/>
- Caron, J., Asselin, H. et Beaudoin, J.-M. (2019). Attitudes and behaviors of mining sector employers towards the Indigenous workforce. *Resources Policy*, 61, 108-117.
- Cayol, C. (2020). *Analyse de la mise en place du Minimum Social Garanti*. Ville de Grande-Synthe et Université de Lille.
- Cayol, C. (2022). « Éradiquer la pauvreté » ou accompagner: Des approches diverses de la pauvreté dans la mise en œuvre d'une politique sociale locale. *Revue des politiques sociales et familiales*, 144(3), 9-24.

- CDÉACF. (s.d.). *Boîte à outils Cyberadministration : bâtir l'inclusion numérique*. CDÉACF. <https://cdeacf.ca/boite-outils-cyberadministration>
- CISSSAT. (2022). *Personnes prestataires des programmes d'assistance sociale*. Rouyn-Noranda : Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2021). *La MPC (révisée!) : un minimum*. Collectif pour un Québec sans pauvreté. <https://www.pauvrete.qc.ca/mpc-revisee-campagne/>
- Collectif VAATAVEC. L'AVEC pour faire ensemble : un guide de pratiques, de réflexions et d'outils. <https://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2022/05/Fiches-AVEC-complet-3.pdf> 2014.
- Collini, M. (2017). Survol des chiffres de population. *Le Bulletin*. [https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat\\_mars-avril2017.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat_mars-avril2017.pdf)
- Collini, M. (2019a). Caractère bidimensionnel de la pauvreté. *Le Bulletin*. [https://observat.qc.ca/documents/bulletin/oat\\_oct-nov2019\\_vf.pdf](https://observat.qc.ca/documents/bulletin/oat_oct-nov2019_vf.pdf)
- Collini, M. (2019b). Vieillir dans la région. *Le Bulletin*. [https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat\\_oct-nov2019\\_vf.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat_oct-nov2019_vf.pdf)
- Collini, M. (2020). *La pauvreté et les inégalités*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. [https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat\\_2020\\_portrait\\_pauvrete\\_vf.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_2020_portrait_pauvrete_vf.pdf)
- Collini, M. (2021). Se trouver un logement. *Le Bulletin*. <https://www.observat.qc.ca/publications/bulletins/2021/03/mars-avril-2021/se-trouver-un-logement>
- Collini, M. (2022a). *Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue édition 2022 indicateurs et faits saillants*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. [https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat\\_tableau\\_bord\\_2022\\_vf.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_tableau_bord_2022_vf.pdf)
- Collini, M. (2022b). Tendances du faible revenu. *Le Bulletin*. [https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat\\_nov-dec\\_2022\\_vf.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/bulletin/oat_nov-dec_2022_vf.pdf)
- Collini, M. (2023). *Vies de femmes*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. [https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat\\_2023\\_portrait\\_femmes\\_juin2023\\_vf.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/publication/oat_2023_portrait_femmes_juin2023_vf.pdf)

- Collini, M. et Ross, N. (2021a). *MRC d'Abitibi - Portrait*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.  
[https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat\\_2022\\_portrait\\_mrc\\_abitibi.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_abitibi.pdf)
- Collini, M. et Ross, N. (2021b). *MRC d'Abitibi-Ouest - Portrait*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.  
[https://observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat\\_2022\\_portrait\\_mrc\\_abitibi-ouest.pdf](https://observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_abitibi-ouest.pdf)
- Collini, M. et Ross, N. (2021c). *MRC de Rouyn-Noranda - Portrait*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.  
[https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat\\_2022\\_portrait\\_mrc\\_rouyn-noranda.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_rouyn-noranda.pdf)
- Collini, M. et Ross, N. (2021d). *MRC Témiscamingue - Portrait*.  
[https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat\\_2022\\_portrait\\_mrc\\_témiscamingue.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_mrc_témiscamingue.pdf)
- Collini, M. et Ross, N. (2021e). *MRC Vallée-de-l'or - Portrait*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.  
[https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat\\_2022\\_portrait\\_vallee-de-l-or.pdf](https://www.observat.qc.ca/documents/portraitmrc/oat_2022_portrait_vallee-de-l-or.pdf)
- Cotnoir, J.-M. (2021). Après Senneterre, La Sarre se mobilise pour conserver ses soins de santé. *Radio-Canada.ca* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1831347/coupures-lits-hopital-la-sarre-pediatrie>
- Cotnoir, J.-M. et Luneau, A.-C. (2023, 15 novembre). Zone tampon : Rouyn-Noranda devra reconstruire 69 bâtiments pour reloger les citoyens *Radio-Canada.ca*.  
<https://int7-ici.radio-canada.ca/nouvelle/2026756/rouyn-fonderie-horne-quebec-zone-tampon>
- Couturier, E.-L. (2013). *Revenu minimum garanti : trois études de cas*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. [https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/IRIS-brochure-Revenu-Minimum\\_WEB.pdf](https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/IRIS-brochure-Revenu-Minimum_WEB.pdf)
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Crump, A. (2014). Introducing LangCrit: Critical language and race theory. *Critical Inquiry in Language Studies*, 11(3), 207-224.

- Dantzler, P. A. (2022). Black Lives Matter and the spatial imaginaries of urban political resistance. *Canadian Review of Sociology*, 59(4), 553-556.
- De Gaulejac, V. (2019). Lutte des places. Dans *Dictionnaire de sociologie clinique* (p. 406-408). Toulouse : Érès.
- Degorre, L. (s.d.). *Minimum social garanti*. Mairie de Grande-Synthe. <https://www.ville-grande-synthe.fr/minimum-social-garanti/>
- Demontigny, S. (2021). *Marketing territorial endocentré axé sur la culture: le cas de la démarche CULTURAT en Abitibi-Témiscamingue* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue].
- Desrochers, F. (2016). *La nouvelle gestion publique : une manifestation des transformations néolibérales du pouvoir* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Ducharme, É. et Lesemann, F. (2011). Les fondations et la « nouvelle philanthropie » : un changement de paradigmes scientifiques et politiques. *Lien social et Politiques*, (65), 203-224.
- Dumais, H. et Bouchard, É. (s.d.). *Écriture inclusive : lignes directrices*. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. <https://www.uqat.ca/uqat/edi/doc/guide-redaction-inclusive.pdf>
- El-Hage, H. et Lee, E. J. (2017). LGBTQ racisés : frontières identitaires et barrières structurelles. *Alterstice*, 6(2), 13-27.
- Ependa, A. (2017). *Pièges et étapes du processus de recherche: de la théorie à la présentation des résultats*. Paris : L'Harmattan.
- FCCQ. (2022). *S'adapter au marché du travail en pleine évolution*. Fédération des chambres de commerce du Québec. <https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2022/04/recueil-fccq-marche-travail-web-5avril2022-vf.pdf>
- FéminÉtudes. (2020). *Guide d'écriture inclusive*. Université du Québec à Montréal, Institut de recherches en études féministes. [https://www.iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2022/05/Guide\\_ecriture\\_inclusive\\_feminetudes\\_2020.pdf](https://www.iref.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/56/2022/05/Guide_ecriture_inclusive_feminetudes_2020.pdf) 2020.
- Ferguson, S. (2016). Intersectionality and social-reproduction feminisms. *Historical Materialism*, 24(2), 38-60.



- Filiatrault, J.-F. (2022). *Les indicateurs de la pauvreté et de l'exclusion : connaître et comprendre les statistiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale*. Montréal : Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et protection sociale.
- Fondation pour l'alphabétisation. (2021). *La littératie au Québec : un regard local sur les enjeux - Faits saillants*. Fondation pour l'alphabétisation. [https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2021/10/FPAL27\\_FicheSommaire\\_EtudeLitteratie\\_20211013.pdf?x12910](https://fondationalphabetisation.org/wp-content/uploads/2021/10/FPAL27_FicheSommaire_EtudeLitteratie_20211013.pdf?x12910)
- Fortier, T. (2022a). Coupures dans les CLSC ruraux vivement critiquées. *Noovo Abitibi*. //noovoabitibi.ca/blogue/article/fermetures-de-certains-clsc
- Fortier, T. (2022b). Service d'obstétrique : des problèmes récurrents au Témiscamingue. *Noovo Abitibi*. //noovoabitibi.ca/blogue/article/coupure-de-service-%C3%A0-ville-marie-de-grands-impacts
- Fournier, F. (2022). *La faim justifie les moyens*. Observatoire québécois des inégalités. <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/La-faim-justifie-des-moyens.pdf>
- Fournier, M. (2018). *Portrait des bénévoles et du bénévolat*. Réseau de l'action bénévole du Québec. [https://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309\\_rapport.pdf](https://www.rabq.ca/admin/incoming/20180618151309_rapport.pdf)
- FRAPRU. (2019). *Dossier noir. Femmes logement et pauvreté*. Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/DNFemmes2019.pdf>
- Gélineau, F. et Morin-Chassé, A. (2009). *Les motifs de la participation électorale au Québec : Élection de 2008*. Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval.
- Gélineau, L., Pagès, A., Desgagnés, J.-Y., Gaudreau, L., Fréchette, A. et Morency-Carrier, M.-C. (2018). Pauvreté et intervention sociale en milieu rural: Présentation du dossier. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1).
- Gherghel, A. et Saint-Jacques, M.-C. (2013). *La théorie du parcours de vie (life course) : une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Ghorra-Gobin, C. (2010). De la métropolisation : un nouveau paradigme? *Quaderni*, (73), 25-33.

- Gouvernement du Québec. (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Assemblée nationale du Québec. <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/loi.asp>
- Gouvernement du Québec. (2023a). *Montants des prestations d'aide sociale chaque mois*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale/information-aide-financiere/montants-prestations-aide-sociale>
- Gouvernement du Québec. (2023b). *Plan d'action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda*. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/plan-action-rn/>
- Gouvernement du Québec. (2023c). *Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-sociale-et-solidarite-sociale>
- Green, D. A. et Riddell, W. C. (2007). *Littératie et marché du travail : formation de compétences et incidences sur les gains de la population de souche, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*. Statistique Canada. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2007/statcan/89-552-M/89-552-MIF2007018.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2007/statcan/89-552-M/89-552-MIF2007018.pdf)
- Grenier, S., Jones, S., Strucker, J., Murray, T. S., Gervais, G. et Brink, S. (2008). *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes L'apprentissage de la littératie au Canada : Constatations tirées de l'Enquête internationale sur les compétences en lecture*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-552-m/89-552-m2008019-fra.pdf?st=2rnJA0v>
- Groulx, L.-H. (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.
- Guilbault Fitzbay, M. (2021). *Apprendre à nous écrire: guide et politique d'écriture inclusive* (1<sup>ère</sup> édition, version intégrale). Club Sexu.
- Hachey, I. (2023). De la bouillie pour les chats. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2023-05-05/de-la-bouillie-pour-les-chats.php>
- Harper, D. (2002). Talking about pictures: A case for photo elicitation. *Visual Studies*, 17(1), 13-26.

- Hübner, L., Bonnard, M. et Landry, N. (2020). *La pauvreté au Québec : portrait, bilan et perspectives*. Université TÉLUQ. [https://r-libre.teluq.ca/2158/1/Hubner\\_Bonnard\\_Landry\\_Pauvrete%CC%81\\_R-libre\\_VF.pdf](https://r-libre.teluq.ca/2158/1/Hubner_Bonnard_Landry_Pauvrete%CC%81_R-libre_VF.pdf)
- Hurteau, P. (2018). *Le revenu viable : indicateur de sortie de pauvreté en 2018*. Montréal : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.
- Institut de la statistique du Québec. (2022). *Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), seuils après impôt, ménages, Québec, 1996-2019*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-a-lechelle-du-quebec-selon-la-mesure-du-faible-revenu-mfr/tableau/taux-de-faible-revenu-mfr-seuils-apres-impot-menages-quebec>
- Institut de la statistique du Québec. (2023). *Occupation du territoire*. Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/abitibi-temiscamingue/portrait-regional/occupation-du-territoire>
- Institut de la statistique du Québec. (2024). *Rémunération hebdomadaire et horaire des employés selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/remuneration-hebdomadaire-horaire-employes-regions-administratives-ensemble-du-quebec>
- Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. (2023). *Trois ingrédients pour un Québec sans pauvreté et résilient face à l'urgence climatique*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. [https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/07/Memoire\\_lutte-a-la-pauvrete-IRIS.pdf](https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/07/Memoire_lutte-a-la-pauvrete-IRIS.pdf)
- Institut national de santé publique. (2019). *Indice de défavorisation matérielle et sociale*. INSPQ. <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale>
- Kihika, M. (2022). 'Good Intentions' that 'Do Harm': Canada's state multiculturalism policy in the case of Black Canadians. *Canadian Review of Sociology*, 59(4), 436-450.
- Labrie, V., Nguyen, M. et Couturier, E.-L. (2023). *Le revenu viable 2023: dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-2023/>

- Landry, M.-A. (2020). La MRC d'Abitibi déplore la suppression des soins infirmiers en milieu rural. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1753482/maires-mrc-abitibi-coupures-services-sante>
- Landry, N., Letellier, A. S., Hübner, L. A., Gagné, A.-M. et Dupuis, M.-J. (2023). Invisibilisées et déconsidérées : autoreprésentations de personnes assistées sociales au Québec. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (36), 26-47.
- Lechaume, A. et Savard, F. (2015). *L'exclusion sociale associée à la pauvreté*. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion.
- Levitas, R., Pantazis, C., Fahmy, E., Gordon, D., Lloyd, E. et Patsios, D. (2007). *The multi-dimensional analysis of social exclusion*. University of Bristol - Bristol Institute for Public Affairs.
- Lizotte, M., Marois, A. et Bernard, O. (2021). *Les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et leurs impacts sur l'exclusion sociale*. Ottawa : Université d'Ottawa.
- Loeppky, J. (2021). Capacitisme. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/capacitisme>
- Loignon, C., Alunni-Menichini, K., Wilson, I., Leblanc, C. et Foisy, J. (2022). *Pratiques inclusives en recherche participative ou en partenariat avec des personnes en situation d'exclusion sociale*. Unité de soutien SSA / Québec (Université de Sherbrooke).
- Loignon, C., Hudon, C., Goulet, É., Boyer, S., De Laat, M., Fournier, N., Grabovschi, C. et Bush, P. (2015). Perceived barriers to healthcare for persons living in poverty in Quebec, Canada: the EQUIhealThY project. *International Journal for Equity in Health*, 14(1), 4.
- Luneau, A.-C. (2022). L'autrice d'Assignée garçon apostrophée dans une librairie de Rouyn-Noranda. *ICI Abitibi-Témiscamingue*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1942577/diversite-sexuelle-transphobie-abitibi>
- Maillé, C. (2021). *Front de libération des femmes du Québec | L'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/front-de-liberation-des-femmes-du-quebec>
- Marcoux, M.-J. (2015). *Égalité femmes-hommes, portrait statistique. Abitibi-Témiscamingue*. Conseil du statut de la femme. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2472014>

- Matte, J.-M. (2021). *Fermeture de l'urgence de Senneterre : Le ministre Dubé doit revoir sa position.* Ville de Senneterre. <https://www.ville.senneterre.qc.ca/fr/actualites/3144/fermeture-de-l-urgence-de-senneterre-le-ministre-dube-doit-revoir-sa-position>
- Millar, J. (2007). Social exclusion and social policy research: defining exclusion. Dans D. Abrams, J. Christian et D. Gordon (dir.), *Multidisciplinary handbook of social exclusion research*. New York : John Wiley & Sons, Ltd.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2010). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009*. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2013). *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015*. Gouvernement du Québec.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*. Gouvernement du Québec.
- Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.-P. et Leroux, S. (2011). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada<sup>1</sup>. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 53-66.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Nolan, B. et Marx, I. (2012). Economic inequality, poverty, and social exclusion. Dans : Nolan, B., Salverda, W. et Smeeding, T. M. (dir.), *The Oxford handbook of economic inequality*. Oxford : Oxford Academic; pp. 315-341.
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2007). *L'Abitibi-Témiscamingue*. <https://observat.qc.ca/documents/atlas-galerie/1-carte-abitibi-temiscamingue-d-villes-villages-region-08-at-mrc-hr.jpg>
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2022a). *Nombre de ménages et délais d'attente d'un logement social, régions administratives, 31 décembre 2021*. <https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/habitation/marche-locatif-logement-social-et-abordable/nombre-de-menages-et-delaix-dattente-dun-logement-social-regions-administratives-31-decembre-2021>
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2022b). *Personnes de 12 ans et plus qui ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale très*

*fort ou plutôt fort, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2019-2020.*  
L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.  
<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/cohesion-participation-et-democratie/personnes-de-12-ans-et-plus-qui-ont-declare-avoir-un-sentiment-d'appartenance-a-leur-communaute-locale-tres-fort-ou-plutot-fort-abitibi-temiscamingue-et-ensemble-du-quebec-2019-2020>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2023a). *Pauvreté et inégalités.*  
<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/pauvrete-et-inegalites>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2023b). *Tableaux statistiques Inoccupation.*  
<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/recherche?t=&q=inoccupation>

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2023c). *Taux d'inoccupation des logements, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1996 à 2024p.*  
<https://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/habitation/marche-locatif-logement-social-et-abordable/taux-dinoccupation-des-logements-abitibi-temiscamingue-et-quebec-1996-a-2024p>

Observatoire québécois des inégalités. (2023, juin). *Des orientations pour une réduction significative et durable de la pauvreté au Québec.* Observatoire québécois des inégalités.  
<https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20Des%20orientations%20pour%20une%20r%C3%A9duction%20significative%20et%20durable%20de%20la%20pauvrete%C3%A9%20au%20Qu%C3%A9bec.pdf>

Oxman- Martinez, J., Krane, J. et Corbin, N. (2002). *Competing conceptions of conjugal violence: Insights from an intersectional framework.* Montréal : McGill University.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Paris : Armand Colin.

Paugam, S. (2008). Les formes de la pauvreté en Europe: *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 8-18.

Poirier, G. (2023). Toilettes mixtes : « L'école doit rectifier le tir », estime Bernard Drainville. *Radio-Canada.ca.* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2009789/abitibi-identite-genre-secontaire-toilettes-mixtes>

- Quesnel-Vallée, A., Bilodeau, J., Beaugard, N., Béland, D., Bourque, M., Connolly, M., Haeck, C., Le Bourdais, C., Moulin, S., Pugliese, M., Riva, M. et van den Berg, A. (2020). *Politiques sociales favorisant la redistribution de la richesse : options pour le contexte québécois*. Fonds de recherche du Québec (Programme Actions concertées).
- Racine, S. (2007). Un tour d'horizon de l'exclusion. *Service social*, 53(1), 91-108.
- Radio-Canada. (2018). Les femmes n'ont plus accès à l'avortement à Rouyn-Noranda pour une durée indéterminée. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1123843/avortement-a-rouyn-noranda-pour-une-duree-indeterminee>
- Radio-Canada. (2022). Fermeture temporaire des CLSC en milieux ruraux au Témiscamingue. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1893785/clsc-centre-sante-temiscamingue-service-estival-infirmiere>
- Radio-Canada. (2023). Alpha Lira demande un financement récurrent pour l'alphabétisation. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1950369/organisme-numeratie-litteratie-alpha-lira>
- Renaud, G. (2022). L'urgence de Témiscaming-Kipawa fermée le soir et la nuit tout l'été. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1891403/sante-cisssat-fermeture-urgence-temiscaming>
- Réseau de lutte à l'analphabétisme. (2016). *Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme*. Réseau de lutte à l'analphabétisme. <http://lutteanalphabetisme.ca/wp-content/uploads/2016/05/Plateforme-R%C3%A9seau-de-lutte-%C3%A0-lanalphab%C3%A9tisme-VFc.pdf>
- Robert, J. (2022). *Les femmes plus vulnérables par rapport à l'argent dans le couple*. INRS. <https://inrs.ca/actualites/les-femmes-plus-vulnerables-par-rapport-a-largent-dans-le-couple/>
- Ross, N. (2022). *Travailler avec une incapacité*. Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. <https://www.observat.qc.ca/publications/articles/travailler-avec-une-incapacite>
- Routhier, C. (2022). *Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue*. Institut de la statistique du Québec et Desjardins.
- Roy, S. et Soulet, M.-H. (2001). Présentation. L'exclusion : changement de cap. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 3-11.

- Salomon, K. (2014). *Inégalités en santé et vie de quartier: le sentiment d'appartenance comme déterminant de la santé chez des femmes vivant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal].
- Sanséau, P.-Y. (2005). Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse. *Recherches qualitatives*, 25(2), 33.
- Silver, H. (2007). *The process of social exclusion: The dynamics of an evolving concept*. Brown University - Department of Sociology.
- Société d'habitation du Québec. (2022). *L'habitation en bref 2021*. Gouvernement du Québec.  
<http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/habitation-en-bref-2021.pdf>
- Stanford, J. (2016). *Petit cours d'autodéfense en économie : l'abc du capitalisme* (Nouvelle édition augmentée). Montréal : Lux.
- Stanley, T. J. (2014). Antiracism without guarantees: A framework for rethinking racism in schools. *Critical literacy: Theories & practices*, 8(1), 16.
- Statham, R. (2021, mai). *Intersectionality: Revealing the realities of poverty and inequality in Scotland*. Poverty and inequality commission.  
<https://povertyinequality.scot/wp-content/uploads/2021/05/Intersectionality-Revealing-the-Reality-of-Poverty-and-Inequality-in-Scotland-May-2021.pdf>
- Statistique Canada. (2021). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Mesure du panier de consommation (MPC)*. <https://www12-2021.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop165>
- Statistique Canada. (2022). *Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021009/98-200-X2021009-fra.cfm>
- Sue, D. W. (2010). *Microaggressions in everyday life: race, gender, and sexual orientation*. New York : Wiley.
- Tremblay-Pépin, S. (2021, mai). *Richesse, pauvreté et inégalités - Le Québec face au Canada*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. [https://iris-recherche.qc.ca/publications/richeesse-pauvrete-inegalites-quebec-canada/#Mesurer\\_la\\_pauvrete\\_et\\_la\\_richeesse](https://iris-recherche.qc.ca/publications/richeesse-pauvrete-inegalites-quebec-canada/#Mesurer_la_pauvrete_et_la_richeesse)



- Tremblay-Pépin, S., Dufour, M. et Labrie, V. (2020). *Y a-t-il eu une réduction de pauvreté et des inégalités au Québec entre 2012 et 2017?* Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. [https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche\\_1\\_\\_WEB.pdf](https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche_1__WEB.pdf)
- Uppal, S. et LaRoche-Côté, S. (2012). *Facteurs associés à la participation électorale (75-00010-X)*. Statistique Canada.
- Usito. (2022a). *capitalisme*. Usito Le dictionnaire. <https://usito.usherbrooke.ca/définitions/capitalisme>
- Usito. (2022b). *colonialisme*. Usito Le dictionnaire. <https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/colonialisme>
- van Bergen, A. P. L., Wolf, J. R. L. M., Badou, M., de Wilde-Schutten, K., IJzelenberg, W., Schreurs, H., Carlier, B., Hoff, S. J. M. et van Hemert, A. M. (2018). The association between social exclusion or inclusion and health in EU and OECD countries: a systematic review. *The European Journal of Public Health*, 29(3), 575-582.
- Vandamme, P.-É. (2021). Trois modèles de revenu de base. *Raisons politiques*, 83(3), 17-29.
- Vézina, M. et Crompton, S. (2012). *Le bénévolat au Canada (11-0008-X)*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.pdf>

## ANNEXE A – DÉFINITIONS

### **Capacitisme**

« [F]orme de discrimination, de préjugé ou de parti pris systémique à l'encontre des personnes handicapées. Le capacitisme exprime l'idée que les personnes handicapées ont moins de valeur que les personnes sans handicap » (Loeppky, 2021, paragr. 1).

### **Capitalisme**

« Système économique et social qui se caractérise par la propriété privée des moyens de production et d'échange par la recherche du profit » (Usito, 2022a, paragr. 1). Le capitalisme engendre la pauvreté puisque ce système économique est basé sur – et exacerbe – les inégalités de richesse (Stanford, 2016).

### **Colonialisme**

« Doctrine et système politique prônant la domination et l'exploitation de territoires par un pays colonisateur » (Usito, 2022b, paragr. 1).

### **Exclusion sociale**

Processus multidimensionnel de rupture graduelle et symbolique des liens et des droits sociaux sur les plans individuel et collectif résultant en un refus d'accès à l'information, aux ressources, à la reconnaissance et à l'identité (Millar, 2007; Racine, 2007; Silver, 2007).

## **Patriarcat**

« Système de domination des hommes sur les femmes qui traverse l’Histoire et qui assure la reproduction des inégalités hommes-femmes » (Maillé, 2021, paragr. 2).

## **Pauvreté**

Condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société (Gouvernement du Québec, 2002, p. 6).

## **Programmes d’assistance sociale au Québec**

### *Programme de solidarité sociale*

« S’adresse à une ou un adulte ou aux familles dont une ou des personnes adultes présentent des contraintes sévères à l’emploi. La somme allouée varie selon la composition de la famille et d’autres critères, comme la présence ou l’absence de contraintes temporaires à l’emploi, le type d’hébergement, les revenus, etc. » (Gouvernement du Québec, 2023c, paragr. 3).

**Tableau A1. Montants des prestations mensuelles pour les personnes prestataires du Programme de solidarité sociale**

Type de ménage	Prestation mensuelle	Gain de travail permis
Une personne adulte	1205\$	200\$
Deux personnes adultes	1765\$	300\$

Programme d'aide sociale

« S'adresse à une ou un adulte seul ou aux familles qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Ce programme permet de recevoir une aide financière [...] La somme allouée varie selon la composition de la famille et d'autres critères, comme la présence ou l'absence de contraintes temporaires à l'emploi, le type d'hébergement, les revenus, etc. » (Gouvernement du Québec, 2023c, paragr. 2).

**Tableau A.2. Montants des prestations mensuelles pour les personnes prestataires du Programme d'aide sociale**

<b>Montant des prestations mensuelles pour une personne adulte vivant seule</b>	
Sans contrainte temporaire	770\$
Avec contrainte temporaire	923\$
<i>Gain de travail permis : 200\$</i>	
<b>Montant des prestations mensuelles pour deux adultes</b>	
Sans contrainte temporaire	1167\$
Une personne avec contraintes temporaires	1320\$
Deux personnes avec contraintes temporaires	1431\$
<i>Gain de travail permis : 300\$</i>	

Source : Tiré de (Gouvernement du Québec, 2023a)

**Racisme systémique**

« [P]roduction sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de vie économique, culturelle et politique d'une société. Elle est le résultat de la combinaison de ce qui suit : la construction sociale des races comme réelles, différentes et inégales (racialisation); les normes, les processus et la prestation des services utilisés par un système social (structure); les actions et les décisions des gens qui travaillent pour les systèmes sociaux (personnel) » (Asal *et al.*, 2019, p. 17).

## ANNEXE B – LETTRE D’INVITATION

Rouyn-Noranda

**Objet : Participation à un projet de recherche intitulé « Portrait de la pauvreté et de l’exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue »**

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_,

C’est avec plaisir que nous vous informons qu’une équipe de recherche de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) composée de la professeure **Carol Castro**, du professeur **Hugo Asselin**, ainsi que des agentes de recherche **Laurie Paquin** et **Aline Dunoyer**, entreprend l’étude citée en objet, en collaboration avec la Conférence des préfets de l’Abitibi-Témiscamingue. Nous sollicitons votre aide pour diffuser cette invitation afin de recruter des personnes souhaitant participer à un groupe de discussion ou à une entrevue individuelle.

Les participant·e·s à l’étude devraient être des femmes et des hommes âgé·e·s de 18 ans et plus vivant en situation de pauvreté et d’exclusion sociale dans l’une des cinq MRC de l’Abitibi-Témiscamingue. Dans le cadre de cette étude, la pauvreté est définie comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et favoriser son inclusion active dans la société québécoise » (Vinet et Filion, 2015 : 6) et l’exclusion sociale est définie comme « une rupture du lien social. Elle se caractérise alors par le cumul de handicaps sociaux : pauvreté, échec scolaire, précarité de l’emploi, chômage, etc., et l’affaiblissement de l’efficacité des mécanismes de l’orientation sociale. » (Alpe et *al.* 2010 :128).

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale manquent de tribunes pour échanger sur leur situation, faire entendre leurs points de vue et exprimer leurs besoins. Les Alliances pour la solidarité, mesures d'intervention mises en œuvre dans le cadre des deux premiers plans d'action gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, visent à permettre le développement d'une concertation locale et régionale. Notre étude poursuit trois objectifs: (1) Réaliser un portrait qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue; (2) Élaborer des stratégies d'action sur chacun des territoires de MRC; et (3) Permettre à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale de s'initier au travail en comité. La pertinence scientifique et sociale sera de (1) faire avancer l'état des connaissances entourant les différentes conséquences, les enjeux et les défis des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale; (2) élaborer un portrait qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue; et (3) proposer de pistes pour l'intervention auprès de la population en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

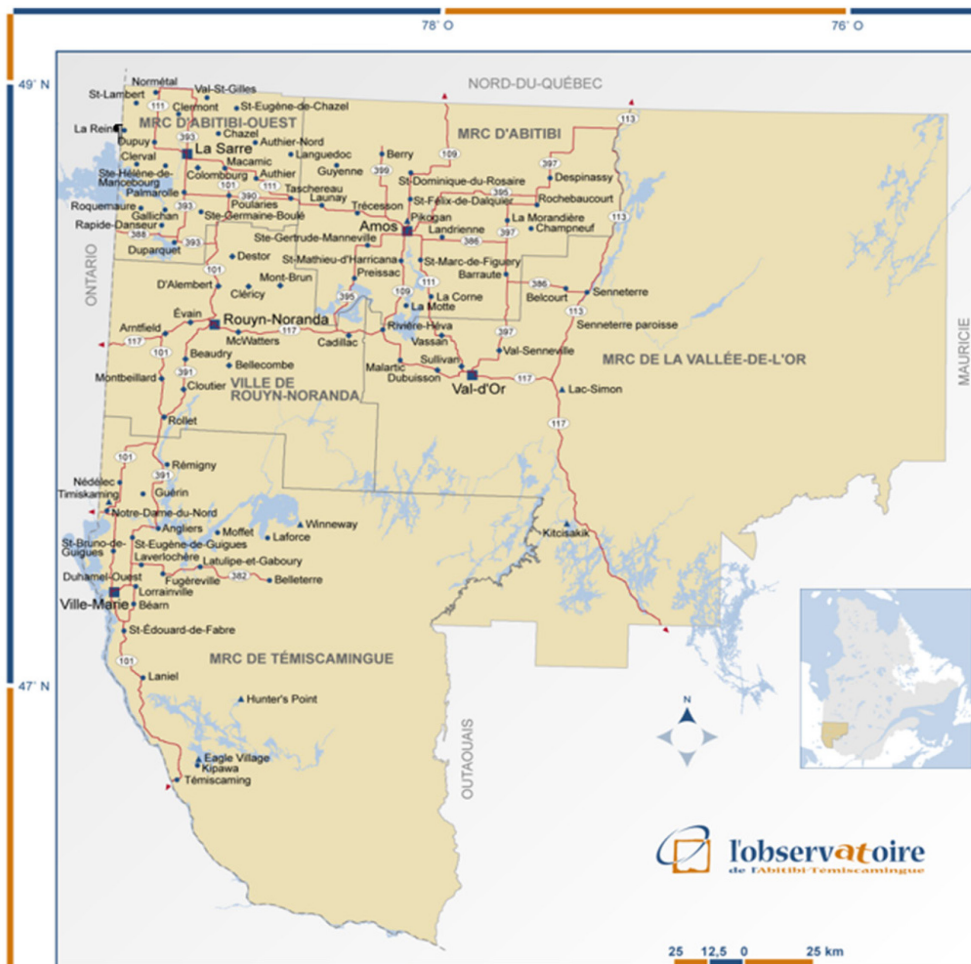
Ce projet de recherche a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT (**Certificat d'éthique : 2022-06 – Castro, C.**). Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser aux assistantes de recherche, Laurie Paquin ([Laurie.paquin@uqat.ca](mailto:Laurie.paquin@uqat.ca)) et Aline Dunoyer ([aline.dunoyer@uqat.ca](mailto:aline.dunoyer@uqat.ca)). Vous pouvez aussi contacter la professeure Carol Castro ([carol.castro@uqat.ca](mailto:carol.castro@uqat.ca)) ou le professeur Hugo Asselin ([hugo.asselin@uqat.ca](mailto:hugo.asselin@uqat.ca)).

Veillez agréer nos plus sincères salutations,

***Carol Castro C. Ph.D.***

Professeure en travail social  
Département des sciences du développement humain et social  
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités.  
819 762-0971 poste 2472 – Local C-326

## ANNEXE C – CARTE DES MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



### Carte détaillée

- Chef-lieu de MRC
- Ville, village ou localité
- ◆ Quartier d'une nouvelle ville à la suite de regroupements municipaux
- ▲ Réserve ou établissement algonquin
- Limite de MRC
- Limite administrative
- - - Frontière interprovinciale
- Route numérotée
- Lac

### Métadonnées

**Projection cartographique**  
 Universal Transverse Mercator (UTM)  
 Zone 18

**Système de référence géodésique**  
 NAD83 compatible avec le système mondial WGS84

**Source**  
 Ressources naturelles Canada, GéoBase (2007)

**Réalisation**  
 Conception : Prograph, 2010  
 Production : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue  
 Graphisme : Les Arts infographiques

Source : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2007)

## ANNEXE D – GUIDE D'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION

### *Déroulement*

1. Accueil des participant·e·s et brise-glace
2. Activité en sous-groupes 1 : Définition de la pauvreté et de l'exclusion sociale
3. Activité en sous-groupes 2 : Conditions de vie et impacts de la pauvreté et de l'exclusion sociale
4. Activité en sous-groupes 3 : Discussion sur la vie en communauté et le sentiment d'appartenance
5. Activité en sous-groupes 4 : Discussion sur les causes et les solutions à la pauvreté et l'exclusion sociale
6. Bilan en grand groupe
7. Évaluation de la rencontre
8. Fin de la rencontre

### *Objectifs*

- 1) Réaliser un portrait qualitatif de la pauvreté et l'exclusion sociale
- 2) Élaborer des stratégies d'action sur chacun des territoires de MRC
- 3) Permettre à des personnes en situation de pauvreté de s'initier au travail en comité



<i>Activités</i>	<i>Notes d'animation</i>	<i>Questions de relance</i>	<i>Objectifs</i>
<b>1. Définition de la pauvreté et de l'exclusion sociale</b>	<p>En formule <i>World cafe</i>, les participant·e·s sont invité·e·s à définir dans leurs mots qu'est-ce que la pauvreté. L'autre sous-groupe doit définir ce qu'est l'exclusion sociale. Pour réaliser et illustrer leur réflexion, on remet aux participant·e·s un carton avec des crayons et des images pour y inscrire des mots et des images clés. Les sous-groupes échangent ensuite leurs cartons pour compléter l'autre définition.</p>	<p><b>Pauvreté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qui permet de dire qu'une personne est pauvre?</li> <li>• Quelles sont les différentes formes? (Est-ce seulement une question d'argent?)</li> </ul> <p><b>Exclusion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Que signifie exclure quelqu'un·e?</li> <li>• D'où les personnes en situation de pauvreté sont-elles exclues?</li> <li>• Quels sont des exemples d'inégalités?</li> </ul>	1 & 3
<b>2. Conditions de vie et conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale</b>	<p>Chaque sous-groupe reçoit un carton sur lequel différentes conditions de vie sont illustrées (logement, revenu, santé, sécurité, alimentation, transport, loisirs, soins et estime de soi). Avec des mots, des dessins et des images, les participant·e·s sont invité·e·s à identifier les conséquences de la pauvreté sur ces sphères de leur vie. Des étoiles sont disponibles pour montrer les sphères les plus touchées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon vous, que sont les besoins de base?</li> <li>• Quelles sont les conséquences de la pauvreté sur votre logement/votre santé/vos loisirs/votre alimentation, etc.</li> <li>• Y a-t-il des choses dont vous vous privez?</li> <li>• Est-ce qu'il y a des sphères de votre vie que vous devez prioriser?</li> <li>• Vous gagnez 1000\$ par semaine à vie à la loterie qu'est-ce qui change dans votre quotidien?</li> </ul>	1 & 3

<i>Activités</i>	<i>Notes d'animation</i>	<i>Questions de relance</i>	<i>Objectifs</i>
<b>3. Discussion sur la vie en communauté et le sentiment d'appartenance</b>	Discussion semi-dirigée en sous-groupe L'animateur·trice doit s'assurer que tou·te·s aient la place pour s'exprimer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les mots que l'on utilise en société pour parler des personnes en situation de pauvreté? <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quels effets ont ces mots sur vous?</li> </ul> </li> <li>• Quels sont les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté que vous avez entendus autour de vous?</li> <li>• Quels sont les effets de ces préjugés sur les gens qui les vivent?</li> <li>• Avez-vous vécu des expériences positives dans lesquelles vous vous êtes senti·e accepté·e, compris·e?</li> <li>• Croyez-vous que vos expériences vous aient permis de développer des forces?</li> <li>• Avez-vous des personnes sur qui vous pouvez compter autour de vous?</li> </ul>	1 & 3
<b>4. Discussion sur les causes et les solutions à la pauvreté et l'exclusion sociale</b>	Discussion semi-dirigée en sous-groupe L'animateur·trice doit s'assurer que tou·te·s aient la place pour s'exprimer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon vous, de quelles façons pouvez-vous aider les autres et votre communauté? <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Qu'est-ce que cela peut vous apporter?</li> <li>○ De quels moyens disposez-vous pour faire entendre votre voix dans la communauté?</li> </ul> </li> <li>• Selon vous, qu'est-ce qui fait qu'une personne est en situation de pauvreté?</li> <li>• À votre avis, qu'est-ce qui cause la pauvreté?</li> <li>• Qu'est-ce qui crée les inégalités sociales?</li> <li>• Comme citoyen·ne, que pouvons-nous faire pour mettre fin à l'exclusion sociale?</li> <li>• Demain matin, vous êtes premier·ère ministre, que faites-vous pour mettre fin à la pauvreté et l'exclusion sociale?</li> </ul>	1, 2 & 3

ANNEXE E – MODÈLE DE L'ARBRE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION



## ANNEXE F – GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

### **1. *À partir de l'expérience singulière et du récit de vie de la personne, identifier les facteurs mis en cause par celle-ci pour expliquer les difficultés vécues actuellement :***

- Décrivez-moi le contexte dans lequel vous avez grandi.
  - Où avez-vous grandi?
  - Pouvez-vous me décrire les principaux obstacles que vous avez rencontrés dans votre vie?
  - Qu'est-ce qui explique selon vous votre situation actuelle?
- Selon vous, qu'est-ce qui vous empêche d'améliorer vos conditions de vie ou de mener à bien certains projets?
- Selon vous, qu'est-ce qui peut rendre plus difficile l'accès à certains services?
- Que pensez-vous du regard que la société porte sur les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?
- Selon vous, qu'est-ce qui crée des inégalités entre les personnes?
  - Qu'est-ce qui pourrait expliquer les écarts de richesse entre les personnes?

### **2. *Identifier les principaux défis rencontrés par la personne et les impacts de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les différentes sphères de la vie quotidienne :***

- Pouvez-vous me parler de votre situation actuelle?
  - Pouvez-vous me décrire où vous vivez?
  - Quelles sont vos principales activités?
  - Quels sont vos projets actuellement?
- Pouvez-vous me parler des difficultés que vous rencontrez, en lien avec le manque de ressources matérielles et financières?
  - Quels sont les besoins de base auxquels votre situation ne permet pas de répondre (le logement? la nourriture? Les déplacements? Les vêtements?)?
- Qu'est-ce qui vous cause du stress, de l'inquiétude au quotidien? Pouvez-vous me décrire ce stress? (Fréquence, intensité, durée...)

- Le manque de ressources vous empêche-t-il de faire des choses qui sont importantes pour vous, des choses que vous aimeriez faire?
  - Selon vous, quelles sont les conséquences du manque de ressources sur votre vie? (Éducation, santé, logement, habitudes de vie, réseau social...)
- Que changeriez-vous dans votre vie si vous en aviez la possibilité? (Travail? habitudes de vie? alimentation? formation? loisirs?...)
- Vous sentez-vous exclu par certaines personnes, de certains lieux du fait de votre situation? Existe-t-il des services dont l'accès vous semble difficile ou impossible? Si oui, lesquels?
- Quelles sont les personnes qui font partie de votre entourage actuellement?
- Les difficultés que vous rencontrez touchent-elles d'autres personnes de votre entourage?
  - Comment le manque de ressources matérielles et financières touche les personnes de votre entourage?
- Avez-vous l'impression que vous êtes seul·e à vivre des difficultés ou que d'autres personnes partagent la même réalité que vous?

**3. *Identifier les stratégies mises en place par la personne et les solutions envisagées :***

- Sur quoi ou qui pouvez-vous compter pour vous soutenir dans votre quotidien?
- Quelles sont les stratégies que vous avez déjà utilisées par le passé pour résoudre des problèmes ou améliorer vos conditions de vie?
- Quels sont les personnes ou les services qui ont fait une différence pour vous?
- Quelles sont les forces que vous avez développées tout au long de votre parcours
- Selon vous, qu'est-ce qui pourrait améliorer vos conditions de vie? Qu'est-ce qui pourrait diminuer votre stress au quotidien?
- Selon vous, quels seraient les changements à apporter dans notre société pour mieux lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale?
  - Qu'est-ce qui pourrait diminuer les inégalités de richesse?
- Selon vous, quels moyens les personnes en situation de pauvreté peuvent-elles utiliser pour exprimer leurs difficultés et améliorer leurs conditions de vie?
- Selon vous, comment pourrait-on améliorer la participation des personnes à la création et à la mise en place de solutions pour améliorer leurs conditions de vie?

ANNEXE G – PHOTOS ENTRETIENS INDIVIDUELS



*Femme Abitibi-Ouest 2*



*Femme Rouyn-Noranda 2*



*Femme de la Vallée-de-l'Or*

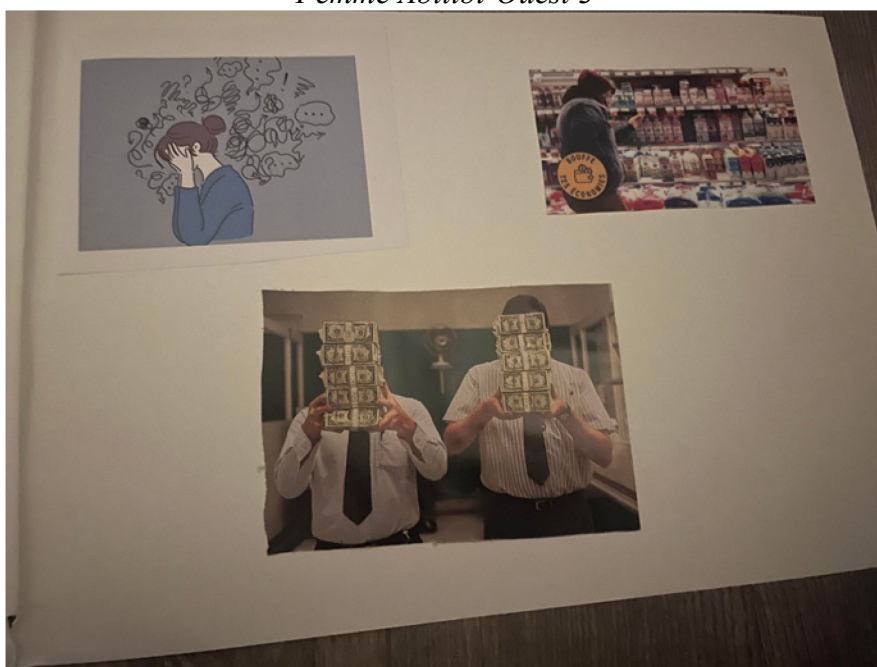


*Homme Abitibi-Ouest*

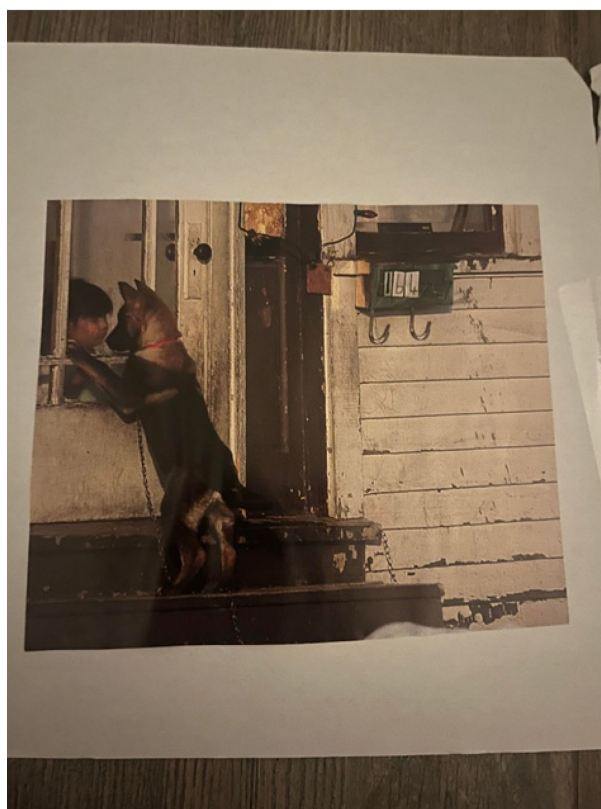
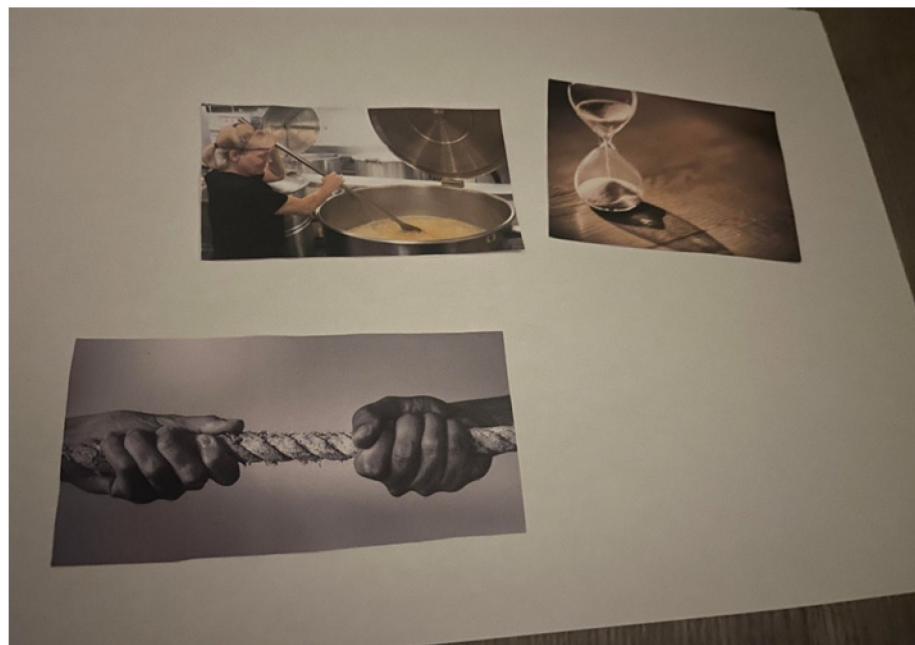




*Femme Abitibi-Ouest 3*

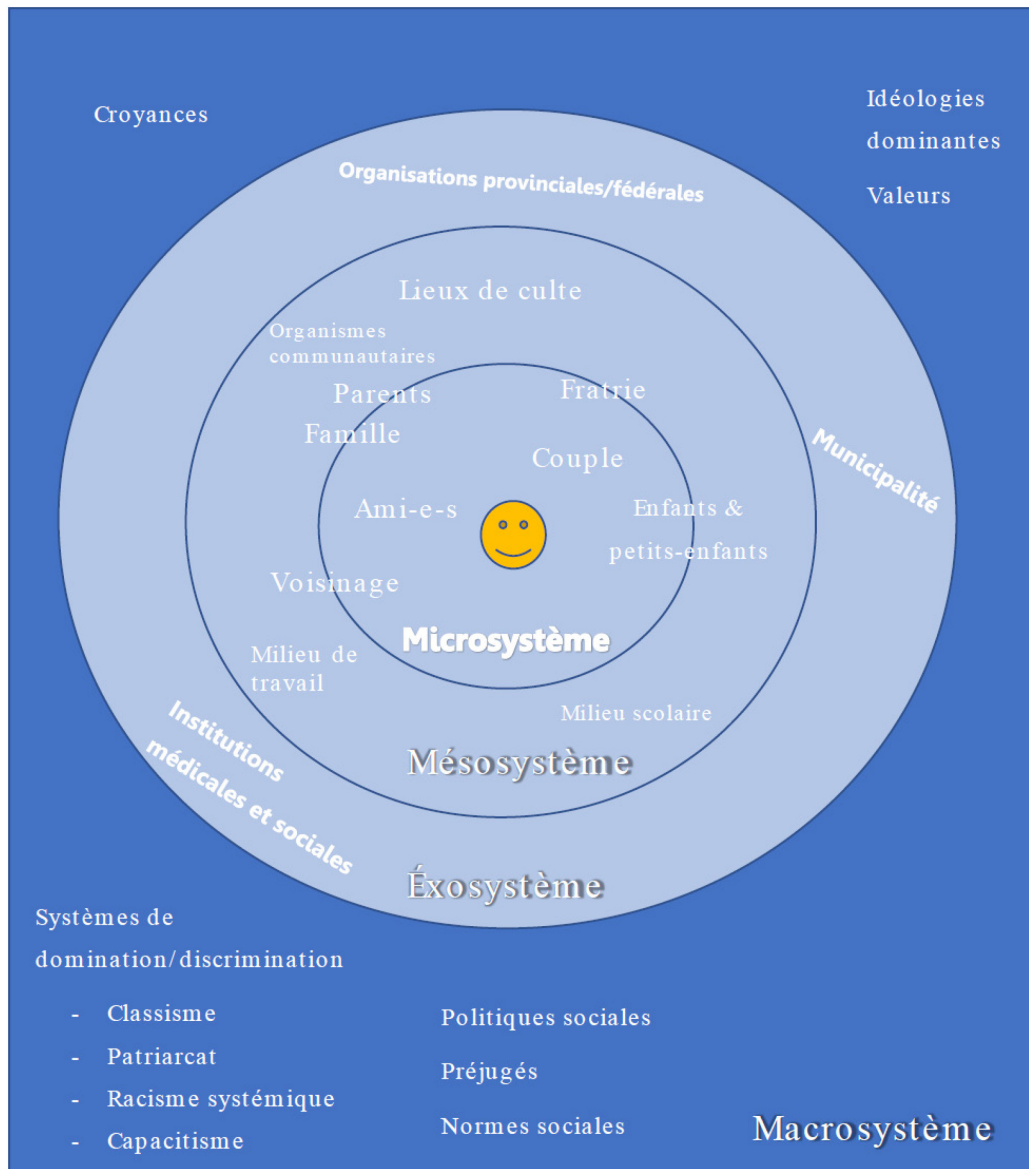


*Homme Témiscamingue 2*



*Homme Témiscamingue 5*

## ANNEXE H – MODÈLE D'ANALYSE DES ENTRETIENS



Inspiré de Bronfenbrenner (1979)

## ANNEXE I – FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET CONFIDENTIALITÉ



### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT [Portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue]

NOM DES CHERCHEURS ET LEUR APPARTENANCE : Carol Castro, professeure au département des sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Hugo Asselin, professeur à l'École d'études autochtones (UQAT), Laurie Paquin et Aline Dunoyer, étudiantes à l'UQAT.

COMMANDITAIRE OU SOURCE DE FINANCEMENT : Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT)

DÉBUT DU PROJET (DATE PRÉVUE)

FIN DU PROJET (DATE PRÉVUE)

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DÉLIVRÉ PAR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DEL'UQAT LE : 2022-06, CASTRO, C.

## PRÉAMBULE

Nous vous invitons à participer à un projet de recherche qui implique de participer à un groupe de discussion à propos de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire d'information et de consentement vous explique le but de l'étude, sa méthodologie, ses avantages, ses risques et inconvénients. Il inclut également le nom des personnes avec qui communiquer si vous avez des questions concernant le déroulement de la recherche ou tout autre élément concernant votre participation.

Le présent formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous recommandons de poser toutes les questions que vous jugiez Laurie Paquin ([Laurie.Paquin@uqat.ca](mailto:Laurie.Paquin@uqat.ca)), Aline Dunoyer ([Aline.Dunoyer@uqat.ca](mailto:Aline.Dunoyer@uqat.ca)), Carol Castro ([Carol.Castro@uqat.ca](mailto:Carol.Castro@uqat.ca)) ou Hugo Asselin ([Hugo.Asselin@uqat.ca](mailto:Hugo.Asselin@uqat.ca)) et de leur demander de vous expliquer les mots ou les renseignements qui ne sont pas clairs. Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à vous faire aider ou conseiller par votre entourage.

## BUT DE LA RECHERCHE

Cette recherche vise à faire un portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi- Témiscamingue.

## DESCRIPTION DE VOTRE PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Nous sollicitons la participation à un groupe de discussion d'une durée approximative de 180 minutes. La discussion portera sur la construction d'une définition commune de la pauvreté et de l'exclusion sociale, les conséquences, les difficultés, les préjugés, les enjeux et les défis associés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La rencontre sera

enregistrée pour en faciliter la transcription aux fins d'analyse (enregistrement audio seulement).

#### AVANTAGES POUVANT DÉCOULER DE VOTRE PARTICIPATION

Cette recherche ne comporte pas d'avantages directs ou indirects pour vous. Toutefois, votre participation permettra de contribuer à une meilleure compréhension de la pauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue et de proposer des pistes pour l'intervention auprès de la population en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

#### RISQUES ET INCONVÉNIENTS POUVANT DÉCOULER DE VOTRE PARTICIPATION

Le principal inconvénient associé à votre participation à ce projet de recherche est le temps que vous accepterez de consacrer au groupe de discussion.

Votre participation à ce projet de recherche pourrait susciter des émotions désagréables lorsque vous partagerez votre expérience de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Vous pourrez prendre des pauses durant la rencontre et nous pourrons vous référer à des ressources de soutien externes au besoin.

#### ENGAGEMENTS ET MESURES VISANT À ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ

Toute l'information que vous nous fournirez sera rendue anonyme (codé), c'est-à-dire que les identificateurs directs seront remplacés par un code (ex. participant 1) dans les documents de recherche, incluant les retranscriptions d'entrevues, les publications, etc.

L'enregistrement et la transcription de l'entrevue seront conservés sur l'ordinateur de la chercheuse principale (Carol Castro) dont l'accès est protégé par un mot de passe. Suite à sa transcription, l'enregistrement de l'entrevue sera détruit de l'appareil d'enregistrement et de l'ordinateur de la chercheuse principale. Une

compagnie de transcription aura également un accès temporaire aux données et signera un formulaire d'engagement à la confidentialité.

#### INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Un repas vous sera servi durant la rencontre et vous recevrez une compensation à la fin de votre participation au groupe de discussion (20\$/h) pour le temps que vous nous aurez consacré.

#### CONFLITS D'INTÉRÊTS ET COMMERCIALISATION DES RÉSULTATS

L'équipe de recherche (Carol Castro, Hugo Asselin, Laurie Paquin, Aline Dunoyer) ainsi que la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue déclarent ne pas se trouver en conflits d'intérêts réels, potentiel ou apparent. Par ailleurs, les résultats de cette recherche ne seront pas exploités à des fins commerciales.

#### DIFFUSION DES RÉSULTATS

Un rapport sera remis à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, au Fonds québécois d'initiatives sociales et aux organismes communautaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Au moins une rencontre de transfert des connaissances sera organisée dans chacune des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. De plus, un résumé (une page) des résultats de la recherche vous sera envoyé. Un article scientifique sera rédigé sur les principaux résultats de recherche.

#### CLAUSE DE RESPONSABILITÉ

En acceptant de participer à cette étude, l'équipe de recherche et vous ne renoncez à aucun de vos droits ni ne libérez l'UQAT et la CPAT de leurs obligations légales et professionnelles à votre égard. Les données ne pourront plus être détruites lorsque les résultats seront publiés.

#### LA PARTICIPATION À UNE RECHERCHE EST VOLONTAIRE

Vous n'avez aucune obligation de participer à ce projet de recherche : vous avez le droit de refuser d'y prendre part. Vous pouvez vous en retirer en tout temps sans perdre vos droits acquis. Votre refus de participer à l'étude, ou le fait de vous en retirer n'entraînera pour vous aucun préjudice. Vous pourrez alors demander la destruction des données vous concernant.

#### QUESTIONS

Si vous avez d'autres questions plus tard et tout au long de cette étude, vous pouvez joindre : Carol Castro, UQAT, 819 762-0971 poste 2472 carol.castro@uqat.ca.

#### COORDONNÉES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC LES ÊTRES HUMAINS DE L'UQAT

Pour tout renseignement supplémentaire concernant les droits des personnes participantes ou tout autre élément relatif à la participation à une recherche, vous pouvez vous adresser au :

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : 1 877 870-8728, poste 2252 cer@uqat.ca



## CONSENTEMENT

Je soussignée ou soussigné accepte volontairement de participer à l'étude [Portrait de lapauvreté et de l'exclusion sociale en Abitibi-Témiscamingue].

\_\_\_\_\_  
Nom de la personne participante (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne participante

\_\_\_\_\_  
Date

## CE CONSENTEMENT A ÉTÉ OBTENU PAR :

\_\_\_\_\_  
Nom du chercheur, de la chercheuse ou de l'agent ou agente de recherche (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

*Veillez conserver un exemplaire de ce formulaire pour vos dossiers.*